

# COMMERCE EXTÉRIEUR

Résultats premier semestre 2017

Jean-Yves Le Drian

Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères



8 août 2017



Contact presse : Véronique Le Goff 01 43 17 57 93

L'élaboration de ce dossier a été coordonnée par le bureau du Commerce extérieur et de l'Internationalisation de l'économie de la Direction générale du Trésor, avec les contributions des sous-directions Diagnostic et prévisions, Financement international des entreprises et Politiques commerciales et investissements de la DG Trésor, de la Banque de France et de la Direction générale des douanes et droits indirects (Département des statistiques et des études économiques).

Les données utilisées sur la France sont issues, sauf indication contraire, de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) sur les échanges de biens et de la Banque de France sur les échanges de services, le négoce international et la balance courante.

# Sommaire

## Les principales évolutions

Le déficit des biens et services augmente sous l'effet d'une dégradation marquée du solde des biens (énergie et hors énergie), malgré un redressement du solde des services .....	5
Après 4 années de hausse, fléchissement confirmé du nombre d'exportateurs en 2016.....	12
Des grands contrats dans les économies émergentes en baisse par rapport au 1 <sup>er</sup> semestre 2016 .....	15
Après un ralentissement en 2016, l'activité et le commerce dans le monde accélèreraient en 2017 .....	17
La compétitivité de l'économie française continue de s'améliorer .....	22
Les parts de marché de la France se maintiennent.....	26

## La structure sectorielle et géographique des échanges

Le recul des ventes aéronautiques et militaires couplé au dynamisme des importations énergétiques et de biens manufacturés contribuent à augmenter le déficit commercial .....	31
Très nette hausse du déficit avec l'UE mais une amélioration du solde avec l'Asie et les Etats-Unis .....	39
L'excédent aéronautique est en baisse .....	45
Une facture énergétique de nouveau en forte hausse .....	49
Poursuite en 2016 de la forte croissance des exportations de matériels de défense .....	52

## L'actualité des politiques commerciales

1 <sup>er</sup> semestre 2017 : poursuite des négociations commerciales bilatérales, avec la conclusion politique de l'accord UE-Japon, dans le nouveau contexte de la gouvernance commerciale multilatérale. ....	54
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

# Liste des encadrés

<i>Quelques faits stylisés sur les entreprises exportatrices</i> .....	12
<i>Persistance des tensions dans les économies émergentes</i> .....	17
<i>Indicateurs de compétitivité-prix, de compétitivité-coût et effort de marge</i> .....	22
<i>L'euro s'est légèrement déprécié au premier semestre</i> .....	24
<i>Plusieurs facteurs peuvent expliquer la tendance à la stabilisation des parts de marché de la France observée depuis la mi-2011</i> .....	26
<i>L'orientation géographique et sectorielle des exportations françaises, un facteur qui n'apparaît pas déterminant pour expliquer les écarts de performance avec l'Allemagne</i> .....	33
<i>Répartition du processus de production et de la part industrielle entre pays européens dans l'assemblage d'Airbus</i> .....	45
<i>Avis 2/15 de la Cour de Justice de l'UE sur l'Accord de libre-échange UE-Singapour</i> .....	57

# Le déficit des biens et services augmente sous l'effet d'une dégradation marquée du solde des biens (énergie et hors énergie), malgré un redressement du solde des services

- ✓ Au 1<sup>er</sup> semestre 2017, le déficit des biens et services se dégrade nettement, à 22,7 Md€ après 16,2 Md€ au second semestre 2016.
- ✓ Cette détérioration est due : 1/ au dynamisme des importations de biens (+4,4 %), énergétiques (en particulier de produits raffinés) et non énergétiques (quasiment tous les secteurs, notamment la métallurgie), en lien avec la reprise de l'activité économique ; 2/ à la baisse des exportations aéronautiques après les ventes exceptionnelles d'Airbus de la fin d'année 2016, contribuant à freiner la hausse des exportations au 1<sup>er</sup> semestre 2017 (+1,3 %).
- ✓ Le solde des services redevient excédentaire (+2 Md€ après un déficit de 1,5 Md€ au semestre précédent) en raison d'une forte accélération des recettes de services, notamment dans les domaines des voyages, du transport et des redevances de la propriété intellectuelle, tandis que le négoce international voit son excédent diminuer légèrement (11,3 Md€ contre 11,5 Md€ au second semestre 2016).
- ✓ Sur l'ensemble de l'année 2017, le déficit des biens et services devrait se creuser sous l'effet d'une hausse plus marquée des importations que des exportations.
- ✓ La contribution du commerce extérieur à la croissance serait une nouvelle fois négative mais nettement moins qu'en 2016 du fait d'un moindre écart entre la croissance des importations et celle des exportations.

## 1. Le solde des biens et services se dégrade du fait d'un accroissement notable du déficit des biens

❖ A 22,7 Md€, le déficit des biens et services augmente, poursuivant sa hausse entamée depuis début 2015

Le déficit des échanges de biens et de services s'établit à 22,7 Md€ sur le semestre – en hausse de 6,5 Md€ par rapport au semestre précédent et de 11,5 Md€ par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2016. A ce niveau, il se rapproche du pic du premier semestre 2011 (25,3 Md€). La dégradation du solde des biens et services accentue la tendance à la hausse du déficit observée depuis le 1<sup>er</sup> semestre 2015 (de 7 Md€ à 22,7 Md€ au 1<sup>er</sup> semestre 2017, soit une augmentation de 15,6 Md€ en 2 ans).

❖ Sur les biens, le déficit s'accroît sensiblement, en lien avec la hausse à la fois de la facture énergétique et du déficit hors énergie

Le déficit semestriel le plus élevé depuis le premier semestre 2012

A 34,4 Md€ (données FAB/FAB<sup>1</sup>), le déficit commercial (échanges de biens) augmente de 8,1 Md€ par rapport au second semestre 2016 et de 11,4 Md€ par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2016. Le montant du déficit se situe à son niveau le plus élevé depuis le 1<sup>er</sup> semestre 2012 (36,8 Md€ également) et se rapproche du record observé au 1<sup>er</sup> semestre 2011 (40,1 Md€).

L'énergie contribue significativement à la dégradation du solde.

La forte dégradation du déficit global est en partie liée à l'énergie, avec une facture énergétique (solde importations-exportations) qui s'alourdit<sup>2</sup>: +12,7 % par rapport au 2<sup>ème</sup> semestre 2016, à 20 Md€, soit un accroissement de 2,5 Md€. Cette hausse est due à la fois à l'augmentation des prix du pétrole brut (+8 % pour le prix moyen du baril de *brent* en dollars entre le second semestre 2016 et le 1<sup>er</sup> semestre 2017), des volumes

<sup>1</sup> La valeur des échanges de biens est d'abord évaluée au passage de la frontière française. Cette comptabilisation est dite **CAF/FAB** : pour les importations, « coût, assurance et fret » compris jusqu'à notre frontière nationale ; pour les exportations, « franco à bord » à notre frontière. Afin d'établir une symétrie dans l'évaluation des deux flux d'échanges, entrant et sortant, et ainsi ne pas biaiser le calcul du solde commercial, la Douane procède ensuite au calcul d'un solde **FAB/FAB** global, sur l'ensemble des

échanges de biens. Cet ajustement ne peut toutefois être réalisé pour chaque catégorie de biens ; les flux par produit ou par pays partenaire restent donc exprimés en données CAF/FAB.

<sup>2</sup> La facture énergétique désigne le solde importations - exportations d'énergie.

importés de produits raffinés (+3,7 %<sup>3</sup> par rapport au semestre précédent) dans un contexte de ralentissement de l'activité de raffinage en France, ainsi qu'à la **légère dépréciation de l'euro**. L'accroissement de la facture énergétique est imputable surtout au pétrole raffiné (à hauteur de 1,4 Md€) et, dans une moindre mesure, aux hydrocarbures naturels (0,9 Md€).

*Hors énergie, le déficit poursuit sa dégradation : il se creuse nettement et dépasse désormais son pic de 2011.*

**A 23,2 Md€, le déficit hors énergie et matériel militaire se détériore de 5,6 Md€** par rapport au second semestre 2016. Il **dépasse désormais largement son pic historique** du 1<sup>er</sup> semestre 2011 (17,9 Md€).

**La baisse des exportations aéronautiques et spatiales** (premier poste d'exportation de la France) **pèse sensiblement sur l'évolution des exportations totales et du solde**. Elles diminuent de 10,7 % à 26,4 Md€ (après une hausse de 8,1 % entre le premier et le second semestre 2016), contrecoup d'un rattrapage exceptionnel des ventes au second semestre 2016 (plus précisément en décembre). Dans le même temps, les importations se réduisent aussi (de 10,8 %) du fait notamment de moindres acquisitions d'avions gros porteurs après les achats soutenus au second semestre 2016.

**La plupart des autres principaux produits manufacturés enregistrent une dégradation de leur solde** en raison surtout d'une poussée des importations plus forte que celle des exportations, dans un contexte de reprise de l'activité économique.

Le solde **automobile** se creuse, du fait de la forte hausse des achats d'équipements alors que les ventes de véhicules augmentent. Les importations **pharmaceutiques** s'accroissent nettement, en raison notamment d'un approvisionnement exceptionnel en début d'année de principes actifs, contribuant à accroître le déficit. De même le déficit **des biens d'équipement** est en hausse du fait d'importations élevées, en particulier de **machines**, en lien notamment avec le dispositif de suramortissement dont ont bénéficié les entreprises jusqu'à la mi-avril 2017.

Certains secteurs ont néanmoins enregistré une **amélioration de leur solde**, en particulier les **navires** (vente du paquebot *Meravaglia*), **la chimie** (hausse des ventes), **l'électricité** (baisse des achats en lien avec la remise en route progressive des centrales nucléaires et hausse des exportations), les **boissons** ou encore la

**joaillerie et la bijouterie** (augmentation des exportations).

*❖ Sur les services, le solde, négatif fin 2016, redevient excédentaire*

**Le solde des services est excédentaire ce semestre à 2 Md€, en nette amélioration** par rapport au semestre précédent (déficit de 1,5 Md€) avec des échanges<sup>4</sup> en hausse de 3,3 %.

Cette évolution s'explique notamment par **l'amélioration du solde des voyages**<sup>5</sup> (hausse des **entrées touristiques**), ainsi que des **services de transports** grâce à une forte augmentation des recettes (reprise du commerce mondial ; remontée des prix de référence<sup>6</sup>, notamment entre février et mai). **L'excédent des redevances de propriété intellectuelle** s'accroît aussi en raison de paiements depuis l'étranger en hausse, de même que l'excédent des **services de construction** (très forte hausse des exportations sur le semestre).

*❖ Le négoce international conserve un excédent élevé mais qui recule sur le semestre*

**Le négoce international**<sup>7</sup>, non comptabilisé par les Douanes mais qui fait partie des exportations de biens, continue d'enregistrer un **excédent de plus de 11,3 Md€, toutefois en recul par rapport au semestre précédent** (11,5 Md€)<sup>8</sup>.

Retraçant l'écart entre achats et ventes des opérateurs de négoce basés en France, ce chiffre couvre tout d'abord des activités classiques de négoce, notamment de matières premières. Mais il recouvre surtout de manière croissante les **échanges entre filiales de groupes internationaux** (échanges dits intra-groupe), en particulier dans des secteurs tels que **l'automobile** et surtout **l'aéronautique**.

*❖ Au total, le solde courant se dégrade sur le semestre, d'après les données provisoires de la Banque de France.*

Sur la base des données provisoires de la Banque de France pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017, **le déficit courant augmenterait à 14,2 Md€ (0,6 % du PIB) après 12,3 Md€ au second semestre 2016.**

<sup>3</sup> Quantités importées

<sup>4</sup> Somme des importations et des exportations

<sup>5</sup> Données CVS

<sup>6</sup> Indice Baltic Dry

<sup>7</sup> Le négoce international désigne (i) les achats de marchandises étrangères revendues à

des non-résidents sans traverser le territoire douanier français ainsi que (ii) les achats et ventes à des non-résidents de marchandises françaises ne quittant pas le territoire douanier français.

<sup>8</sup> Données brutes.

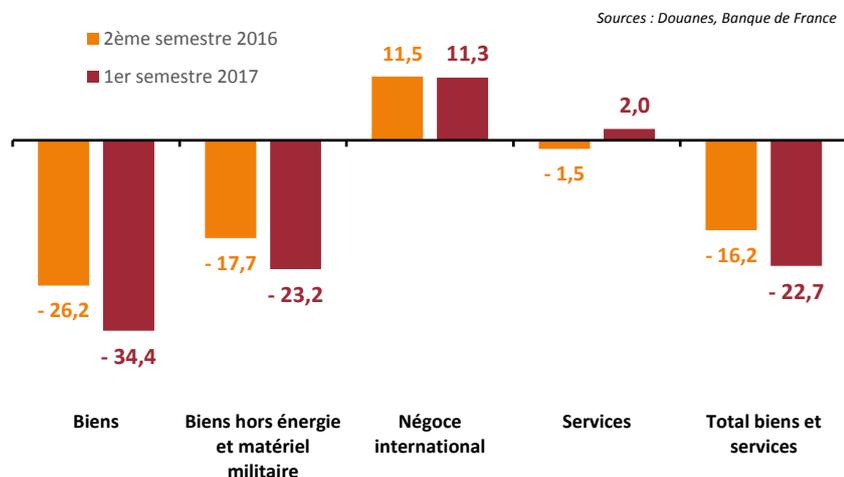
**Le déficit total (biens et services) se creuse pour le 4<sup>ème</sup> semestre consécutif**

(échanges de biens et services, en Md€, données cvs ; données biens incluant le négoce international)



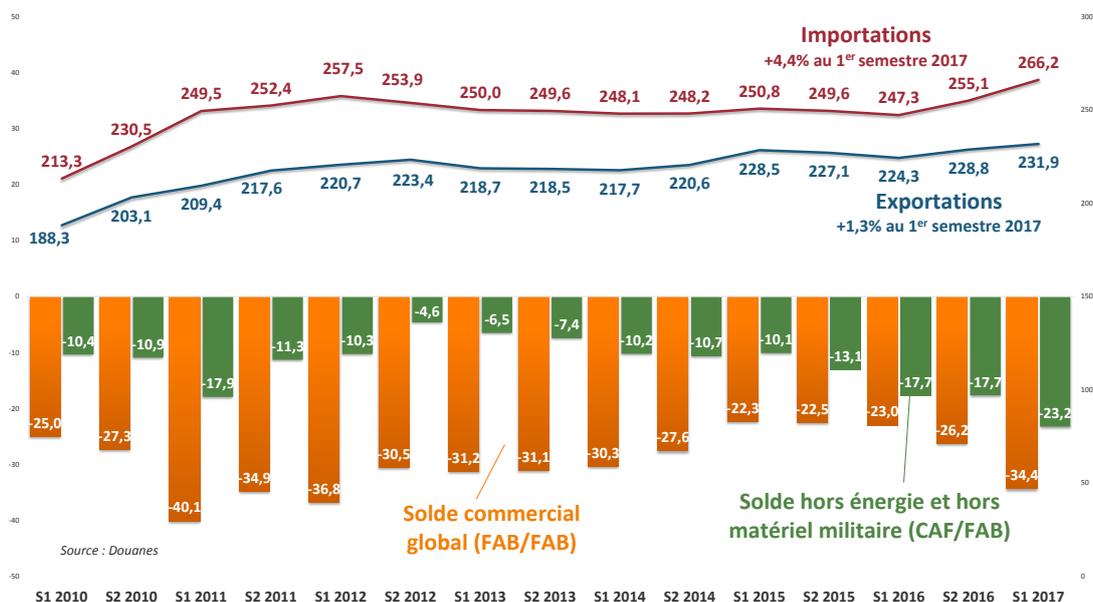
**Seuls les services voient leur solde s'améliorer sur le semestre**

N.B. Les Douanes (échanges de biens) et la Banque de France (négoce international, échanges de services, total biens + services) appliquent des méthodologies différentes, ce qui peut conduire à de légers écarts entre les données produites par les deux institutions.



**Sur les biens, le déficit total se creuse fortement**

(données en valeur, en Md€, corrigées des variations saisonnières)



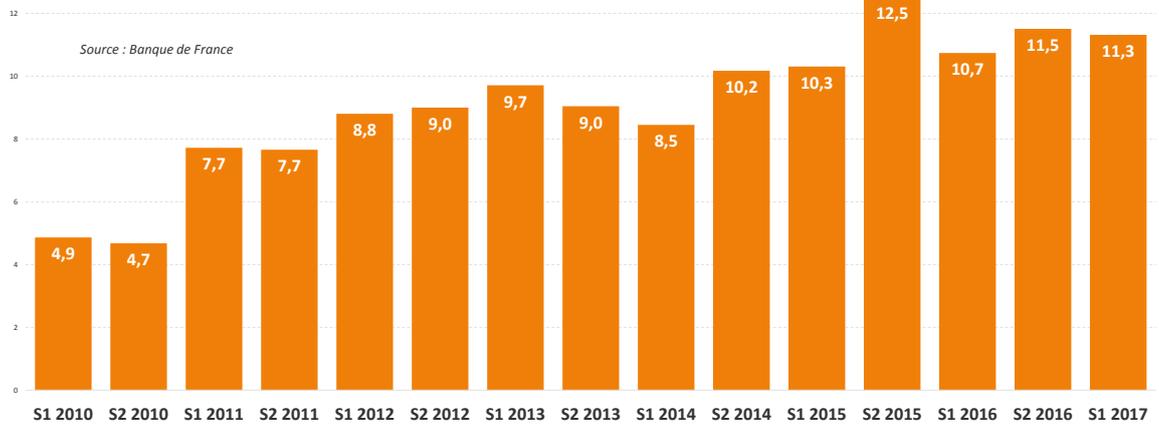
**Sur les services, le solde s'améliore, après plusieurs semestres de dégradation**

(Echanges de services, en Md€ - données cvs)



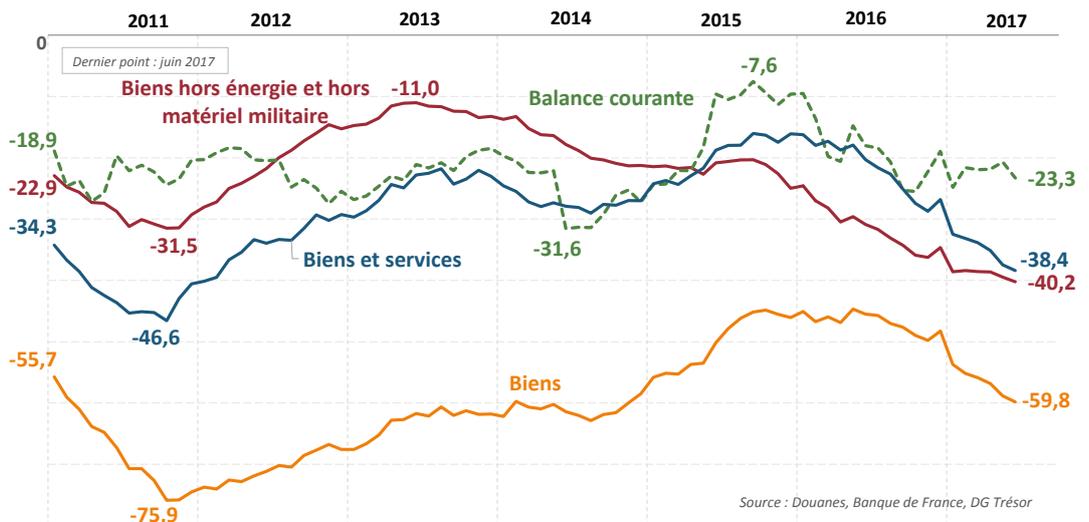
**L'excédent du négoce international recule mais reste élevé**

(en Md€ - données brutes)

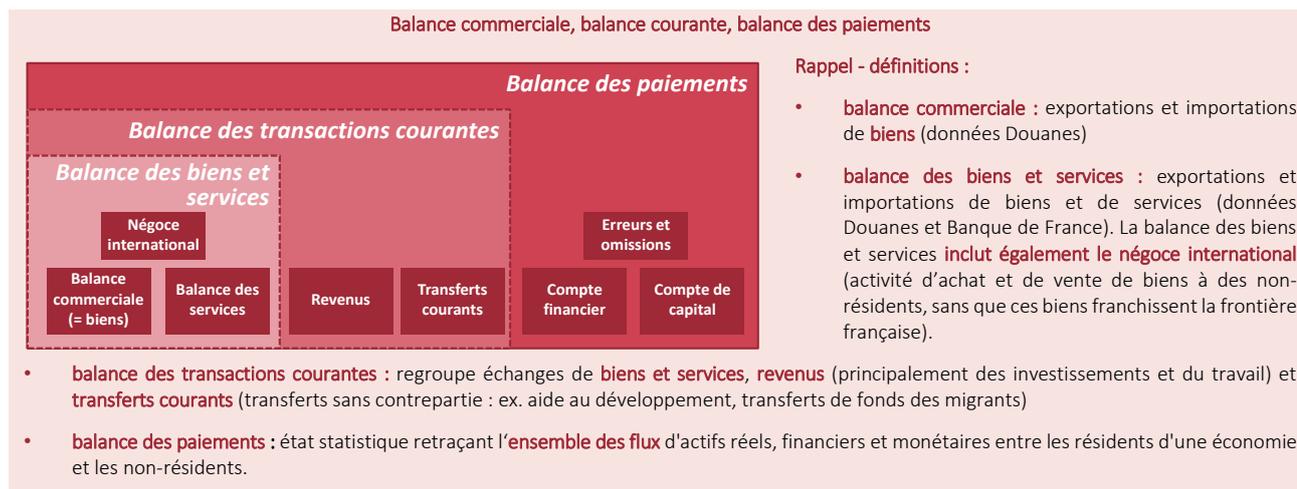


**Cumulé sur un an, le solde courant s'améliore en juin par rapport à janvier 2017**

(en Md€ - données brutes)



Source : Douanes, Banque de France, DG Trésor



## 2. Les échanges s'accroissent, avec une croissance des importations supérieure à celle des exportations

### ❖ Les échanges de biens et services s'accroissent

Les échanges (en valeur) augmentent plus rapidement au 1<sup>er</sup> semestre 2017 qu'au semestre précédent (+3,8 % contre +1,8 %). Cette évolution s'inscrit en rupture avec l'évolution au premier semestre 2016 (recul de 1,4 %).

### ❖ Les importations augmentent de manière significative

Les importations de biens et services (en valeur) progressent de 4,6 %, après 2,5 % au second semestre 2016. Pour les biens, la croissance atteint 4,4 % après 3,1 % au semestre précédent. Cette croissance depuis le second semestre 2016 met fin à trois semestres de baisse (entre le second semestre 2015 et le premier semestre 2016). La hausse des importations est portée essentiellement par l'énergie, la métallurgie, les produits chimiques, la pharmacie et les biens d'équipement (en particulier les machines).

S'agissant des services, les importations s'accroissent de 1,6 % après 1,1 % au second semestre 2016. Cette accélération concerne surtout les services de construction, d'entretien et de réparation ainsi que les services d'assurance.

### ❖ Les exportations s'accroissent à un rythme moins soutenu que les achats (pour les biens, mais pas pour les services)

Les exportations de biens et services (en valeur) augmentent de 2,9 % au 1<sup>er</sup> semestre 2017 (contre 1,0 % au second semestre 2016). Cette hausse atteint 1,3 % pour les biens (après 2,9 % au semestre

précédent). Elle concerne l'énergie et la quasi-totalité des secteurs hors énergie, en particulier la métallurgie, la pharmacie, la chimie et les cosmétiques, les équipements automobiles, les biens d'équipement et les produits en caoutchouc et en plastique.

Concernant les services, la croissance des exportations s'élève à 5,1 % (supérieure à la croissance des importations) après -2,1 % au second semestre 2016. Elle est portée en particulier par les voyages, les transports, les frais pour usage de la propriété intellectuelle, les services de construction et les services culturels.

## 3. Une augmentation probable du déficit en 2017 mais une contribution du commerce extérieur à la croissance qui s'améliore

Sur l'ensemble de l'année 2017, plusieurs prévisions récentes sur le commerce extérieur français tablent sur une croissance des importations de biens et services supérieure à celle des exportations, ce qui devrait entraîner **une hausse du déficit commercial**.

Toutefois, d'après l'INSEE, la hausse des importations (en volume) ralentirait par rapport à 2016 (+3,5 % contre +4,2 %) en raison notamment de moindres importations de produits agricoles (reprise de la production intérieure), de pharmacie et d'énergie (baisse au second semestre après un niveau élevé atteint au 1<sup>er</sup> semestre) tandis que les exportations (en volume) devraient s'accroître (+2,8 % contre +1,9 % en 2016) sous l'effet du dynamisme de la demande mondiale adressée à la France (+5,3 % en 2017 après +2,5 % en 2016).

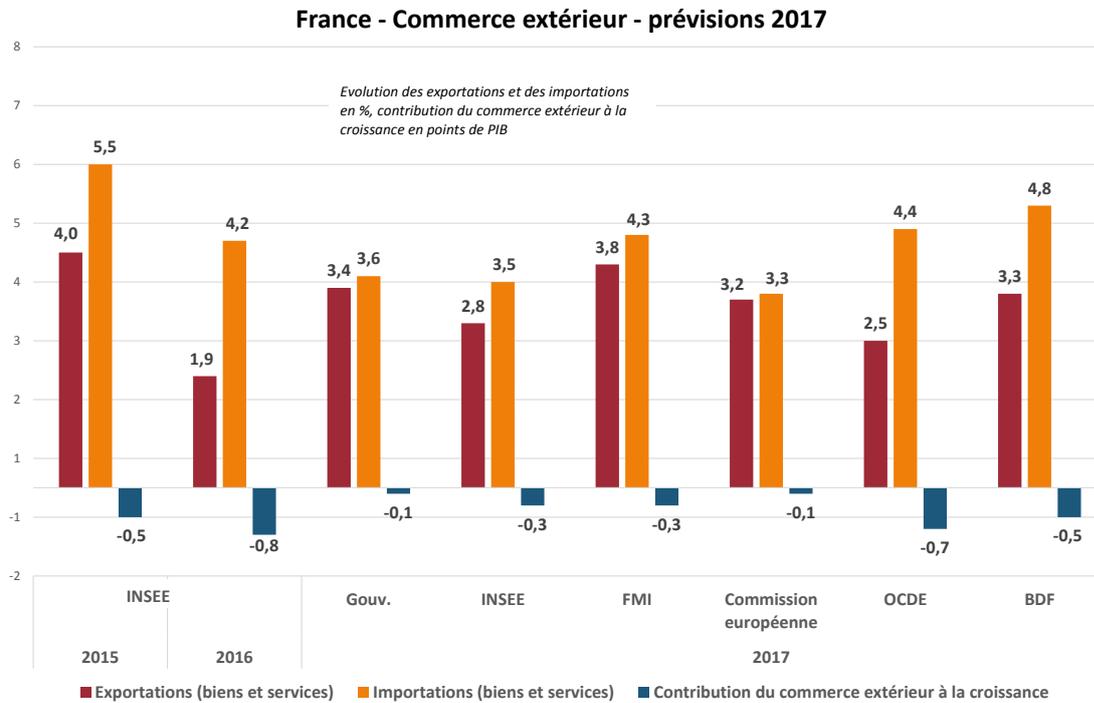
Au final, la contribution du commerce extérieur à la

croissance en 2017 serait une nouvelle fois négative (-0,3 point pour l'INSEE et le FMI, -0,1 point pour la Commission Européenne ou encore -0,5 point pour la

Banque de France)<sup>9</sup>, mais nettement moins toutefois qu'en 2016 (-0,8 point pour l'INSEE).

**En volume, la plupart des prévisions anticipent une hausse des importations supérieure à celle des exportations, mais l'écart se réduit par rapport à 2016**

*Evolution des exportations et des importations (biens et services, en volume) et contribution du commerce extérieur à la croissance*



Sources : INSEE, comptes nationaux annuels et note de conjoncture de juin 2017 ; Gouvernement, PASTAB d'avril 2017 ; FMI : Perspectives de l'économie mondiale, avril 2017 ; Commission européenne, prévisions de printemps, mai 2017 ; OCDE : Perspectives économiques, juin 2017 ; Banque de France (BDF) : indicateurs conjoncturels France, juin 2017.

<sup>9</sup> Données en volumes pour l'INSEE, en valeur pour les autres sources

**POUR EN SAVOIR PLUS :*****Echanges de biens en valeur (Douanes) :***

Analyse des Douanes sur les résultats du <http://bit.ly/1tEngfW>

Données détaillées par pays partenaire et par produit <http://bit.ly/1QQJAnv>

Voir également les données par région française <http://bit.ly/2k0bwOE>

***Echanges de services en valeur (Banque de France) :***

Communiqué mensuel de la Banque de France <http://bit.ly/2fpGYnZ>

Rapport annuel sur la balance des paiements de la France (2016) <http://bit.ly/2ukPGGH>

Données mensuelles, trimestrielles et annuelles, par secteur <http://bit.ly/2vAHBBT>

Pas de données bilatérales par pays partenaire.

***Echanges de biens et services en volume (INSEE) :***

Comptes nationaux annuels <http://bit.ly/2wDmU4R>

Comptes nationaux trimestriels <http://bit.ly/2ukvrsL>

***Prévisions et analyses conjoncturelles***

Note de conjoncture de l'INSEE <http://bit.ly/2ukTwzN>

Prévisions macroéconomiques de la Banque de France <http://bit.ly/2vllmZb>

## Après 4 années de hausse, fléchissement confirmé du nombre d'exportateurs en 2016

- ✓ À 124 334, le nombre d'exportateurs de biens est révisé à la hausse par les Douanes en 2016 mais reste inférieur au niveau de 2015. Après 125 077 en 2015, il diminue légèrement (-0,6 %) pour la première fois depuis 2011.
- ✓ Cette baisse est due à la diminution du nombre de PME entre 2015 et 2016 (-0,4 %). Les Grandes entreprises et ETI sont en augmentation par rapport à 2015 (+0,4 % pour chaque catégorie).

### 1. À 124 334, le nombre d'exportateurs de biens diminue en 2016 (-0,6 %) après la forte progression survenue en 2015 (+2,9 %)

En 2016, le nombre d'exportateurs de biens fléchit légèrement (-0,6 %, à 124 334 après 125 077 en 2015). Cette légère diminution intervient après la très forte progression du nombre d'exportateurs en 2015 (+2,9 %). Ce nombre reste supérieur au niveau de 2014 et dépasse son niveau d'avant-crise, même s'il reste en deçà des chiffres atteints au début des années 2000.

28 951 nouvelles entreprises se sont engagées à l'international en 2016 (exportateurs dits « entrants » - chiffre en légère diminution, après 31 231 en 2015). Les deux-tiers sont des primo-exportateurs (entreprises n'ayant pas exporté les 5 années précédentes).

Le nombre d'exportateurs « sortants » (ayant exporté en 2015 et n'exportant plus en 2016) augmente

(29 694), alors qu'il avait fortement diminué en 2015 (à 27 680).

90 % des « entrants » et des « sortants » sont des entreprises de moins de 20 salariés.

En 2016, le nombre d'exportateurs réguliers (exportant en continu depuis au moins 5 ans) est en forte augmentation à 65 789 (1042 exportateurs réguliers supplémentaires par rapport à 2015, +1,8 %)

### 2. Grandes entreprises et ETI représentent 86 % des montants exportés – mais les PME sont majoritaires en nombre d'exportateurs

La répartition de l'appareil exportateur entre catégories d'entreprises – grandes entreprises, ETI (entreprises de taille intermédiaire) et PME – reste dominée par les PME en nombre d'entreprises (95 %) et par les grandes entreprises et ETI en montant d'exportations (86 %).

Sur l'année 2016, le nombre de grandes entreprises exportatrices augmente légèrement (+0,4 %). Elles représentent 0,4 % du nombre d'exportateurs de biens mais plus de la moitié du montant des exportations (53,6 %). Le montant de leurs exportations diminue de 1,7 % en valeur sur l'année.

Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) exportatrices progressent en nombre de 0,4 %. Elles représentent 4 % du nombre total d'exportateurs mais le tiers des exportations. Leurs exportations diminuent de 0,1 %.

Les exportations des PME progressent fortement (+2,6 %) mais le nombre de PME exportatrices diminue (-0,4 %).

#### Quelques faits stylisés sur les entreprises exportatrices

L'appareil exportateur de la France est souvent considéré comme comportant plusieurs faiblesses, au-delà des critiques qui ont pu être adressées sur la compétitivité plus générale de l'économie française :

- le nombre d'exportateurs est plus faible que dans plusieurs autres Etats européens et a reculé pendant les années 2000 ;
- les entreprises françaises se tourneraient moins vers l'export, y compris lors d'épisodes de faiblesse de la demande intérieure en France\* ;
- le poids des entreprises de taille intermédiaire est moindre que dans d'autres Etats, où ces entreprises représentent une part significative des exportateurs (*Mittelstand* allemand) :

- les petits opérateurs peineraient souvent à se maintenir dans la durée sur les marchés export – même si le phénomène de l'export occasionnel existe et ne constitue pas nécessairement une faiblesse (il peut par exemple correspondre à une commande ponctuelle) et que le tissu des exportateurs connaît chaque année une rotation assez forte.

Toutefois si le nombre d'exportateurs est un indicateur important, il est à relativiser. En effet i) le nombre d'exportateur n'est pas en lui-même un indicateur de performance à l'export. ii) Les comparaisons entre pays, notamment européens, restent par ailleurs fragiles en raison de méthodologies de décompte non entièrement harmonisées. Il existe en particulier un seuil de déclaration pour les échanges intra-européens, différent selon les Etats, ce qui est susceptible d'augmenter le nombre de petits opérateurs recensés dans les Etats

ayant fixé un seuil bas (comme l'Italie, où il est à 0). **iii) D'autres données que celles des Douanes (données fiscales, enquêtes auprès des entreprises) aboutissent à un nombre d'exportateurs et à une comparaison intra-européenne très différents.** L'INSEE, à partir de données de la Direction générale des finances publiques couvrant également les exportateurs de services, comptabilise environ 360 000 entreprises réalisant un chiffre d'affaires à l'exportation, soit un chiffre comparable à celui issu des données analogues en Allemagne (360 000 en 2012, source *Institut für Mittelstandsforschung Bonn*).

**Dans la plupart des pays, les exportations sont assez fortement concentrées sur un nombre limité d'opérateurs.** Au niveau macroéconomique, un petit nombre d'exportateurs importants et réguliers explique une grande part du niveau des exportations : en France en moyenne, 5 % des entreprises réalisent 90 % des exportations, en Allemagne 80 %. En outre, selon certaines études (ex. Barba Navaretti et al. 2015), le montant total des exportations et la performance à l'exportation d'un pays seraient reliés à l'existence d'un petit groupe d'entreprises se détachant fortement des autres par leur forte productivité.

**A l'inverse, les entreprises de plus petite taille sont moins présentes mais elles peuvent souvent exporter de manière indirecte. Le poids direct des PME dans les exportations varie selon les Etats mais demeure généralement limité (14 % en France en 2016).** Cependant, les PME pratiquent aussi **des modes d'exportations indirects** :

- **la vente à un opérateur de négoce international.** Ces derniers représentent selon les Douanes environ 120 Md€ d'exportations par an en France;
- **l'incorporation de leurs produits,** notamment *via* la sous-

traitance, à des produits exportés (ex. sous-traitants aéronautiques) ;

- **le commerce intra-groupe,** c'est-à-dire la vente à une autre filiale du même groupe, qui réalisera l'exportation.

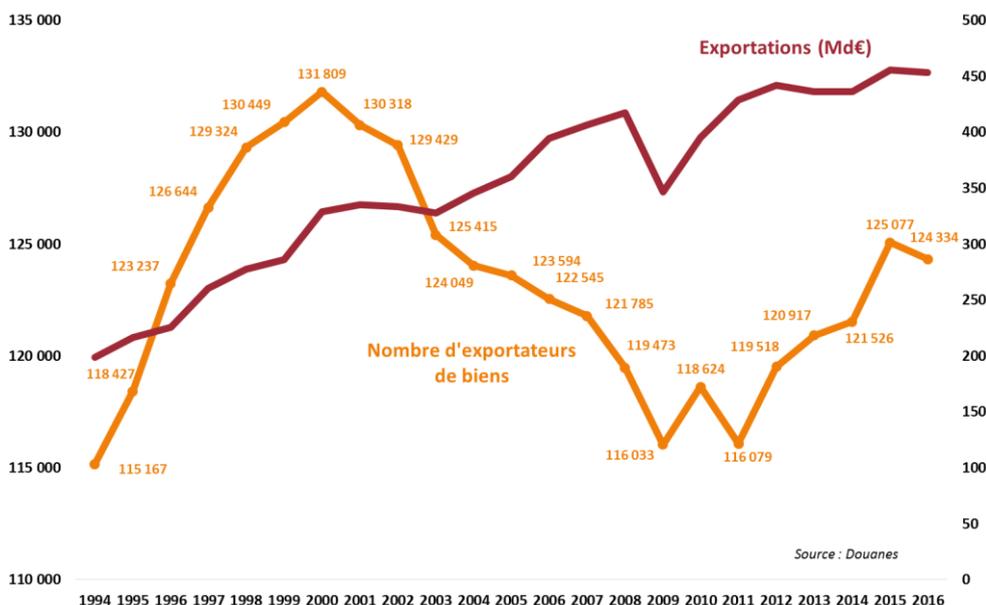
**2 grandes théories existent sur l'internationalisation des PME :**

- **pour la plupart d'entre elles, l'export serait une étape d'un parcours de développement qui débute par les marchés nationaux,** l'export nécessitant généralement des ressources supplémentaires. Les études existantes suggèrent que ce schéma de développement s'observerait dans les industries « matures » ;
- **certaines PME seraient « born global »,** internationalisées dès leur naissance (par l'export et l'implantation à l'étranger). Ce serait le cas notamment d'entreprises des secteurs des nouvelles technologies.

**Dans la plupart des pays, les entreprises exportatrices présentent un profil spécifique.** Elles sont souvent en moyenne **i) plus grandes ii) plus productives** : entre 5 % et 10 % plus productives dans le cas français selon plusieurs études (CEPII 2008, Bellone et Guillou 2011) **iii) plus innovantes** : à la fois sur les produits et sur le processus de production ; 64 % des entreprises exportatrices françaises ont innové entre 2010 et 2012, contre 43 % des entreprises non exportatrices (INSEE 2014).

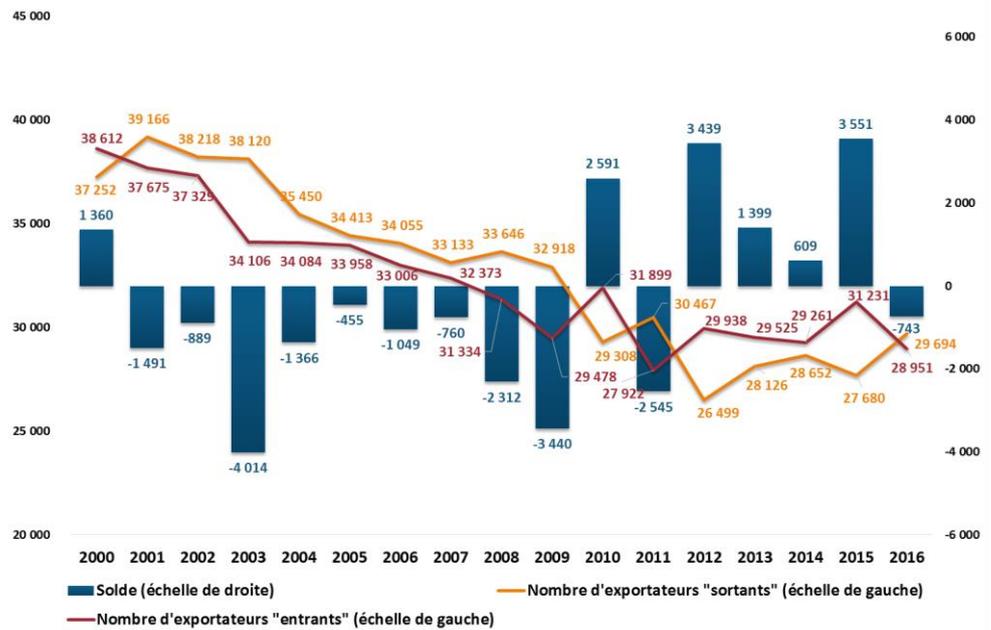
*\*voir notamment Belke, Oeking, Setzer, Exports and capacity constraint, a smooth transition regression model for six euro area countries, 2014.*

**Depuis son point bas en 2009, le nombre d'exportateurs de biens a progressé de 7,2 %**



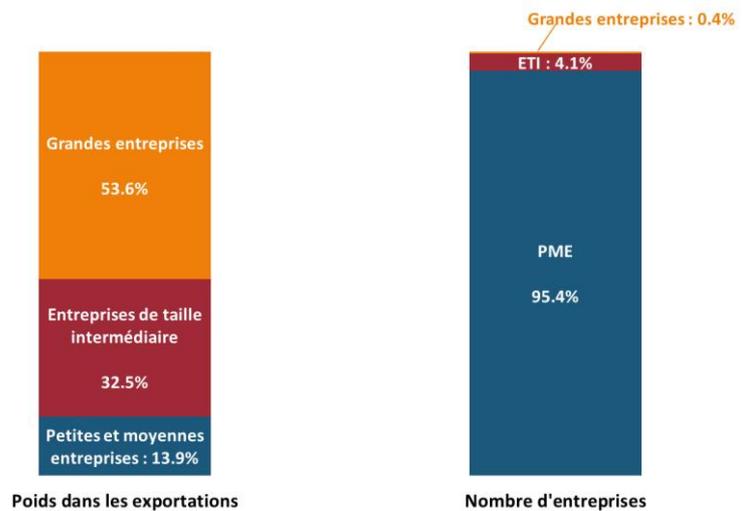
**Le taux de rotation annuel de l'appareil exportateur est d'environ un quart : chaque année, près de 25 % des exportateurs cessent d'exporter et un nombre proche d'entreprises se lance à l'export**

Source : Douanes



**Les grandes entreprises ne représentent que 0,4 % du nombre d'exportateurs – mais la moitié des exportations**

Source : Douanes



**POUR EN SAVOIR PLUS :**

Les exportateurs français de biens en 2016 - données révisées (août 2017) <http://bit.ly/2ul01CA>  
 Direction générale des Douanes et droits indirects (DGDDI). Voir également les données détaillées <http://bit.ly/2vAb12X>

« Un appareil exportateur de plus en plus concentré malgré des disparités sectorielles » <http://bit.ly/1JsLagQ>  
 Direction générale des Douanes et droits indirects (DGDDI), Etudes et éclairages n°57, mai 2015

Palmarès des entreprises exportatrices et importatrices françaises <http://bit.ly/1UrfLuk>  
 Liste des principaux exportateurs et importateurs français, au niveau national et par région / département. DGDDI

Se Projeter à l'international : Petit guide à l'usage des entrepreneurs <http://bit.ly/1Hsd3Au>  
 BPI France. Rappel de quelques grandes données sur les entreprises exportatrices.

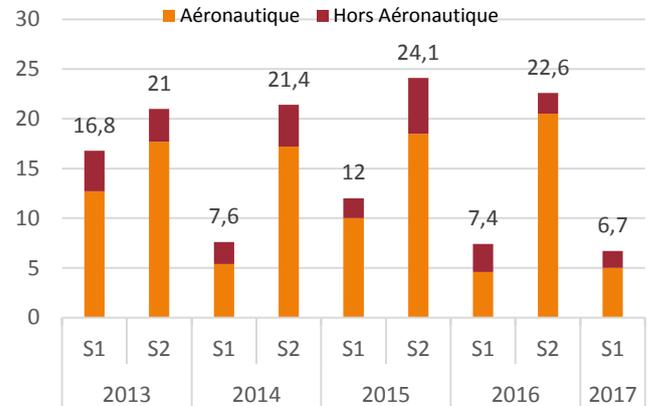
# Des grands contrats dans les économies émergentes en baisse par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2016

- ✓ **Les grands contrats** d'équipement civil conclus par des entreprises françaises dans les pays émergents et en développement **enregistrent un repli, avec une « part française <sup>10</sup>» estimée à 6,7 Md€** ce semestre (soit -0,7 Md€ par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2016) et après un deuxième semestre 2016 exceptionnel.
- ✓ **L'aéronautique demeure le secteur dominant**, représentant 75 % des grands contrats en montants (5,0 Md€).
- ✓ **L'Asie émergente reste la première zone cliente**, avec 55 % du montant total, suivie par l'Afrique.

## 1. Des conclusions de grands contrats civils en baisse avec une part française estimée à 6,7 Md€

Les signatures dans le secteur aéronautique restent à un niveau historiquement bas (5,0 Md€), malgré une commande de 20 A350-900 par la compagnie chinoise China Eastern Airlines. En nombre de contrats, **sur les 10 plus gros signés au cours du semestre, 6 relèvent de l'aéronautique**, principalement Airbus en Asie (Chine, Inde et Philippines).

**Hors aéronautique, les montants sont également en baisse, à 1,7 Md€.** Les principaux contrats ont été conclus au Mozambique et en Zambie dans le secteur de l'énergie et au Vietnam dans le matériel ferroviaire



## 2. L'Asie reste la première zone cliente, avec l'Afrique en deuxième position

**L'Asie émergente reste notre première zone cliente, avec 55 % du montant total** des contrats signés (3,7 Md€), notamment grâce à des contrats majeurs dans l'aéronautique.

Après une baisse en 2016, **l'Afrique (1,7 Md€) affiche un rebond.** Il s'appuie principalement sur les contrats signés par Technip au Mozambique et par Airbus en Éthiopie.

En **Amérique latine**, les montants se maintiennent à un niveau identique à ceux de 2016 à **0,9 Md€.**

Les contrats signés au **Proche-Orient (0,4 Md€)** chutent fortement par rapport à 2016.

Quasiment aucun grand contrat n'a été recensé en **Europe centrale et orientale et dans la Communauté des États indépendants (CEI) (0,06 Md€)** au cours de ce semestre.

<sup>10</sup> part devant donner lieu à des exportations depuis la France

**La baisse touche à la fois l'aéronautique et les autres secteurs**

Md€	2013		2014		2015		2016		2017
	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1
Aéronautique	12,7	17,7	5,4	17,2	10,0	18,5	4,6	20,5	5,0
Hors Aéronautique	4,1	3,3	2,2	4,2	2,0	5,6	2,8	2,1	1,7
<b>Total</b>	<b>16,8</b>	<b>21,0</b>	<b>7,6</b>	<b>21,4</b>	<b>12,0</b>	<b>24,1</b>	<b>7,4</b>	<b>22,6</b>	<b>6,7</b>

Source : DG Trésor, Services économiques à l'étranger

**En termes géographiques, une régression dans la plupart des grandes régions du monde sauf en Afrique et en Amérique latine**

Md€	2013		2014		2015		2016		2017
	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1
PECO et CEI	1,0	0,6	0,3	1,6	0,3	4,2	0,4	0,1	0,0
Amérique Latine	0,3	1,9	0,2	1,1	3,5	1,0	0,8	0,7	0,9
Asie émergente	11,5	5,9	4,1	13,7	2,0	15,7	4,4	13,0	3,7
Proche-Orient	2,9	11,5	1,6	3,3	5,5	1,8	0,8	7,6	0,4
Afrique	1,2	1,1	1,4	1,7	0,7	1,4	1,0	1,2	1,7
<b>Total</b>	<b>16,8</b>	<b>21,0</b>	<b>7,6</b>	<b>21,4</b>	<b>12,0</b>	<b>24,1</b>	<b>7,4</b>	<b>22,6</b>	<b>6,7</b>

Source : DG Trésor, Services économiques à l'étranger

**POUR EN SAVOIR PLUS :**

Les commandes et livraisons d'Airbus <http://bit.ly/1t5NPTj>  
Tableau de suivi mensuel, sur le site du constructeur.

Bâtiment et travaux publics : recensement par le Syndicat des entrepreneurs français internationaux (SEFI) des principaux contrats remportés par ses membres <http://bit.ly/1WWOPEg>  
Bilan annuel depuis 2009, par contrat et par pays.

Rapport 2017 au Parlement sur les exportations d'armement <http://bit.ly/2u4Pn5r>

Rapport annuel du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS) <http://bit.ly/2i0FErA>

# Après un ralentissement en 2016, l'activité et le commerce dans le monde accélèreraient en 2017

- ✓ En 2017, la croissance mondiale augmenterait à 3,5 % selon le FMI, après 3,2 % en 2016. Elle serait portée par le regain de dynamisme aux États-Unis, les sorties de récession au Brésil et en Russie.
- ✓ Le commerce mondial accélèrerait même plus vivement (4,0 % en volume selon le FMI, après 2,3 % en 2016), en retrouvant un rythme de croissance plus en ligne avec l'activité mondiale.
- ✓ En 2017, les exportations françaises accélèreraient progressivement après un début d'année timide lié en partie au contrecoup des exportations aéronautiques record de décembre. Les exportations seraient portées par le redémarrage de la demande mondiale et la résorption de facteurs exceptionnels qui avaient pesé négativement en 2016 (mauvaises récoltes agricoles, attentats qui ont affecté la fréquentation touristique).

## 1. En 2017, l'activité mondiale accélèrerait à 3,5 % selon le FMI

La croissance mondiale atteindrait 3,5 % en 2017 selon le FMI<sup>11</sup>.

❖ *L'accélération de l'activité mondiale serait portée par les économies avancées d'une part...*

L'activité accélèrerait dans les économies avancées – à 2,0 %, après 1,7 % en 2016 – notamment aux États-Unis, où la croissance augmenterait nettement à 2,1 % après le trou d'air observé en 2016 (1,6 %), portée par une reprise de l'investissement.

En zone euro, la reprise économique se poursuivrait à un rythme quasi-stable (+1,9 % après +1,8 % en 2016). L'inflation totale remonterait en 2017, portée par l'accélération des prix énergétiques, ce qui pèserait sur le pouvoir d'achat des ménages et par suite sur la consommation privée. En parallèle, la poursuite de la politique

monétaire accommodante de la BCE et l'amélioration des conditions de financement continueraient de soutenir l'investissement privé, malgré la hausse des incertitudes (référendum britannique, élections nationales, etc.). Par ailleurs, l'accélération de la demande mondiale favoriserait la reprise des exportations.

Enfin au Japon, la croissance augmenterait légèrement mais resterait modeste (1,3 %, après 1,0 %), portée par le commerce extérieur et le soutien budgétaire.

❖ *... et par les économies émergentes d'autre part*

Dans les économies émergentes, l'activité accélèrerait à 4,6 % selon le FMI, après 4,3 % en 2016. Cette accélération serait portée en grande partie par le Brésil et la Russie, qui sortiraient progressivement de récession.

❖ *Plusieurs facteurs d'incertitude entourent ce scénario*

La croissance mondiale reste soumise à plusieurs incertitudes, parmi lesquelles les orientations de politique budgétaire, en particulier aux États-Unis, l'ampleur des effets du référendum britannique ainsi que l'ampleur et le calendrier du ralentissement chinois d'une part et de la reprise des autres économies émergentes d'autre part.

### Persistence de fragilités dans les économies émergentes

La situation des économies émergentes s'est globalement détendue début 2017 grâce à un environnement international relativement porteur mais les perspectives économiques restent incertaines. La croissance des économies émergentes pourrait augmenter en 2017, après avoir atteint un point bas en 2016, comme le suggèrent les principaux indicateurs publiés au premier semestre 2017.

La croissance a été soutenue par l'accélération de l'activité en Chine, la stabilisation des prix des matières premières et les politiques économiques américaines moins restrictives qu'anticipé. En Chine, le stimulus budgétaire et monétaire adopté par les autorités a permis une augmentation de la croissance mais contribue à l'accroissement de certains déséquilibres internes. Le léger rebond de la demande chinoise a bénéficié à ses principaux partenaires commerciaux et contribué plus largement à

<sup>11</sup> Les prévisions citées ici sont issues de la mise à jour des Perspectives économiques mondiales de juillet 2017.

l'accélération du commerce international observée depuis fin 2016. Il soutient également les prix des matières premières et réduit les pressions pesant sur les pays exportateurs dont la situation reste très dégradée en raison de la faiblesse persistante des cours. En particulier, les prix du pétrole et du gaz se sont stabilisés, notamment grâce à la prorogation de l'accord de l'OPEP, mais ils restent bien en deçà des niveaux qui prévalaient début 2014. Par ailleurs, les économies émergentes ont bénéficié début 2017 d'entrées nettes de capitaux étrangers grâce notamment à un rythme de hausse des taux d'intérêt américains plus progressif qu'anticipé.

**La persistance d'importantes vulnérabilités structurelles et l'accroissement des incertitudes politiques pèsent sur les perspectives des économies émergentes.** L'augmentation de l'endettement privé a généré des risques financiers qui pèsent sur les perspectives de croissance à plus long terme. C'est particulièrement le cas en Chine où la croissance de l'activité reste alimentée par une croissance non soutenable du crédit. Dans ce contexte, les autorités chinoises ont introduit ces derniers mois des mesures visant à réduire les vulnérabilités financières. Certaines économies émergentes sont exposées à la hausse des coûts du financement international ou à un retrait des capitaux étrangers, notamment lorsque les Etats et les entreprises sont lourdement endettés en devises. Par ailleurs, la stabilisation du prix des matières premières ne doit pas occulter la persistance d'importantes vulnérabilités structurelles dans les économies exportatrices (Russie, Moyen-Orient) qui restent trop peu diversifiées. Plus généralement, l'allocation sous-optimale du capital pèse sur la productivité et la croissance potentielle des économies émergentes même si la situation est très hétérogène : certaines économies font face à des surcapacités de production (Chine) tandis que d'autres pâtissent d'un déficit d'investissement (Afrique du Sud, Brésil, Inde), notamment en infrastructures. Enfin, les tensions politiques (Brésil, Turquie, Venezuela) et géopolitiques (Moyen-Orient, Russie) créent des incertitudes qui pénalisent la croissance potentielle à plus long terme.

**Les marges de manœuvre de politique économique des économies émergentes apparaissent limitées.** Les récentes entrées de capitaux étrangers favorisent l'appréciation des devises et la diminution de l'inflation importée, mais l'endettement élevé du secteur privé et la perspective de hausse des taux d'intérêt américains limitent l'assouplissement des politiques monétaires. Par ailleurs, même si la stabilisation des prix des matières premières a réduit les tensions budgétaires dans les pays exportateurs, la faiblesse persistante des cours nécessite de poursuivre la consolidation des finances publiques dans de nombreux pays.

## 2. Le commerce mondial se redresserait également en 2017 après un net ralentissement en 2016

### ❖ *Le commerce mondial se redresserait en 2017*

**La croissance du commerce mondial augmenterait sensiblement en 2017 selon le FMI : elle atteindrait 4,0 % en volume, après 2,3 % en 2016<sup>12</sup>.** Ceci s'expliquerait par le redressement des échanges

dans les économies émergentes, couplé à l'accélération du commerce dans les pays avancés. Ce scénario d'une accélération des échanges commerciaux mondiaux en 2017 est consensuel parmi les organisations internationales.

Les derniers indicateurs disponibles, notamment les indices des directeurs d'achat, sont cohérents avec une amélioration en 2017. **Les perspectives s'améliorent aussi bien dans la zone euro, où l'indice des nouvelles commandes à l'export a atteint un plus haut depuis début 2011, qu'au niveau mondial.**

**La croissance du commerce mondial serait légèrement plus rapide que celle de l'activité mondiale, mais demeurerait bien inférieure à son niveau de longue période d'avant crise, où elle atteignait 6,7 % par an en moyenne entre 1990 et 2008.**

### ❖ *Le commerce s'intensifierait à la fois dans les économies avancées et émergentes*

**Dans les économies émergentes, les échanges accéléreraient en 2017 (3,6 % après 2,0 %).** Les sorties de récession en Russie et au Brésil permettraient un net rebond de leurs importations.

**La croissance des échanges dans les économies avancées serait similaire (3,9 % après 2,3 % en 2016). Les économies avancées contribueraient toutefois davantage à la croissance du commerce mondial en 2017, en raison de leur poids relativement plus élevé (elles représentent deux tiers du commerce mondial environ).**

### ❖ *Le rythme de croissance du commerce mondial demeure incertain*

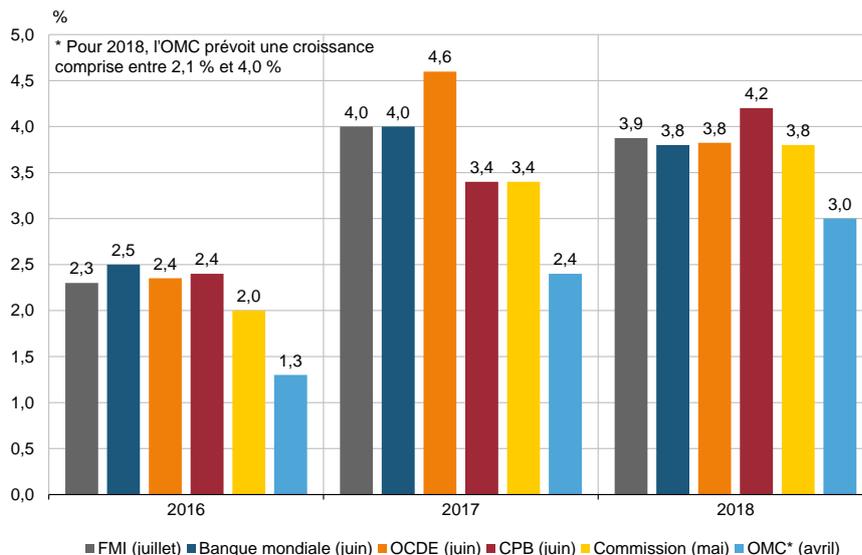
**Si le scénario d'une accélération du commerce mondial est consensuel, son ampleur varie sensiblement selon les prévisionnistes.** D'une part, il pourrait être plus élevé qu'anticipé si le dynamisme observé fin 2016 et début 2017 se maintenait. D'autre part, la reprise du commerce mondial pourrait être freinée par la mise en place d'éventuelles mesures protectionnistes.

<sup>12</sup> Taux de croissance annuel moyen, en volume (biens et services).

**Après avoir atteint en 2016 un plus bas depuis 2009, le taux de croissance du commerce mondial se redresserait en 2017**

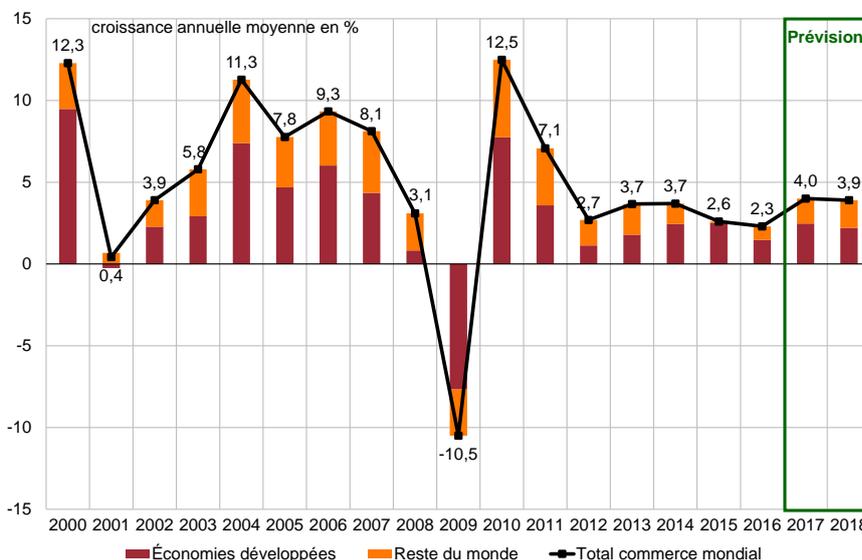
FMI, OCDE, Commission européenne, Centraal Plan Bureau (CPB) : échanges de biens et de services. OMC : échanges de biens.

Sources : FMI, Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale, juillet 2017 ; OCDE, Perspectives économiques, juin 2017 ; Commission européenne, Perspectives économiques européennes, mai 2017 ; Organisation mondiale du commerce (OMC), avril 2017 ; Banque mondiale, Perspectives économiques mondiales, juin 2017 ; Centraal Plan Bureau (CPB), Short-term Forecasts, juin 2017



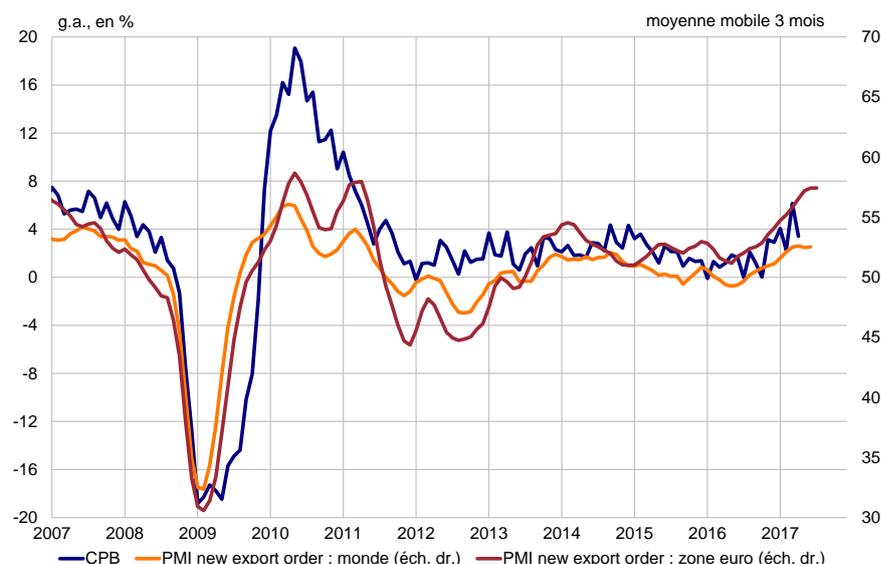
**L'accélération du commerce mondial serait portée à la fois par les économies avancées et émergentes**

Source : FMI, Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale, juillet 2017



**Les nouvelles commandes à l'exportation progressent aussi bien en zone euro, qu'au niveau mondial, laissant présager une accélération du commerce mondial en 2017**

Source : Centraal Plan Bureau (CPB), Markit  
Derniers points : avril (commerce), mai (PMI monde), juin (PMI zone euro)



### 3. Les exportations françaises devraient bénéficier de l'embellie de la demande mondiale

❖ Une demande adressée à la France dynamique début 2017

La demande mondiale adressée à la France a été dynamique au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, après avoir déjà progressé fortement au 4<sup>e</sup> trimestre 2016. En particulier, les importations ont été relativement vigoureuses en début d'année en Espagne et au Royaume-Uni.

❖ Au total, la demande extérieure se redresserait en 2017

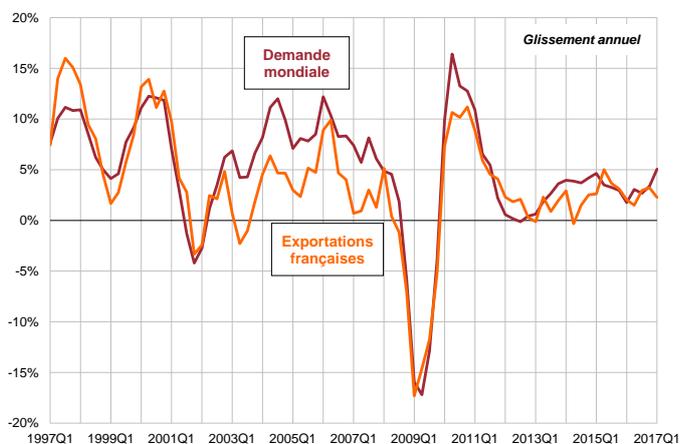
Sur l'ensemble de l'année 2017, la plupart des prévisionnistes misent sur une **nette accélération de la demande adressée** à l'économie française. Elle devrait émaner aussi bien de la zone euro et des États-Unis que des économies émergentes.

Comme pour le commerce mondial, l'ampleur de l'accélération anticipée de la demande adressée à la France varie selon les prévisionnistes.

**La demande mondiale accélère, les exportations françaises en bénéficieraient progressivement**

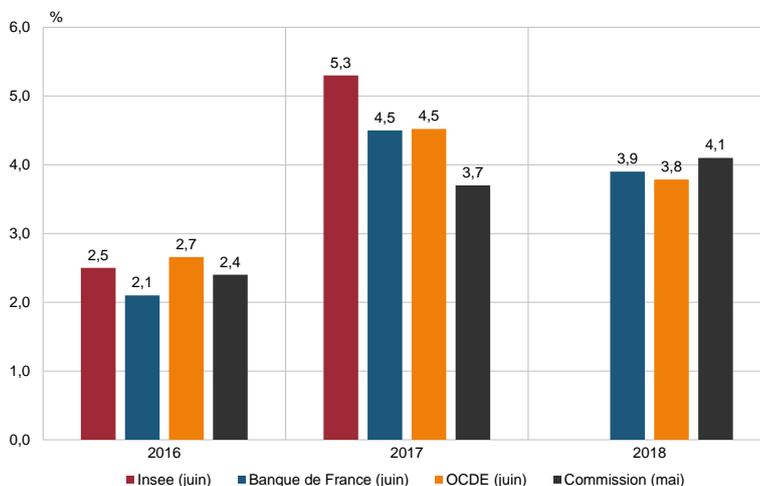
Source : comptes nationaux, DG Trésor

Champ : biens



**Comme le commerce mondial, la demande mondiale adressée à la France devrait se redresser en 2017**

Sources : Commission européenne, Perspectives économiques européennes, mai 2017 ; OCDE, Perspectives économiques, juin 2017 ; Banque de France, Projections macroéconomiques, juin 2017 ; INSEE, Note de Conjoncture juin 2017.



**POUR EN SAVOIR PLUS :**

*Perspectives de l'économie mondiale (World Economic Outlook Avril 2017)* <http://bit.ly/2ok3MFg>  
Fonds monétaire international (FMI)

*Perspectives économiques* <http://bit.ly/1Vizr3X>

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Voir notamment la **base de données** : <http://bit.ly/1n2d7h8>

*World Trade Monitor : évolution mensuelle du commerce mondial* Institut statistique national des Pays-Bas (CPB) <http://bit.ly/2aTjmX0>

# La compétitivité de l'économie française continue de s'améliorer

- ✓ Depuis début 2016, la compétitivité-prix de la France vis-à-vis de ses concurrents de l'OCDE progresse ainsi que la compétitivité-coût, mais dans une moindre mesure. En particulier, l'effet des variations de taux de change a été quasi-neutre depuis cette date.
- ✓ Vis-à-vis de ses concurrents de la zone euro la compétitivité-prix s'améliore dans le même temps tandis que la compétitivité-coût reste quasi-stable.
- ✓ Cette amélioration s'inscrit dans la poursuite des gains réalisés depuis 2014, grâce à la dépréciation de la monnaie unique et aux mesures d'allègements du coût du travail.

## 1. Une compétitivité par rapport à l'OCDE orientée à la hausse, dans la continuité des améliorations observées depuis 2014

Depuis début 2016, la compétitivité-prix de la France progresse ainsi que la compétitivité-coût<sup>13</sup>, mais dans une moindre mesure (+2,4 % et +1,0 % respectivement). Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) et le Pacte de responsabilité et de solidarité ont contribué à cette amélioration.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2017<sup>14</sup>, la compétitivité prix et la compétitivité-coût progressent légèrement (+0,3 % et +0,4 %, respectivement).

## 2. La compétitivité-coût par rapport au reste de la zone euro reste globalement stable

Par rapport au reste de la zone euro, la compétitivité-prix de la France progresse modérément depuis début 2016, et la compétitivité-coût reste globalement stable si bien que l'effort de marge des entreprises augmente légèrement.

Dans le même temps, l'Allemagne voit sa compétitivité-prix s'améliorer depuis début 2016 (+3,6 %) mais sa compétitivité-coût reculer (-0,7 %) par rapport à ses concurrents de l'OCDE. Parallèlement en Espagne, la compétitivité-prix reste quasi-stable

(+0,3 %) et la compétitivité-coût progresse significativement (+2,4 %). En Italie, les compétitivités prix et coût progressent de manière similaire (+0,6 %). Ainsi, les marges des entreprises exportatrices diminuent en Allemagne, se stabilisent en Italie et progressent en Espagne.

### Indicateurs de compétitivité-prix, de compétitivité-coût et effort de marge

La **compétitivité-prix** à l'exportation est définie comme le rapport entre le prix à l'exportation des biens et services étrangers et celui des biens et services français. Le prix étranger est la moyenne d'un ensemble de pays, pondéré par la concurrence que chacun d'entre eux exerce sur les différents marchés d'exportation de la France. Cette pondération repose sur (i) l'importance du marché pour la France (poids dans les exportations françaises) et (ii) la part détenue par le concurrent sur ce marché.

La **compétitivité-coût** mesure le rapport entre les coûts salariaux unitaires de la France (coût du travail corrigé de la productivité) et ceux de ses concurrents. La même pondération par pays que ci-dessus est utilisée. Les coûts sont mesurés sur l'ensemble de l'économie, couvrant à la fois les secteurs les plus exportateurs et ceux moins ouverts aux échanges internationaux.

Les indicateurs de compétitivité-prix et coût de nos principaux partenaires de la zone euro figurant ci-dessous sont calculés selon la même méthodologie.

L'**effort relatif de marge** à l'exportation est le rapport de la compétitivité-prix à la compétitivité-coût.

La compétitivité-prix française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune. Cette amélioration peut résulter (i) soit d'une moindre inflation (ii) soit d'une baisse du taux de change effectif nominal (TCEN) de la France (iii) soit d'une combinaison de ces deux facteurs. Une situation dans laquelle la compétitivité-coût se détériore tandis que la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression de leurs marges par les exportateurs français plus important que chez leurs concurrents étrangers.

Ces comparaisons de compétitivité sont réalisées vis-à-vis d'économies avancées (OCDE, zone euro ; cf. ci-dessous) et les indicateurs présentés dans les graphiques portent sur les évolutions (indices en base 100 au 1<sup>er</sup> trimestre 2000).

Deux ensembles de pays concurrents sont utilisés :

- 24 pays de l'OCDE : ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie et Estonie), de l'Islande, du Chili et d'Israël ;
- la zone euro.

Les données sont issues de la base OCDE Perspectives économiques n°99, juin 2016. L'indicateur de compétitivité-coût présenté dans ce dossier tient compte de la baisse de coût du travail liée au crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE).

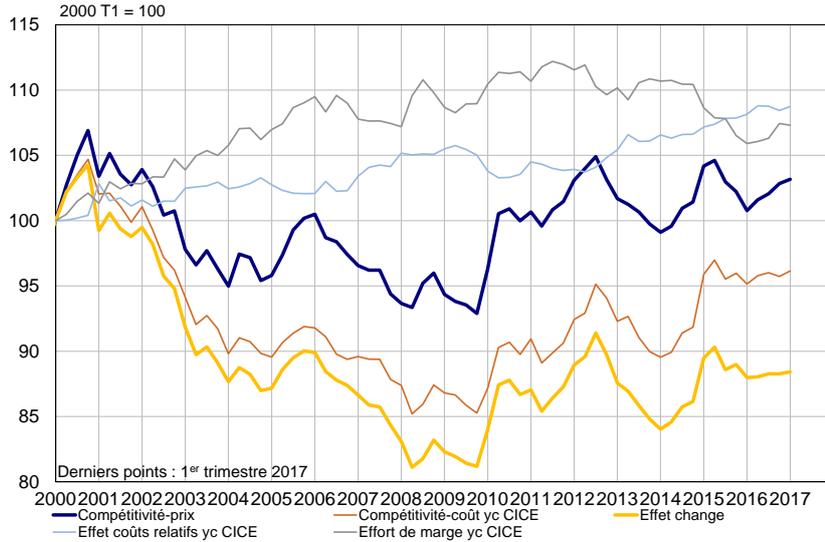
**Sources :** DG Trésor, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

<sup>13</sup> Voir définitions dans l'encadré.

<sup>14</sup> Dernière donnée disponible et les données présentées dans cette fiche sont encore susceptibles d'être révisées.

**Depuis début 2016, la compétitivité-prix de la France vis-à-vis de ses concurrents de l'OCDE s'améliore**

Sources : données OCDE, calculs DG Trésor, la mesure de la compétitivité prend en compte le CICE

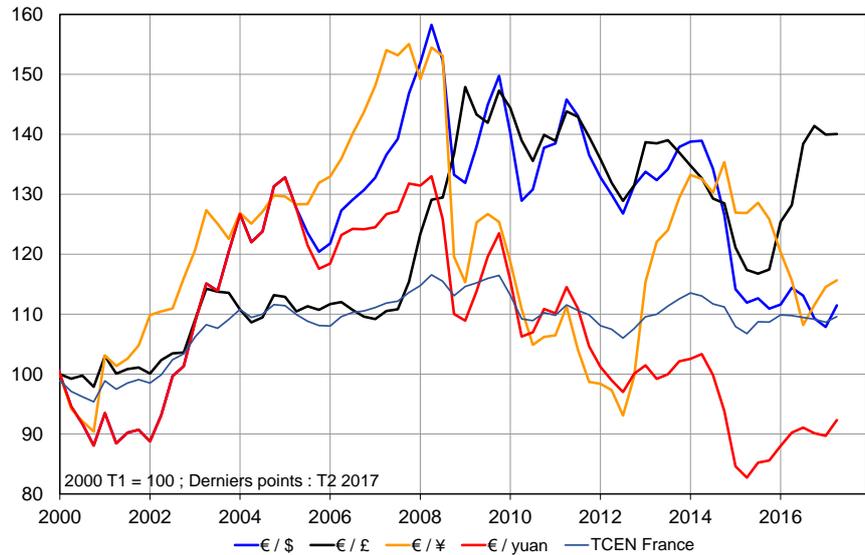


Une hausse des courbes de compétitivité et d'effet-change correspond à une amélioration de la compétitivité de la France.

**Après s'être déprécié face au dollar et au yuan au 1<sup>er</sup> trimestre, le taux de change bilatéral de l'euro s'est apprécié au 2<sup>e</sup> trimestre 2017 vis-à-vis de toutes les grandes monnaies...**

**... avec au total un taux de change effectif de la France en légère appréciation au 2<sup>e</sup> trimestre**

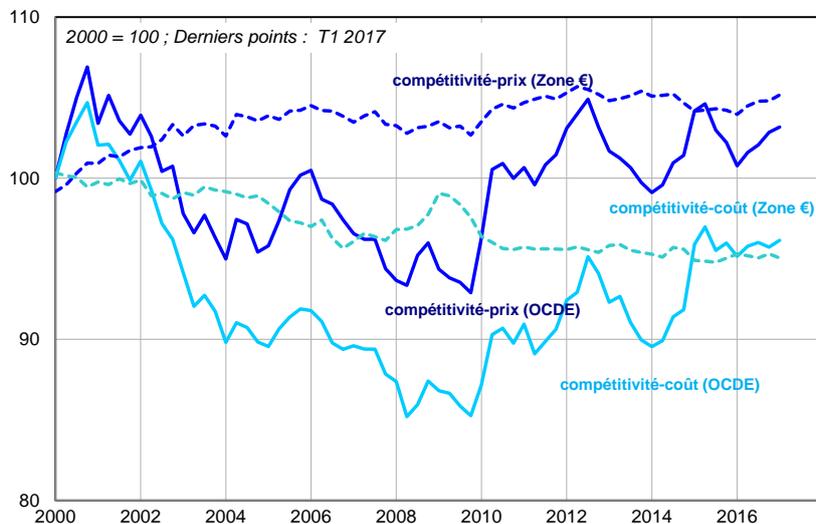
Sources : données Banque centrale européenne (BCE), calculs DG Trésor



**Par rapport au reste de la zone euro, la compétitivité-prix de la France progresse modérément au 1<sup>er</sup> trimestre 2017 quand la compétitivité-coût recule légèrement.**

Une hausse des courbes correspond à une amélioration de la compétitivité.

Sources : données OCDE, calculs DG Trésor



**L'euro s'est légèrement déprécié en moyenne au premier semestre mais s'est fortement apprécié en fin de semestre**

Après s'être apprécié en 2016, l'euro s'est légèrement déprécié en moyenne au premier semestre : son taux de change effectif nominal (TCEN) pour l'ensemble de la zone euro et pour la France a reculé en moyenne, de respectivement -0,5 % et -0,2 % par rapport au semestre précédent, après +2,0 % et +1,4 % en 2016.

La légère baisse du TCEN de l'euro s'explique par :

- (i) **Une légère dépréciation face au dollar** : le dollar s'est apprécié en fin d'année 2016 puis s'est déprécié tout au long du 1<sup>er</sup> semestre 2017 sans pour autant rattraper en moyenne son niveau au 2<sup>e</sup> semestre 2016 : son taux de change effectif (TCEN) s'est apprécié de +1,5 % en moyenne au 1<sup>er</sup> semestre, après +1,5 % en 2016. Ce renchérissement du dollar à la suite des élections américaines s'est peu à peu dissipé avec les incertitudes sur la conduite de la politique économique américaine et les résultats des différentes élections européennes.
- (ii) **La stabilité de la livre sterling** : les cours bilatéraux de la livre et son TCEN ont continué à évoluer à la hausse et à la baisse bien que leur volatilité se soit réduite. A noter que la livre n'a que peu réagi au déclenchement officiel du processus de sortie de l'Union européenne : les déclarations globalement rassurantes des autorités britanniques et européennes ont paru apaiser les investisseurs.
- (iii) **La forte dépréciation du yen face à l'euro** : les divergences de politique de monétaire entre la Fed et la BoJ ont soutenu le dollar face au yen : son TCEN a baissé de -5,3 % au 1<sup>er</sup> semestre 2017 après +15 % en 2016 et son cours face au dollar de -6 % après +11,5 % en 2016.

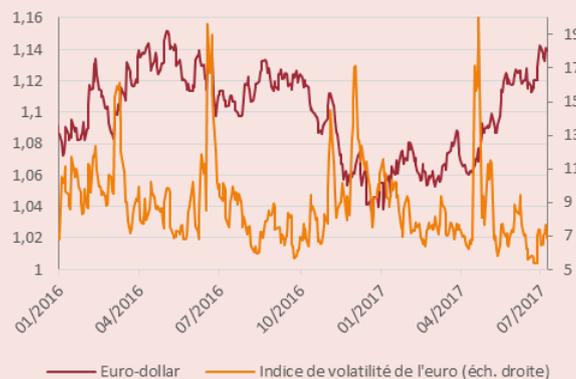
Au premier semestre 2017, la volatilité a nettement diminué sur le marché des changes. L'hypothèse d'un lancement prochain du processus de sortie des politiques non conventionnelles de la BCE a soutenu le cours de l'euro en début d'année et en fin de période. En parallèle, la hausse puis la baisse du risque politique en zone euro a contribué à peser puis à soutenir le cours de l'euro. L'euro s'est ainsi fortement apprécié en fin de semestre, bien au dessus de son niveau moyen sur le semestre.

**Le TCEN de l'euro s'est déprécié au premier trimestre mais apprécié au deuxième trimestre...**



Source : BCE, calculs DG Trésor

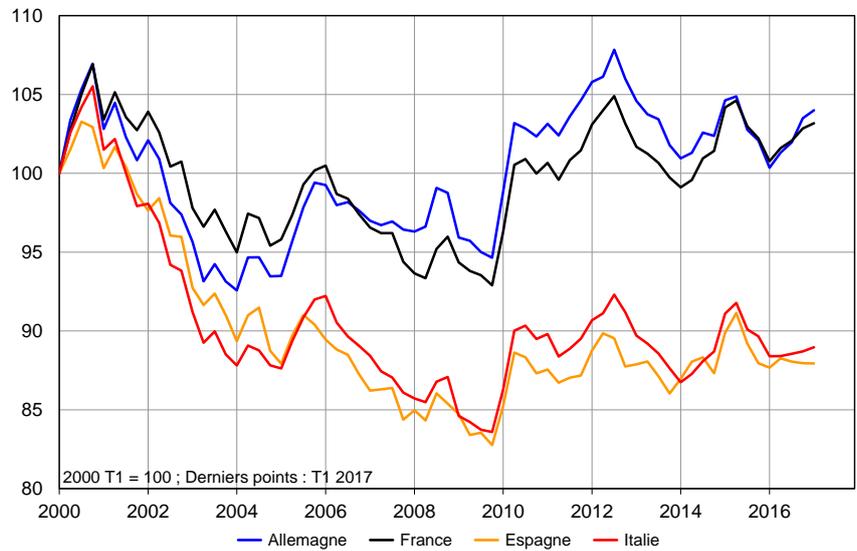
**... dans un contexte de baisse de la volatilité du change**



Source : Reuters, calculs DG Trésor

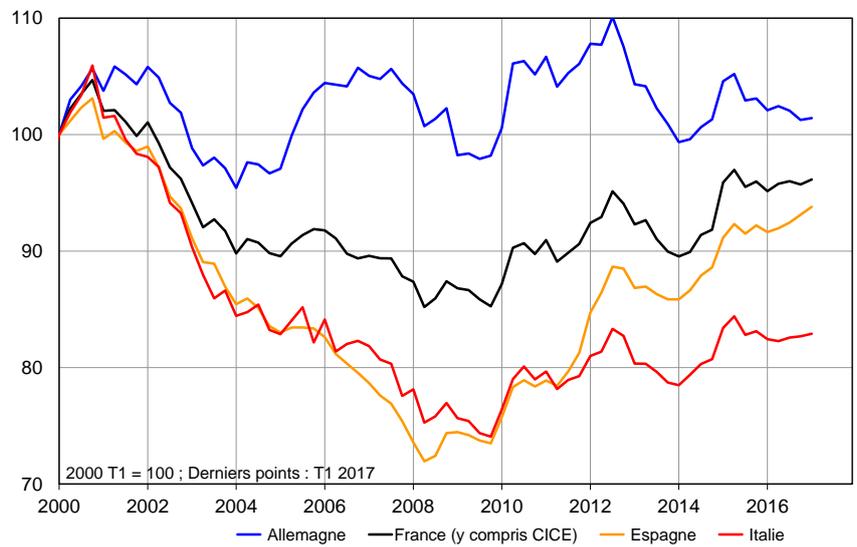
**La compétitivité-prix de la France connaît une évolution récente proche de celle de l'Allemagne...**

Sources : données OCDE, calculs DG Trésor.



**... et l'écart de compétitivité coût entre les deux pays continue de se réduire**

Sources : données OCDE, calculs DG Trésor.



# Les parts de marché de la France se maintiennent

- ✓ La part de marché de la France dans le commerce mondial s'est globalement stabilisée depuis 2012, à 3,2 % sur les biens et à 3,5 % sur les biens et services.
- ✓ Cette stabilisation contraste avec le mouvement à la baisse enregistré depuis le début des années 1990.
- ✓ Elle s'observe également sur les données en volume, ce qui souligne qu'elle n'est pas due principalement à des effets de valorisation, notamment à l'évolution des taux de change. En volume, la part de marché française, qui avait légèrement reculé en 2013 et 2014, se redresse depuis 2015.

## 1. La part de la France dans le commerce mondial tend à se stabiliser depuis 5 ans en valeur, alors qu'elle reculait depuis le début des années 1990

La stabilisation de la part de marché en valeur de la France dans le commerce mondial observée depuis 2012 s'est poursuivie en 2016 (dernière année disponible). Les exportations françaises représentent 3,2 % des exportations mondiales de biens (en légère amélioration par rapport à 2015) et 3,5 % des exportations de biens et services (comme en 2015).

Les autres membres de la zone euro enregistrent également une inflexion depuis 2012 (cf. tableaux ci-dessous).

Cette stabilisation contraste avec la tendance, observée depuis le début des années 1990, à une baisse de la part des grandes économies avancées dans le commerce mondial. Le poids de la France était ainsi passé de 6,2 % en 1990 (biens et services) à 3,4 % en 2012. Ce recul sur longue période est dû en grande partie à l'augmentation du poids des économies émergentes dans les échanges mondiaux. La Chine en particulier, entrée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à la fin de l'année 2001, a enregistré une progression très rapide de ses échanges, devenant en 2009 le 1<sup>er</sup> exportateur mondial de biens devant l'Allemagne. Mais le recul des parts de marché des économies avancées a pu également refléter, selon

les pays, l'évolution de leur compétitivité ou une spécialisation géographique plus ou moins orientée vers les marchés en forte croissance. Dans le cas de la France, la dégradation de la compétitivité-prix et la détérioration de la compétitivité hors-prix ont joué au cours des années 2000 ; la France a en outre été exposée à la concurrence exercée par l'Allemagne, qui n'a pas connu cette dégradation.

L'interprétation de la part de marché en valeur est toutefois rendue délicate par les effets de valorisation. Les variations de la part de marché en valeur reflètent en effet non seulement la compétitivité intrinsèque d'un pays et son engagement commercial vers les zones économiquement dynamiques, mais aussi la variation des prix des marchandises échangées. Par exemple, lorsque la monnaie d'un pays se déprécie, sa part de marché en valeur est mécaniquement réduite avant que les effets de compétitivité n'influent positivement sur les quantités exportées.

Il est ainsi nécessaire d'examiner des évolutions en volume, qui ne sont pas affectées par la variation des prix des biens et services échangés et offrent un meilleur diagnostic sur les évolutions des performances des différents pays de l'OCDE et sur la position relative de la France.

### Plusieurs facteurs peuvent expliquer la tendance à la stabilisation des parts de marché de la France observée depuis la mi-2011

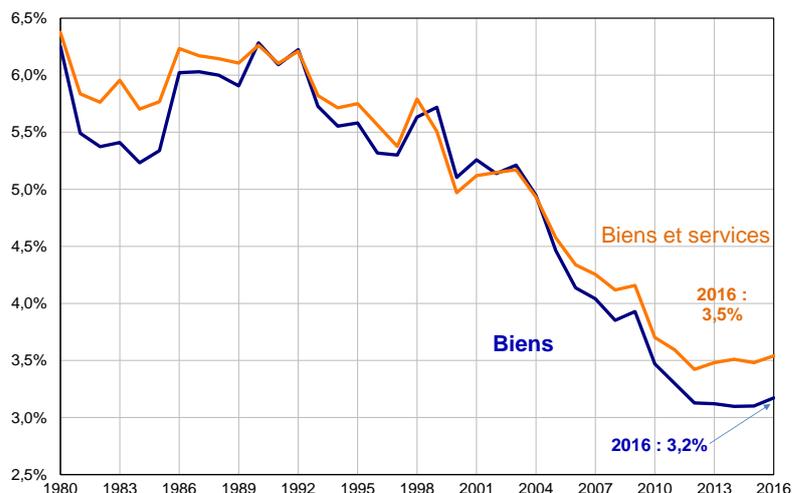
La tendance à la stabilisation des parts de marché de la France dans le commerce mondial s'observe globalement depuis la mi-2011.

Comme cela est fréquent en matière de commerce international, les chiffres précis peuvent varier selon les sources de données utilisées et le champ retenu (biens / biens et services ; valeur / volume ; part dans les exportations mondiales totales / part de marché dite relative, calculée comme la part des exportations françaises dans les exportations d'un nombre défini d'États, par exemple l'OCDE ou la zone euro). Mais la tendance à la stabilisation apparaît quel que soit l'indicateur retenu.

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution, qui s'observe également dans d'autres économies avancées, en particulier européennes :

- une progression plus limitée du poids des émergents dans le commerce mondial suite à la crise ;
- une amélioration de la compétitivité-prix de la France, grâce à la dépréciation de l'euro et aux mesures de baisse de coût du travail (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi et pacte de responsabilité et de solidarité) ;
- de bonnes performances sectorielles dans certains domaines, notamment l'aéronautique, au cours des dernières années.

**La part de la France dans les exportations mondiales se redresse légèrement, à 3,2 % sur les biens et à 3,5 % sur les biens et services**



Sources : Biens : Fonds monétaire international (FMI), Direction of Trade Statistics (DOTS) ; calculs DG Trésor. Exportations de biens exprimées en dollars. Biens et services : Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Perspectives économiques, n°101, juin 2017 ; dernière donnée disponible : année 2016.

La part de marché est ici calculée comme le rapport des exportations au total des exportations mondiales.

**En France comme dans les autres grandes économies avancées, la baisse des parts de marché en valeur s'est interrompue depuis quelques années concernant les échanges de biens...**

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Allemagne	12,1	10,0	8,6	9,3	9,3	9,5	9,0	9,1	8,3	8,2	7,7	7,8	8,0	8,1	8,5
France	6,3	5,6	5,1	4,5	4,1	4,0	3,9	3,9	3,5	3,3	3,1	3,1	3,1	3,1	3,2
Espagne	1,6	1,8	1,8	1,9	1,8	1,8	1,8	1,8	1,7	1,7	1,6	1,7	1,7	1,7	1,8
Italie	5,0	4,6	3,7	3,6	3,5	3,6	3,4	3,3	3,0	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,9
Belgique	3,5	3,5	2,9	3,2	3,1	3,1	3,0	3,0	2,7	2,6	2,5	2,5	2,5	2,4	2,5
Pays-Bas	3,9	3,5	3,6	3,9	3,9	4,0	4,0	4,0	3,8	3,7	3,6	3,6	3,6	3,5	3,6
Royaume-Uni	5,5	4,7	4,4	3,8	3,8	3,2	3,0	2,9	2,8	2,8	2,6	2,9	2,7	2,8	2,6
États-Unis	11,6	11,5	12,1	8,7	8,7	8,4	8,1	8,6	8,5	8,2	8,5	8,5	8,7	9,2	9,2
Japon	8,5	8,7	7,5	5,7	5,4	5,2	4,9	4,7	5,1	4,6	4,4	3,8	3,7	3,8	4,1
Corée	2,0	2,6	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,9	3,1	3,1	3,0	3,0	3,1	3,2	3,1
Chine	1,9	2,9	3,9	7,3	8,1	8,8	8,9	9,7	10,5	10,5	11,3	11,9	12,5	14,0	13,5
Zone euro (17)			29,9	30,6	29,7	30,3	29,0	29,2	26,6	25,9	24,6	24,9	25,2	25,2	26,1
OCDE	75,4	72,0	68,9	62,6	60,9	60,0	57,7	58,2	55,9	54,3	53,4	53,4	53,3	54,3	55,4

**... et ceux de biens et services**

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Allemagne	9,6	9,1	7,7	8,5	8,5	8,7	8,4	8,3	7,7	7,6	7,3	7,4	7,6	7,5	7,8
France	6,3	5,8	5,0	4,6	4,3	4,3	4,1	4,2	3,7	3,6	3,4	3,5	3,5	3,5	3,5
Espagne	2,0	2,1	2,2	2,3	2,2	2,2	2,1	2,2	2,0	1,9	1,8	1,9	1,9	1,9	2,0
Italie	5,1	4,6	3,8	3,6	3,5	3,5	3,3	3,1	2,9	2,8	2,6	2,7	2,7	2,6	2,7
Belgique	3,0	2,7	2,2	2,2	2,1	2,2	2,1	2,2	2,0	1,9	1,8	1,8	1,9	1,8	1,9
Pays-Bas	4,1	4,1	3,5	3,6	3,5	3,5	3,5	3,5	3,2	3,1	3,0	3,1	3,1	3,0	3,0
Royaume-Uni	5,8	5,3	5,3	4,9	4,9	4,5	4,0	4,0	3,7	3,6	3,5	3,5	3,6	3,8	3,6
États-Unis	13,0	12,9	14,1	10,3	10,1	9,8	9,5	10,2	10,0	9,5	9,8	9,9	10,1	10,9	10,9
Japon	7,6	7,8	6,7	5,3	4,9	4,6	4,5	4,2	4,6	4,2	4,0	3,6	3,6	3,7	3,9
Corée	1,7	2,3	2,5	2,6	2,6	2,6	2,6	2,8	2,9	3,0	3,1	3,0	3,0	3,0	2,9
Chine	1,2	2,1	3,3	6,1	6,8	7,4	7,7	8,0	8,6	9,1	9,7	10,2	10,5	11,3	10,7
Zone euro (16)	-	-	29,0	29,8	29,1	29,7	28,7	28,6	26,2	25,5	24,4	24,9	25,4	25,4	26,2
OCDE	77,4	76,0	73,7	68,4	67,0	66,3	64,4	64,7	62,4	60,7	59,6	59,5	60,3	61,2	62,1

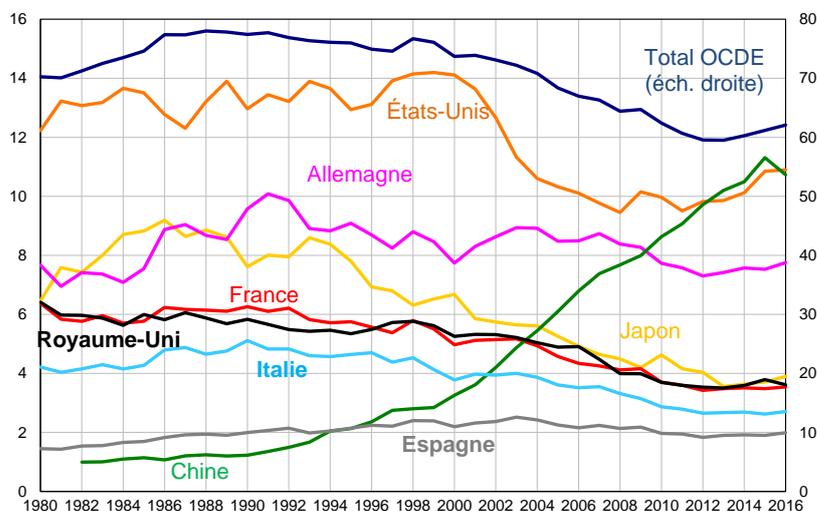
Les 16 pays de la zone euro comptabilisés sont ceux également membres de l'OCDE (Autriche, Belgique, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Espagne). Sources et mode de calcul de la part de marché : biens et services : Fonds monétaire international (FMI), Direction

of Trade Statistics (DOTS) ; calculs DG Trésor. Exportations de biens exprimées en dollars. Biens et services : Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Perspectives économiques, n°101, juin 2017 ; dernière donnée disponible : année 2016.

**Au cours des années 2000, la Chine a vu sa part de marché progresser fortement, tandis que celle de la plupart des grandes économies avancées reculait. Cette baisse s'est interrompue depuis quelques années**

(données en valeur, échanges de biens et services, en %)

Sources : FMI, OCDE, calculs DG Trésor



## 2. Les données en volume font également apparaître une stabilisation depuis quelques années

En volume, la part de la France dans le commerce mondial est elle aussi relativement stable depuis 2012. En 2016 (dernière donnée disponible), elle s'établit à 3,7 % comme en 2015 malgré un contexte difficile (tourisme fragilisé par les attentats, mauvaises récoltes agricoles), après avoir augmenté en 2015.

Les autres principales économies de l'OCDE affichent des évolutions contrastées :

- l'Allemagne voit sa part de marché en volume se maintenir en 2016, à 7,9 %. Parmi les pays examinés, c'est elle qui a le mieux résisté à l'érosion des parts de marché des économies avancées depuis le début des années 2000. La

part de marché de l'Italie est stable en 2016 et s'établit à 2,7 %. Celle-ci a connu un déclin quasi-continu entre 1995 et 2009 ;

- la position de l'Espagne tend à se stabiliser depuis 2010 (2,0 % en 2016). Elle s'était renforcée au cours des années 1990, sous l'effet de son intégration au sein de l'Union européenne à partir de 1986, mais elle s'est ensuite dégradée dans les années 2000.
- la part de marché du Royaume-Uni est stable en 2016, à 3,5 %, après une baisse quasi-continue depuis le début des années 2000 ;
- celle des États-Unis, stable depuis 2009, est en baisse à 9,5 % en 2016 ;
- enfin, dans le cas du Japon, après un fort décrochage en 2009 et une baisse sensible depuis 2010, la part de marché se stabilise en 2016, à 4,2 %.

**En volume, la part de marché de la France se maintient en 2016 (échanges de biens et services en volume, en %)**

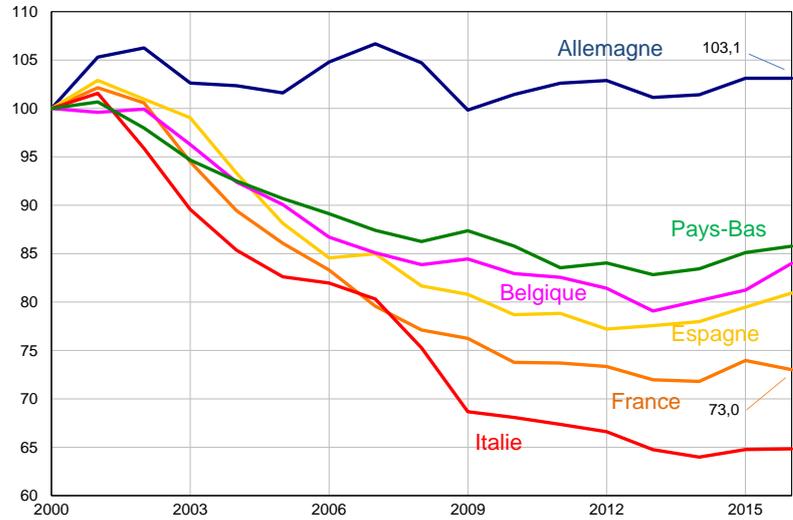
	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Allemagne	8,2	7,0	7,6	7,7	8,0	8,1	8,0	7,6	7,7	7,8	7,8	7,7	7,7	7,9	7,9
France	4,9	4,7	5,0	4,3	4,2	4,0	3,9	3,8	3,7	3,7	3,7	3,6	3,6	3,7	3,7
Espagne	1,9	2,2	2,5	2,2	2,1	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	1,9	2,0	2,0	2,0
Italie	4,8	4,9	4,2	3,5	3,5	3,4	3,2	2,9	2,9	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7
Belgique	2,8	2,4	2,4	2,2	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	1,9	1,9	2,0
Pays-Bas	3,6	3,6	3,8	3,4	3,4	3,3	3,3	3,3	3,2	3,2	3,2	3,1	3,1	3,2	3,2
Royaume-Uni	5,0	4,7	4,5	4,2	4,3	3,9	3,9	3,9	3,7	3,6	3,6	3,5	3,4	3,5	3,5
États-Unis	11,4	11,7	11,3	9,5	9,5	9,6	9,9	10,0	10,0	9,9	10,0	9,9	10,0	9,7	9,5
Japon	6,0	5,1	4,7	4,9	4,9	5,0	4,9	4,2	4,6	4,3	4,2	4,0	4,3	4,3	4,2
Corée	0,9	1,3	1,9	2,3	2,4	2,5	2,6	2,9	2,9	3,1	3,2	3,2	3,1	3,1	3,0
Chine	1,3	1,8	2,9	5,8	6,6	7,4	7,8	7,8	8,6	9,2	9,5	9,9	10,0	9,5	9,4
Zone euro (16)	-	-	30,4	28,2	28,1	28,0	27,2	26,5	26,2	26,1	26,0	25,6	25,8	26,6	26,7
OCDE	71,4	68,9	71,0	65,4	65,0	64,5	63,7	62,9	62,4	61,9	61,7	61,1	61,5	62,4	62,3

Sources : OCDE, calculs DGTrésor.

**En 2016, la plupart des pays de la zone euro ont vu une hausse ou un maintien de leur part de marché en volume**

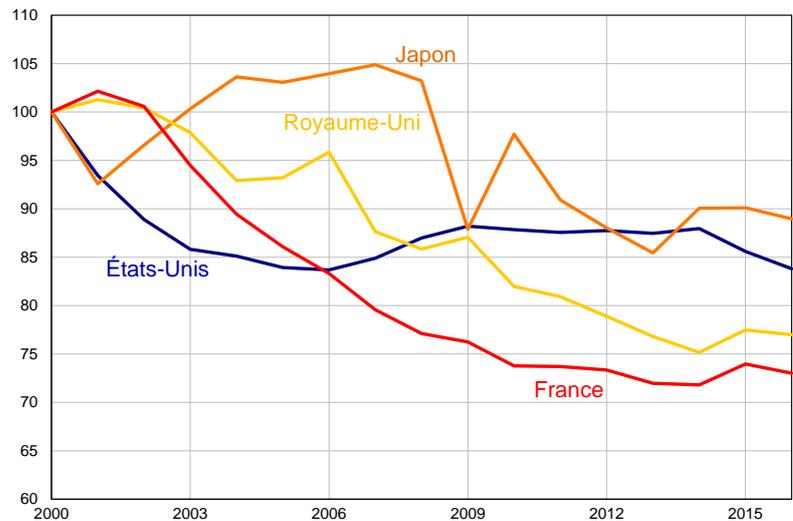
**(base 100 en 2000 ; exportations de biens et services)**

Sources : FMI, OCDE, calculs DG Trésor



**Dans les autres grandes économies développées, les évolutions en 2016 ont été moins favorables**

Sources : FMI, OCDE, calculs DG Trésor



**POUR EN SAVOIR PLUS :**

Part de marché de la France et des autres Etats membres de l'Union européenne dans le commerce mondial (biens, services, biens et services) <http://bit.ly/1T1eqHn>

Eurostat. Données **depuis 1999** pour la France.

Part de marché de la France et des autres Etats membres de l'OCDE dans le commerce mondial (biens et services) <http://bit.ly/2011fjS>

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Perspectives économiques*. Données **depuis 1971** pour la plupart des Etats.

« Pourquoi les exportateurs français ont-ils perdu des parts de marché ? », INSEE Première <http://bit.ly/2vCig6S>

# Le recul des ventes aéronautiques et militaires couplé au dynamisme des importations énergétiques et de biens manufacturés contribuent à augmenter le déficit commercial

La présente fiche porte sur les échanges de biens. Les données sont corrigées des variations saisonnières.

- ✓ **Les exportations augmentent au 1<sup>er</sup> semestre 2017 (+1,3 %) mais leur croissance est contrariée par la diminution : 1/ des ventes aéronautiques (-10,7 %),** contrecoup des exportations exceptionnelles réalisées fin 2016 ; **2/ des ventes militaires (-16,8 %),** après un niveau record enregistré au semestre précédent. **Hors aéronautique et matériel militaire, les exportations sont dynamiques (+3,4 % contre 1,2 % au semestre précédent).** Elles sont tirées notamment par la chimie, l'industrie navale et la métallurgie.
- ✓ **Les importations s'accroissent sensiblement (+4,4 %) du fait de : 1/ de la forte croissance de achats énergétiques (+13,3 %), en particulier des produits pétroliers** (en raison de la hausse des prix et des volumes importés) ; **2/ de la hausse conséquente des achats de produits manufacturés hors aéronautique (+4,7 %).** Cette augmentation provient à la fois de la reprise progressive de l'activité économique (qui se matérialise notamment par une accélération des achats de machines) et de facteurs conjoncturels affectant un secteur en particulier (la pharmacie).

## 1. La croissance des exportations est pénalisée par le recul des ventes aéronautiques et militaires

❖ **La faiblesse des exportations aéronautiques entraîne une diminution de l'excédent aéronautique d'environ 10 %**

Les exportations aéronautiques enregistrent une baisse significative au 1<sup>er</sup> semestre 2017 : -10,7 % à 26,4 Md€. Ce résultat s'explique essentiellement par un facteur conjoncturel : les ventes sont fortement retombées en janvier après leur pic de décembre lié à la performance hors norme des ventes d'Airbus (64 appareils vendus contre seulement 9 en janvier). La diminution des ventes aéronautiques au 1<sup>er</sup> semestre

2017 explique à plus de 90 % le ralentissement des exportations françaises (hors militaire). Néanmoins, hormis l'épisode de janvier, les ventes pour les mois suivants ont retrouvé un niveau conforme à leur tendance de long terme.

Quant aux importations aéronautiques, leur niveau diminue également de manière notable : -10,8 % à 18,5 Md€. Cette réduction tient, d'une part, à des acquisitions moindres d'avions gros porteurs après les achats soutenus fin 2016 en particulier depuis les Etats-Unis, d'autre part, à une baisse des introductions d'avions en cours de finalisation depuis l'Allemagne.

Au total, l'excédent du secteur aéronautique et spatial pâtit de la faiblesse des exportations, malgré la réduction des importations : il recule d'environ 10,3 % à 7,8 Md€.

L'Europe et l'Asie restent les premiers débouchés. Les ventes reculent fortement vers l'Europe mais progressent vers l'Afrique. En particulier, les exportations reculent assez nettement vers l'Allemagne (-11,6 % par rapport au semestre précédent à 5,8 Md€), notre premier marché, mais elles augmentent vers les Etats-Unis (+10,7 % à 3,8 Md€), deuxième marché français.

❖ **Les exportations militaires diminuent, contrecoup des ventes exceptionnelles effectuées en 2016**

Les ventes militaires baissent au 1<sup>er</sup> semestre 2017 (-16,8 % à 2,7 Md€), après des ventes à un niveau record réalisées au second semestre 2016 (3,3 Md€). A 2,7 Md€, les exportations d'armement restent néanmoins à un niveau élevé comparé aux semestres précédant l'année 2016 (entre 2 et 2,6 Md€ depuis le premier semestre 2010). Les importations s'accroissent (+24,7 % à 1 Md€), ce qui contribue à diminuer l'excédent (à 1,8 Md€ après 2,5 Md€ au semestre précédent).

❖ **Les exportations de la majorité des autres secteurs s'accroissent**

Hors aéronautique et matériel militaire, les exportations sont dynamiques : elles augmentent de 3,4 % par rapport au second semestre 2016 (contre +1,2 % entre le second et premier semestre 2016).

En particulier, les exportations repartent à la hausse dans l'agroalimentaire (+3,1 % à 30 Md€) après des baisses enregistrées aux deux semestres précédents (-1,5 % au second semestre et -1,6 % au premier 2016), ainsi que pour les biens d'équipement (+1,6 % après +0,6 % et -1,2 % respectivement au second et premier semestre 2016).

Elles augmentent fortement pour les produits métallurgiques (+9 % contre +2,4 %) en raison de la hausse des prix des métaux et les produits chimiques, parfums et cosmétiques (+5,4 % à 27,9 Md€ après +3,6 % au second semestre 2016).

Elles continuent de croître à un rythme plus élevé

qu'au semestre précédent pour les produits en caoutchouc et en plastique (+1,5 % à 9,3 Md€ contre +0,4 %) et l'industrie du papier (+0,7 % à 4,3 Md€ après 0 %) ;

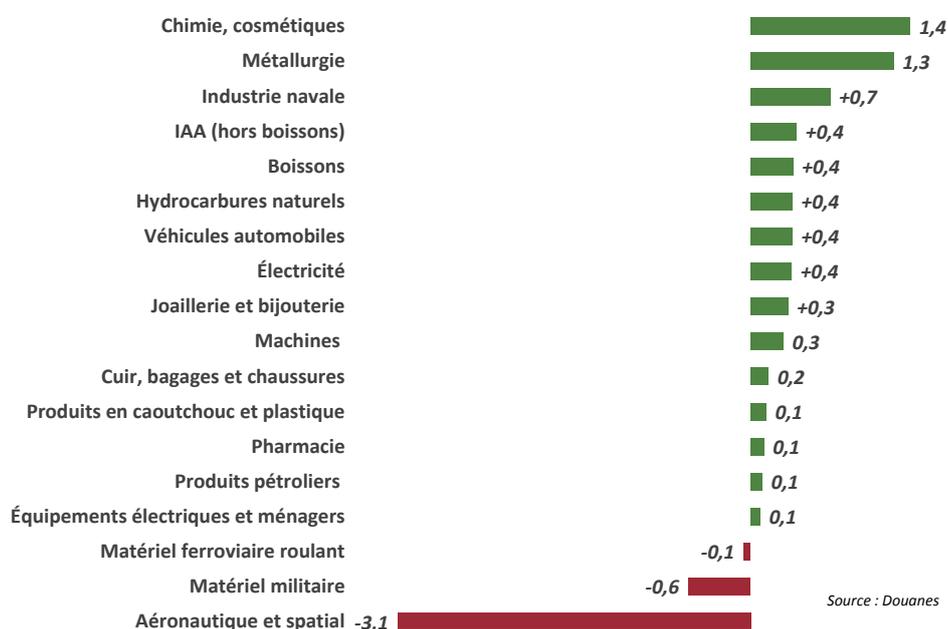
Elles augmentent à un rythme proche du semestre précédent pour l'énergie (+14,8 % à 8,7 Md€ après +15,4 %). Ce sont notamment les ventes d'électricité (+38,1 %) qui s'accroissent, après la remise en route de réacteurs à l'arrêt en 2016 pour maintenance, ainsi que les exportations d'hydrocarbures naturels (+77,6 %).

D'autres secteurs voient leurs exportations augmenter, mais moins fortement qu'au semestre précédent : la pharmacie (+0,8 % à 15 Md€ contre +2,1 %), le secteur automobile (+1,3 % à 23 Md€ après +5,1 %), l'industrie textile (+1,6 % à 12 Md€ contre +2,7 %) et les autres produits manufacturés (+2,6 % à 8,4 Md€ après +3,2 %).

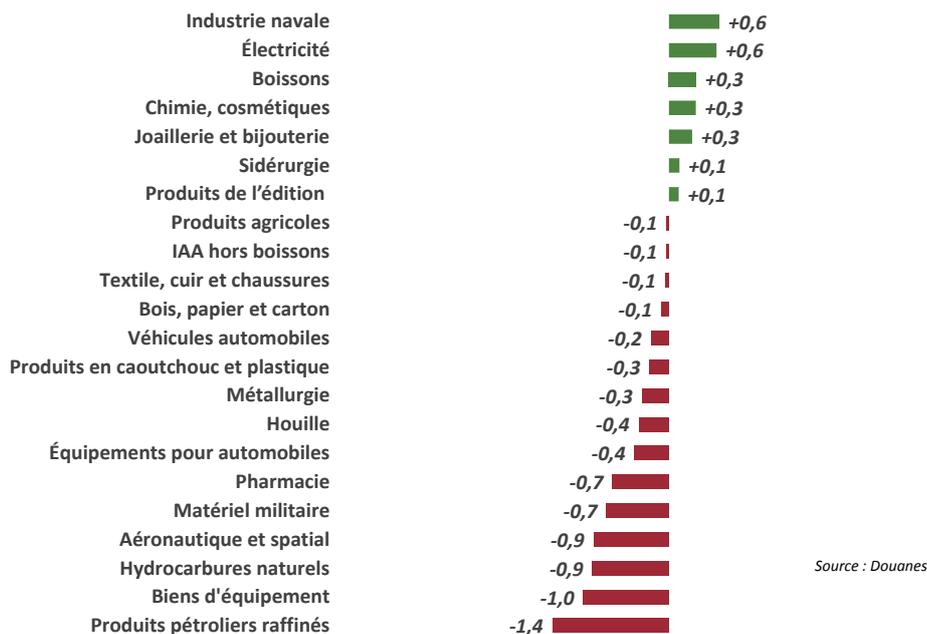
**L'aéronautique et le matériel militaire ont le plus pesé sur la croissance des exportations**

**A l'inverse, la chimie, les navires et la métallurgie enregistrent les plus fortes hausses**

Principales contributions à la variation des exportations entre le 2<sup>ème</sup> semestre 2016 et le 1<sup>er</sup> semestre 2017 - en Md€



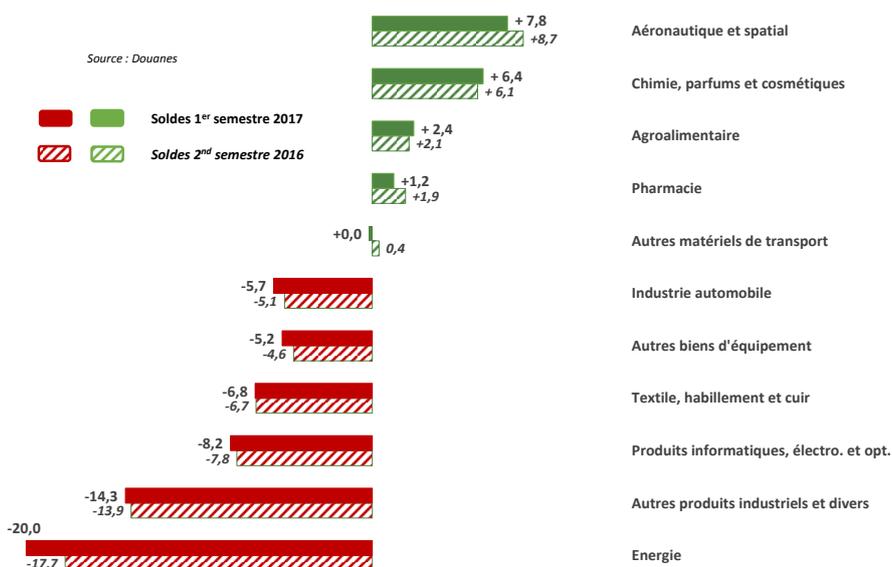
Source : Douanes



**L'énergie et les biens d'équipement sont les secteurs dégradant le plus le solde commercial sur le semestre.**

**A l'inverse, l'industrie navale, l'électricité, la chimie et les bijoux contribuent le plus à l'améliorer.**

*Principales contributions à la variation du solde commercial entre le 2<sup>ème</sup> semestre 2016 et le 1<sup>er</sup> semestre 2017 - en Md€*



**L'aéronautique, la chimie et l'agroalimentaire restent les 3 premiers excédents sectoriels de la France.**

*(soldes sectoriels, en Md€ - CAF/FAB)*

**L'orientation géographique et sectorielle des exportations françaises, un facteur qui n'apparaît pas déterminant pour expliquer les écarts de performance avec l'Allemagne**

Parmi les facteurs de la dégradation des performances commerciales françaises depuis le début des années 2000, l'orientation géographique et sectorielle de nos exportations est régulièrement mise en avant : **la France serait fortement tournée vers des marchés et des secteurs peu dynamiques**, ce qui pénaliserait la demande qui lui est adressée et ses résultats commerciaux.

Toutefois, la plupart des études existantes<sup>15</sup> concluent que cette spécialisation géographique et sectorielle n'explique pas l'essentiel de l'écart de performance avec un pays comme l'Allemagne.

Par rapport au dynamisme moyen du commerce mondial sur l'ensemble des produits et des pays, la France apparaît dans la plupart de ces travaux :

- légèrement avantagée par son positionnement sectoriel, qui est proche de celui de l'Allemagne ;
- légèrement désavantagée par son orientation géographique, notamment sur la période récente où l'Europe en particulier, qui

<sup>15</sup> A. Berthou, C. Emlinger, « Les mauvaises performances françaises à l'exportation: La compétitivité prix est-elle coupable ? », Lettre du CEPII n°313, septembre 2011 - actualisé dans les Cahiers français, mai-juin 2014 n°380 ; A. Cheptea, C. Emlinger, L. Fontagné, G. Orefice, O. Pindyuk, R. Stehrer (2014), « The Development of EU and EU Member States' External Competitiveness », CEPII Document de travail, n°2014-06, mars ; M. Bussière, G. Gaulier, S. Jean, « La compétitivité-prix explique-t-elle les

performances à l'exportation de la France et de ses partenaires ? », Lettre du CEPII n°349, décembre 2014 ; COE-Rexecode, Compétitivité France - Allemagne, le grand écart, 2011 ; Douanes, « Faible incidence de la spécialisation géographique sur les performances à l'exportation », Etudes et éclairages n°36, novembre 2012 ; OCDE, 2013 ; Banque de France, 2012.

représente la majorité de nos exports, a connu des difficultés économiques persistantes.

Au total, selon le Conseil d'analyse économique (CAE)<sup>16</sup>, outre chacun de ces deux effets, sectoriel et géographique, **reste faible, ils se compensent mutuellement**, de sorte que le mix secteurs - pays sur lequel la France est positionnée demeure relativement neutre par rapport à la dynamique moyenne des échanges mondiaux.

## 2. Des importations dynamiques contribuent à la détérioration des soldes énergétique et de nombreux biens manufacturés

### ❖ La facture énergétique augmente de 12,7 %

Les achats énergétiques augmentent de 13,3 % à 28,7 Md€, en raison de la forte hausse des approvisionnements en produits raffinés (+18,8 % à 9,5 Md€), et dans une moindre mesure des hydrocarbures naturels (+8,9 % à 15,6 Md€). Malgré des exportations en hausse, **la facture énergétique s'accroît de 2,3 Md€** (voir fiche détaillée sur le sujet).

### ❖ Rebond des importations de biens d'équipements, en particulier de machines

Les importations de biens d'équipement enregistrent une croissance soutenue sur le semestre : +3,2 % (à 56,7 Md€) après une croissance quasi-nulle durant les 2 semestres précédents. Les achats de machines industrielles et agricoles, en particulier, s'accroissent sensiblement (+2,7 % à 20,7 Md€ après une stagnation au second semestre 2016). En conséquence, malgré une poussée des ventes, **le solde des biens d'équipement se détériore** (le déficit passant de 12,4 Md€ à 13,4 Md€).

Cette évolution peut être liée à la reprise de l'activité économique, mais aussi probablement à l'utilisation accrue de la part des entreprises de la mesure fiscale de suramortissement sur les investissements industriels qui a pris fin à la mi-avril 2017.

### ❖ Dégradation marquée de l'excédent pharmaceutique sous l'effet d'un approvisionnement exceptionnel en début d'année

Les importations pharmaceutiques augmentent à 13,7 Md€ (+6,1 % contre +3,7 % au semestre précédent). Cet accroissement provient d'un approvisionnement exceptionnel en principes actifs depuis l'Autriche réalisé au mois de janvier mais traditionnellement effectué en décembre. Avec des

exportations qui augmentent, mais moins rapidement qu'au semestre précédent, **l'excédent de la pharmacie se réduit assez nettement** (-35,1 % à 1,2 Md€).

### ❖ Détérioration du déficit dans l'automobile en raison notamment d'importations élevées d'équipements

Le secteur automobile enregistre une augmentation de son déficit de 5,1 Md€ à 5,7 Md€, soit son niveau record.

Cette dégradation s'explique surtout par le net accroissement des achats d'équipements (+4,4 % à 7,7 Md€ contre + 2 % au semestre précédent), principalement en provenance d'Europe occidentale (notamment Espagne et Italie), des PECO (Pologne) et d'Asie (Japon), dans un contexte de ventes en baisse (-1,1 % à 7,5 Md€). **Le solde des équipements automobiles diminue dès lors assez fortement**, passant d'un excédent de 0,2 Md€ à un déficit de 0,2 Md€).

Comme l'ont souligné les douanes dans une étude récente, le solde des équipements diminue depuis 2013 sous l'effet d'importations en progression en provenance notamment des nouveaux Etats membres et de l'Asie tandis les exportations sont freinées en raison de la migration d'une partie de la production nationale vers les nouveaux Etats membres (en particulier Slovaquie et Roumanie) et du choix de privilégier l'implantation de filiales à l'étranger pour être présent sur les marchés dynamiques.

Les véhicules automobiles, dont les exportations se situent au plus haut depuis 2008, voient **leurs achats s'accroître** (notamment de véhicules utilitaires légers et de véhicules industriels) **mais de manière moindre qu'au second semestre 2016** (+2,5 % après +6,5 %).

### ❖ D'autres secteurs (métallurgie, produits plastiques, bois et papier, textile) voient leur solde se dégrader en lien avec une hausse des importations plus forte que les exportations

Les achats de métallurgie s'accroissent de façon notable (+9,1 % à 19,1 Md€), notamment en provenance d'Espagne, d'Allemagne et Belgique, en raison d'un renchérissement des intrants. La hausse des importations métallurgiques explique à elle seule environ **20 % de l'augmentation des importations totales de la France** (hors énergie et matériel militaire). L'augmentation sensible des exportations n'est pas suffisante pour combler celle des achats, ce qui entraîne **une dégradation du solde** (passant d'un déficit de 3,3 Md€ à 3,6 Md€).

<sup>16</sup> « A la recherche des parts de marché perdues », M. Bas, L. Fontagné, P. Martin et T. Mayer, Note du CAE n°23, mai 2015.

Les produits plastiques, le bois et papier et le textile enregistrent également un accroissement de leurs importations, mais de moindre ampleur que pour la métallurgie (respectivement +3 % à 12,6 Md€, +1,9 % à 6,4 Md€ et +1,2 % à 18,7 Md€), ce qui contribue à augmenter leur déficit (respectivement +7,5 % à 3,3 Md€, +4,3 % à 2,1 Md€ et +0,7 % à 6,8 Md€) en dépit de la hausse des exportations.

### 3. L'industrie navale, la chimie, le luxe, l'agroalimentaire et l'électricité contribuent à améliorer le solde commercial

❖ *Le secteur naval, 1<sup>ème</sup> contributeur à l'amélioration du solde global, grâce au paquebot Meraviglia*

Le secteur naval a enregistré au cours du semestre la livraison par les chantiers de Saint-Nazaire du paquebot de croisière *Meraviglia* au croisiériste italo-suisse *MSC Croisières* pour 0,7 Md€. Cette opération exceptionnelle explique le doublement des exportations de navires sur le semestre (1,4 Md€) et la forte hausse de l'excédent du secteur, qui passe de 0,4 Md€ à 1 Md€.

❖ *Les produits chimiques et cosmétiques, 1<sup>er</sup> contributeur à la croissance des exportations sur le semestre*

Les exportations de produits chimiques et cosmétiques enregistrent une hausse de 5,4 % contre 3,6 % au semestre précédent, atteignant **27,9 Md€** après 26,5 Md€ (hausse de 1,4 Md€). Elles sont tirées par toutes les sous-catégories de produits : les produits chimiques de base et matières plastiques, les produits divers (respectivement + 6,3 % et +5,4 %) ainsi que les parfums et cosmétiques (+4,9 %). Les ventes s'accroissent surtout à destination de l'Europe occidentale et des PECO. Les importations augmentent aussi, au même rythme que les ventes (+5,4 % à 21,5 Md€). Au total, le solde s'améliore, passant d'un excédent de 6,1 Md€ à 6,4 Md€.

❖ *Les filières du luxe<sup>17</sup> continuent de soutenir la croissance des exportations.*

Les exportations des filières du luxe affichent des performances très satisfaisantes, avec une progression de 5,2 % pour un montant de 24 Md€ et un excédent de **10,9 Md€**, en hausse de 0,8 Md€.

- **boissons** : (essentiellement composées de vins, champagne et cognac) : 8 Md€ d'exportations (+4,9 %), pour 6,2 Md€ d'excédent ;
- **parfums et cosmétiques** : 7,4 Md€ d'exportations (+4,9 %) pour 5 Md€ d'excédent ;
- **cuir, bagages et chaussures** : 4,8 Md€ d'exportations (+3,4 %) pour 0,6 Md€ de déficit ;
- **bijouterie et joaillerie** : 3,2 Md€ (+11,6 %) d'exportations pour un excédent de 0,1 Md€.

❖ *L'excédent agroalimentaire en nette hausse*

L'excédent agricole et agroalimentaire augmente de **12,8 % à 2,4 Md€**. Il s'agit de la première hausse sur un semestre enregistrée depuis le second semestre 2012. L'amélioration est due à une augmentation notable des exportations (+3,1 % à 30 Md€) en raison notamment de la reprise progressive des ventes de produits de la culture et de l'élevage (+2 % à 6,2 Md€ après -16,1 %), en particulier de céréales<sup>18</sup> (+41,2 % à 2,6 Md€) même si elles pâtissent encore de la mauvaise récolte de l'été 2016. Néanmoins, ce sont les produits des industries agroalimentaires (+3,5 % à 23,4 Md€) qui contribuent le plus à la hausse des exportations agricoles et agroalimentaires, en particulier les boissons (vers les Etats-Unis notamment, notre 1<sup>er</sup> client).

❖ *L'excédent du secteur électrique s'accroît fortement*

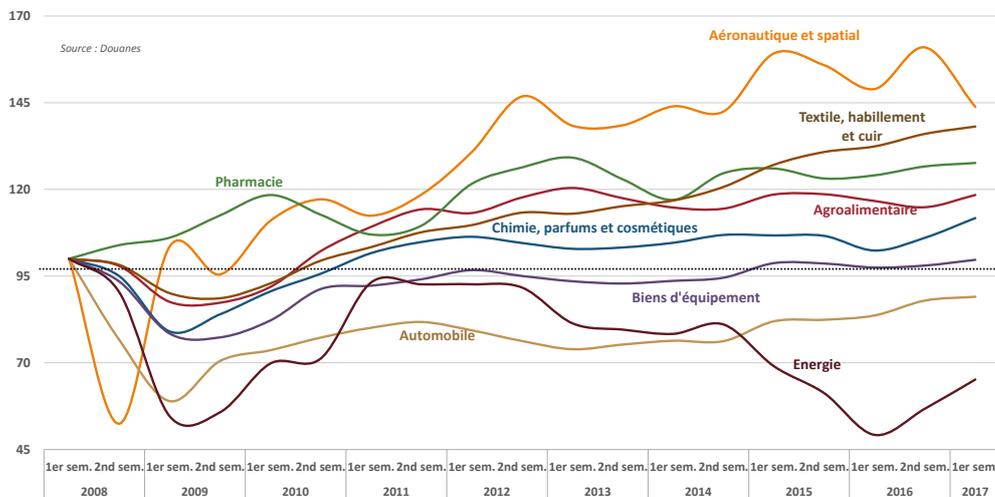
Grâce à la remise en route progressive de centrales nucléaires, les importations d'électricité se sont réduites de 31,7 % à 0,4 Md€ tandis que les exportations se sont accrues de presque 40 % pour atteindre 1,3 Md€. L'excédent augmente dès lors sensiblement, de 0,3 Md€ à 0,9 Md€.

<sup>17</sup> Boissons, parfums et cosmétiques, cuir et bagagerie, bijouterie-joaillerie.

<sup>18</sup> En brut

**L'aéronautique, le textile et la pharmacie sont les 3 secteurs ayant enregistré la plus forte progression de leurs exportations depuis la crise**

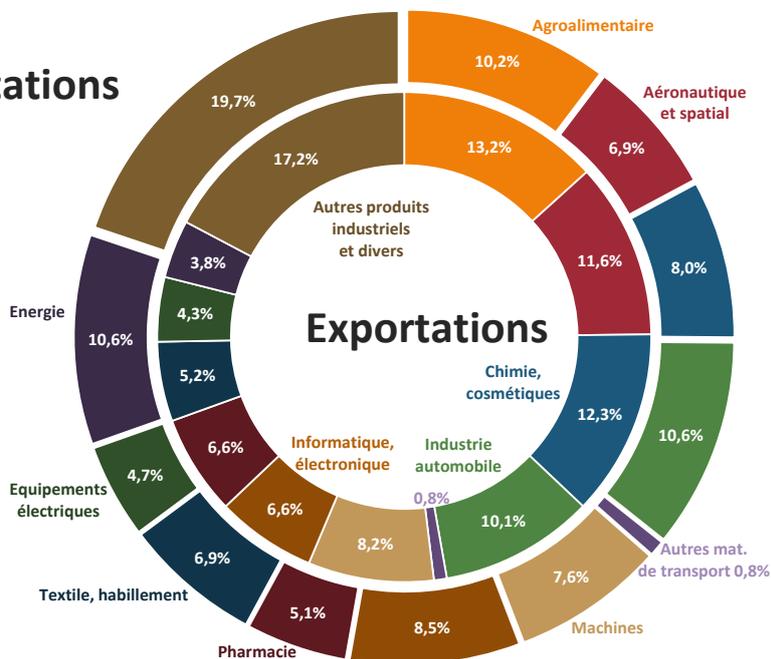
(base 100 au 1<sup>er</sup> semestre 2008)



**Répartition des exportations et des importations par grands secteurs au 1<sup>er</sup> semestre 2017**

(en % du total CAF/FAB)

**Importations**



Evolution des échanges par produits (CAF/FAB, en Md€)

Données estimées cvs-cjo		2 <sup>nd</sup> semestre 2016			1 <sup>er</sup> semestre 2017			
		Md€	Poids	Croissance semestrielle	Md€	Poids	Croissance semestrielle	Contribution à la croissance des échanges (pt de pourcentage)
<b>Ensemble CAF/FAB hors matériel militaire</b>	Export	223,9	100,0%	2,0%	227,3	100,0%	1,5%	1,52%
	Import	259,3	100,0%	3,3%	270,5	100,0%	4,3%	4,33%
	Solde	-35,4		11,9%	-43,2		22,1%	22,11%
<b>Ensemble CAF/FAB hors matériel militaire - hors énergie</b>	Export	216,3	96,6%	1,6%	218,6	96,2%	1,1%	1,02%
	Import	234,0	90,2%	1,5%	241,8	89,4%	3,4%	3,03%
	Solde	-17,7			-23,2			
<b>Energie</b>	Export	7,6	3,4%	15,4%	8,7	3,8%	14,8%	0,50%
	Import	25,3	9,8%	23,6%	28,7	10,6%	13,3%	1,30%
	Solde	-17,7			-20,0			
<b>Agroalimentaire</b>	Export	29,2	13,0%	-1,5%	30,1	13,2%	3,1%	0,40%
	Import	27,0	10,4%	4,3%	27,7	10,2%	2,3%	0,24%
	Solde	2,1			2,4			
Agricole	Export	6,6	2,9%	-14,8%	6,7	2,9%	1,7%	0,05%
	Import	7,3	2,8%	7,5%	7,5	2,8%	1,8%	0,05%
	Solde	-0,8			0,8			
Boissons	Export	7,6	3,4%	5,1%	8,0	3,5%	4,9%	0,17%
	Import	1,7	0,7%	2,7%	1,8	0,7%	2,9%	0,02%
	Solde	5,9			6,2			
Produits IAA hors boissons	Export	15,0	6,7%	2,1%	15,4	6,8%	2,7%	0,18%
	Import	18,0	6,9%	3,1%	18,4	6,8%	2,5%	0,17%
	Solde	-3,0			-3,0			
<b>Biens d'équipements</b>	Export	42,6	19,0%	0,6%	43,3	19,0%	1,7%	0,32%
	Import	54,9	21,2%	-0,1%	56,7	21,0%	3,2%	0,67%
	Solde	-12,4			-13,4			
<b>Matériels de transport</b>	Export	54,1	24,2%	4,9%	51,2	22,6%	-5,3%	-1,29%
	Import	50,1	19,3%	5,9%	49,3	18,2%	-1,6%	-0,30%
	Solde	4,0			1,9			
Aéronautique & spatial	Export	29,5	13,2%	8,1%	26,4	11,6%	-10,7%	-1,40%
	Import	20,8	8,0%	11,1%	18,5	6,9%	-10,8%	-0,86%
	Solde	8,7			7,8			
Automobile	Export	22,7	10,1%	5,1%	23,0	10,1%	1,3%	0,13%
	Import	27,8	10,7%	5,1%	28,7	10,6%	3,3%	0,35%
	Solde	-5,1			-5,7			
<b>Autres produits industriels</b>	Export	88,8	39,7%	2,3%	92,4	40,7%	4,1%	1,63%
	Import	101,3	39,1%	1,7%	105,7	39,1%	4,4%	1,71%
	Solde	-12,5			-13,2			
Textiles, habillement, cuir et chaussures	Export	11,7	5,2%	2,7%	11,9	5,2%	1,6%	0,08%
	Import	18,5	7,1%	1,4%	18,7	6,9%	1,2%	0,09%
	Solde	-6,7			-6,8			
Bois, papier et carton	Export	4,2	1,9%	0,0%	4,3	1,9%	0,7%	0,01%
	Import	6,3	2,4%	-0,4%	6,4	2,4%	1,9%	0,05%
	Solde	-2,0			-2,1			
Produits chimiques, parfums et cosmétiques	Export	26,5	11,8%	3,6%	27,9	12,3%	5,4%	0,63%
	Import	20,4	7,9%	-0,7%	21,5	8,0%	5,4%	0,42%
	Solde	6,1			6,4			
Produits pharmaceutiques	Export	14,8	6,6%	2,1%	15,0	6,6%	0,8%	0,05%
	Import	12,9	5,0%	3,7%	13,7	5,1%	6,1%	0,30%
	Solde	1,9			1,2			
Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	Export	9,2	4,1%	0,4%	9,3	4,1%	1,5%	0,06%
	Import	12,2	4,7%	0,6%	12,6	4,6%	3,0%	0,14%
	Solde	-3,0			-3,3			
Produits métallurgiques et produits métalliques	Export	14,2	6,3%	2,4%	15,5	6,8%	9,0%	0,57%
	Import	17,5	6,7%	3,0%	19,1	7,1%	9,1%	0,61%
	Solde	-3,3			-3,6			
Produits manufacturés divers	Export	8,2	3,7%	3,2%	8,4	3,7%	2,6%	0,10%
	Import	13,5	5,2%	4,2%	13,6	5,0%	0,8%	0,04%
	Solde	-5,3			-5,2			
<b>Produits Divers</b>	Export	1,5	0,7%	-35,2%	1,5	0,7%	2,6%	0,02%
	Import	1,7	0,6%	0,9%	1,7	0,6%	-0,2%	0,00%
	Solde	-0,2			-0,1			

Source : Douanes, DG Trésor

**POUR EN SAVOIR PLUS :**

Les échanges de biens de la France par produit <http://bit.ly/1QQJAnv>

Voir également les données détaillées par pays et produit, au niveau le plus fin de la nomenclature douanière, sur les 3 dernières années (se rendre dans la rubrique « données détaillées produits pays »), ainsi que les échanges des régions et départements française par produit <http://bit.ly/2k0bw0E>

Recherche détaillée dans les données par produit <http://bit.ly/1PXfT41>

# Très nette hausse du déficit avec l'UE mais une amélioration du solde avec l'Asie et les Etats-Unis

*La présente fiche porte uniquement sur les échanges de biens. Les données sont corrigées des variations saisonnières. Les données d'échanges de services par pays partenaire ne seront disponibles qu'ultérieurement.*

- ✓ **La France enregistre une très nette dégradation de son solde vis-à-vis de l'Europe - UE** (déficit qui s'accroît de 46,4 % au 1<sup>er</sup> semestre 2017) mais aussi hors UE (déficit en hausse de 52 %).
- ✓ **La poussée des importations depuis l'UE est forte**, surtout depuis le Royaume-Uni et l'Autriche alors que les exportations n'augmentent que faiblement, en partie pénalisées par la **baisse des ventes aéronautiques vers l'Allemagne**.
- ✓ Néanmoins, **notre solde s'améliore notablement avec le continent américain, en raison principalement d'exportations dynamiques vers les Etats-Unis** pour des importations en baisse.
- ✓ **Avec l'Asie, le déficit se réduit. Les exportations françaises suivent un rythme très soutenu**, notamment vers l'Inde, la Corée du sud ou encore la Chine. A noter que le déficit français diminue avec ce dernier pays au 1<sup>er</sup> semestre 2017.
- ✓ **Enfin, avec le Proche et Moyen-Orient et l'Afrique, les excédents français se réduisent** en raison d'une poussée des importations, en particulier énergétiques depuis le Proche et Moyen Orient.

## 1. Le déficit commercial vis-à-vis de l'Union européenne se creuse de 7 Md€

*❖ Le déficit vis-à-vis de l'UE augmente de 7 Md€, soit sa plus forte détérioration enregistrée sur un semestre*

Les exportations françaises vers l'Union européenne augmentent de 1,3 % au 1<sup>er</sup> semestre 2017 alors que les importations progressent bien plus fortement (+5,6 %). Le déficit commercial se creuse considérablement, passant de 15,3 Md€ à 22,3 Md€. Il s'agit de la plus importante dégradation du solde sur un semestre.

Vis-à-vis de la zone euro, le déficit se dégrade également mais de façon moins marquée (de 3,6 Md€, passant à 22,2 Md€).

*❖ Le Royaume-Uni, l'Autriche, et dans une moindre mesure l'Italie et l'Espagne tirent nos importations à la hausse*

Les importations depuis le Royaume-Uni connaissent une hausse très significative (+27,3 % à 12,6 Md€), en lien notamment avec la dépréciation de la livre intervenue après le référendum sur le Brexit. Cette hausse est surtout tirée par l'aéronautique (en particulier, achats de turboréacteurs à plus faible consommation de carburant qui équipent les nouveaux modèles d'avions). Les exportations, quant à elles, sont en légère baisse (-0,4 % à 15,4 Md€). En conséquence, le solde se dégrade très fortement, avec un excédent divisé par 2 au 1<sup>er</sup> semestre 2017 (2,8 Md€ contre 5,6 Md€ au semestre précédent). Néanmoins, **le Royaume-Uni demeure encore le premier excédent de la France sur le semestre**.

**Avec l'Autriche, notre déficit bilatéral se creuse aussi de façon prononcée (1,7 Md€ après 0,7 Md€ au second semestre 2016)** en lien avec un approvisionnement massif en principes actifs réalisé en janvier 2017. **Les importations depuis l'Italie** sont également soutenues, augmentant de 5,5 % à 20,5 Md€ (aéronautique, sidérurgie et véhicules automobiles), de même que les exportations, même si leur hausse est moins marquée (+4,9 % à 17,4 Md€ ; essentiellement des véhicules automobiles et de l'aéronautique), entraînant **une augmentation du déficit bilatéral** (à 3,1 Md€ après 2,8 Md€). Par ailleurs, **notre solde se dégrade significativement avec l'Espagne** (léger déficit après un excédent de 0,8 Md€) sous l'effet d'une **accélération des importations** (+6,1 % à 17,3 Md€) notamment de véhicules automobiles et de produits agricoles, alors que les exportations s'accroissent à un rythme nettement moindre (+0,9 % à 17,3 Md€).

*❖ L'Allemagne pousse les exportations françaises vers le bas*

Vers l'Allemagne, les exportations françaises faiblissent (-2,9 % à 34,3 Md€) en lien avec la baisse des ventes aéronautiques, pharmaceutiques et de boissons, de même que les importations mais de manière plus limitée (-1,2 % à 42,7 Md€). Au final, notre déficit s'accroît (de 7,8 Md€ à 8,4 Md€). Les importations françaises depuis les Pays-Bas (surtout de produits chimiques) s'accroissent plus fortement que les exportations (+4,9 % contre +3,2 %), ce qui contribue à augmenter le déficit avec les Pays-Bas (4,1 Md€ contre 3,8 Md€ au semestre précédent). Vis-à-vis de la Belgique, notre solde est stable (déficit de 2 Md€) avec cependant une croissance des exportations (en particulier de véhicules automobiles, de produits sidérurgiques et de produits chimiques) supérieure aux importations (+5,9 % contre +5,4 % au second semestre 2016).

Avec les nouveaux Etats membres d'Europe centrale, le solde s'aggrave (déficit en hausse de 15,3 % à 3,6 Md€), en particulier avec la Pologne (hausse des importations d'équipements automobiles), la Slovaquie (baisse des exportations d'appareils ménagers et forte hausse des achats d'équipements automobiles) et la Hongrie (diminution des ventes, surtout de produits pharmaceutiques, d'articles d'habillement et de composants électroniques).

## 2. Le déficit vis-à-vis de l'Europe hors UE augmente de plus de 1 Md€

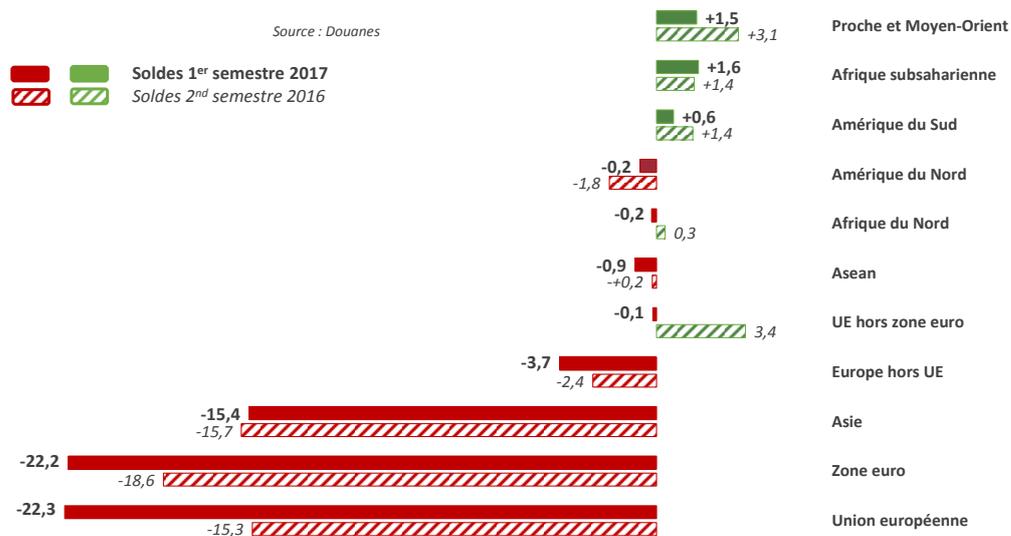
Le déficit des échanges avec les pays européens situés hors UE s'accroît de 1,3 Md€ sur le semestre et atteint 3,7 Md€. Les importations en provenance de l'Europe

hors UE s'accroissent de 7,2 % à 20 Md€ (hausse des importations énergétiques depuis le Kazakhstan et la Russie) alors que les exportations vers la zone progressent faiblement (+0,6 % à 16,3 Md€). Elles bénéficient notamment du dynamisme des ventes vers la Suisse (+10,8 % à 8,4 Md€), soutenues par la vente du paquebot *Meraviglia* (0,7 Md€), avec un solde bilatéral qui progresse de 0,7 Md€ (excédent de 0,9 Md€ sur le semestre).

Dans un contexte macroéconomique interne toujours dégradé, les exportations françaises vers la Russie augmentent de 1,7 % (à 2,7 Md€) mais restent à un niveau nettement inférieur aux plus hauts atteints en 2012. En revanche, les importations s'accroissent fortement (+15,1 % à 3,5 Md€; hydrocarbures naturels et produits raffinés), si bien que le déficit commercial augmente de 0,4 Md€ à 0,8 Md€ sur le semestre. Vers la Turquie, les ventes diminuent considérablement (-18,1 % à 3 Md€) en raison de la réduction des exportations aéronautiques tandis que les achats en provenance de Turquie sont en hausse (+4,6 % à 3,8 Md€; véhicules automobiles et machines essentiellement), ce qui dégrade le solde (passant de l'équilibre à un déficit de 0,8 Md€). A noter néanmoins l'amélioration du solde avec l'Ukraine (0,1 Md€) du fait surtout d'une hausse des ventes (+12,9 % à 0,4 Md€), liée notamment à l'augmentation des exportations de machines agricoles.

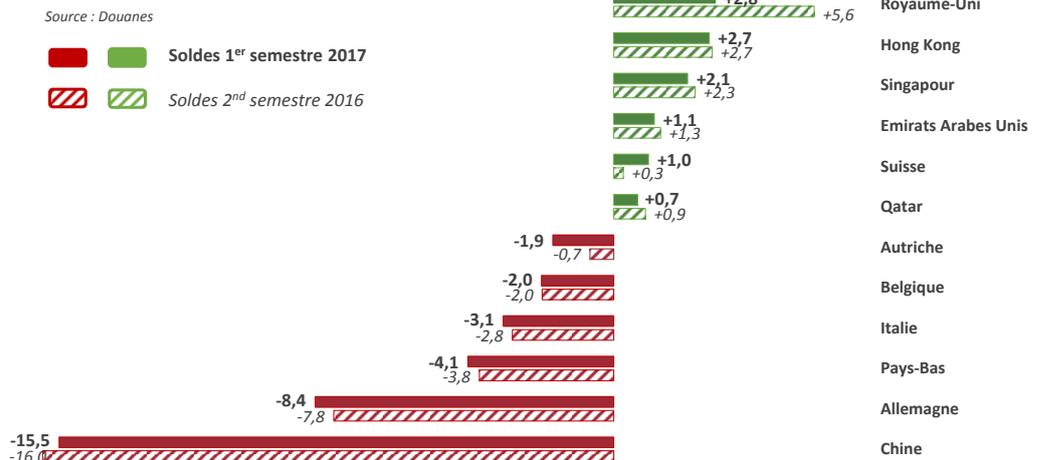
**Le solde commercial s'améliore vis-à-vis de l'Amérique du nord, de l'Asie et de l'Afrique subsaharienne**

(Solde des échanges de biens, en Md€)



**Le Royaume-Uni conforte sa place de 1<sup>er</sup> excédent bilatéral pour la France, malgré une diminution marquée de notre excédent**

6 principaux excédents et déficits bilatéraux de la France au 1<sup>er</sup> semestre 2017 (échanges de biens en Md€)



### 3. Forte amélioration du solde avec les Etats-Unis

Les exportations vers l'Amérique sont en légère baisse (-1,6 %) mais se maintiennent à un niveau élevé (23,9 Md€) alors que les importations se réduisent plus nettement sur le semestre (-3,1 % à 23,7 Md€), en raison de moindres achats aéronautiques et énergétiques. La France redevient excédentaire (à 0,2 Md€).

Les exportations vers les Etats-Unis repartent à la hausse au 1<sup>er</sup> semestre 2017 (+1,8 % à 16,3 Md€, après -4,1 % au semestre précédent) en lien notamment avec l'augmentation des ventes de turboréacteurs et de produits pharmaceutiques. Les importations diminuent significativement (-4,5 % à 17,4 Md€), grâce à de moindres achats de produits aéronautiques (à lier notamment au repli d'importations d'avions

gros porteurs en début d'année) et énergétiques. Le déficit diminue dès lors notablement : de 2,2 Md€ au second semestre 2016 à 1,1 Md€ au 1<sup>er</sup> semestre 2017.

Parmi les autres grands partenaires de la zone, les importations augmentent depuis le Canada (de 3,1 % à 1,6 Md€ ; métallurgie et produits pétroliers) tandis que les exportations s'accroissent mais dans une moindre mesure (+1,4 % à 1,6 Md€), ce qui contribue à dégrader quelque peu le solde (léger déficit). Ce sont surtout les exportations à destination des pays d'Amérique latine qui se réduisent fortement (de 6,1 % vers le Brésil, de 9,3 % vers le Mexique et de 31,5 % vers l'Argentine) en raison de la baisse des ventes aéronautiques. Au final, les soldes se dégradent

(excédent à 0,8 Md€ après 1 Md€ pour le Brésil ; à 0,3 Md€ pour l'Argentine contre 0,5 Md€) ; 0,4 Md€ pour le Mexique après 0,5 Md€).

### 4. Le déficit se réduit avec l'Asie, en lien avec des exportations très dynamiques

❖ *Le déficit vis-à-vis de l'Asie diminue du fait d'exportations en nette accélération*

Les exportations vers l'Asie augmentent significativement sur le semestre à 31,1 Md€ (+8,9 % après +4,9 %) en raison notamment d'exportations aéronautiques en hausse vers l'Inde, la Chine et la Corée du sud. Les importations augmentent également mais à un rythme moins soutenu (+5,1 % à 46,5 Md€). Le déficit baisse vis-à-vis de la zone, de 1,9 % à 15,4 Md€ après une diminution de 2,6 % au semestre précédent.

Vers la Chine, le solde bilatéral s'améliore, passant d'un déficit de 16 Md€ à 15,5 Md€. Nos exportations s'accroissent de 18,1 % (8,9 Md€), en lien avec la hausse des ventes des secteurs aéronautique et pharmaceutique sur le semestre. Les importations enregistrent une hausse moins importante (+3,8 % ; achats de machines notamment).

Vers le Japon, l'accroissement des exportations (+3,9 % à 3,3 Md€ ; ventes pharmaceutiques notamment) est plus fort que celui des importations (+0,6 % à 4,9 Md€), ce qui contribue à baisser notre déficit (à 1,6 Md€ après 1,7 Md€). Avec Taïwan, le solde redevient légèrement excédentaire sous l'effet de la poussée des exportations (+30,6 % ; du fait en particulier de plus amples ventes aéronautiques et de produits chimiques).

❖ *Le solde vis-à-vis de l'ASEAN se dégrade*

**Le solde se détériore vis-à-vis de l'ASEAN** (déficit de 0,8 Md€ après 0,2 Md€). Les exportations diminuent (-3,8 % à 7,1 Md€) du fait de moindres exportations aéronautiques alors que les achats s'accroissent (+4,8 % à 7,9 Md€ après +2,2 % au semestre précédent) en raison notamment d'importations soutenues de machines. La baisse des ventes aéronautiques a contribué à dégrader les soldes avec **Singapour** (excédent en baisse à 2,1 Md€), **la Malaisie** (hausse du déficit à 0,5 Md€) et **le Vietnam** (amplification du déficit à 1,8 Md€).

**Néanmoins, notre solde s'améliore vis-à-vis d'autres pays de la zone.** Avec les **Philippines**, le solde devient excédentaire en raison de ventes aéronautiques en hausse. Vis-à-vis de **l'Indonésie**, l'excédent est stable à 0,3 Md€ (hausse des exportations de navires, de véhicules automobiles et d'appareils de mesure). Vers la **Thaïlande**, les exportations augmentent (notamment grâce aux ventes aéronautiques), contribuant à réduire le déficit (0,3 Md€).

❖ *Importante hausse des ventes vers la Corée du sud et l'Inde*

Hors ASEAN, **l'excédent vis-à-vis de la Corée du Sud progresse** (à 0,6 Md€) du fait d'exportations qui augmentent à un rythme particulièrement soutenu (+19,2 % à 2,4 Md€ ; accroissement des ventes aéronautiques et de véhicules automobiles notamment). **Vers Hong Kong, l'excédent se stabilise** (à 2,7 Md€), sous l'effet d'une baisse importante des exports (-4 % à 3 Md€ ; moindres exportations de produits en cuir et bagages et chaussures, ainsi que de véhicules automobiles).

**Vers l'Inde, les exportations enregistrent une croissance très élevée** (+19,8 % à 2,5 Md€, après +16 % au semestre précédent ; augmentation des ventes aéronautiques de 42 %) tandis que les importations s'accroissent aussi sensiblement mais à un rythme inférieur (+13,4 % à 2,7 Md€). Le déficit bilatéral se réduit à 0,2 Md€.

## 5. Importantes dégradations des soldes avec le Proche et Moyen-Orient et avec l'Afrique, où la France reste néanmoins excédentaire.

❖ *L'excédent recule fortement vis-à-vis du Proche et Moyen-Orient.*

**L'excédent avec le Proche et Moyen-Orient se contracte de 51 % sur le semestre** (excédent de 1,5 Md€ contre 3,1 Md€ au semestre précédent), avec une hausse de 23,8 % des importations.

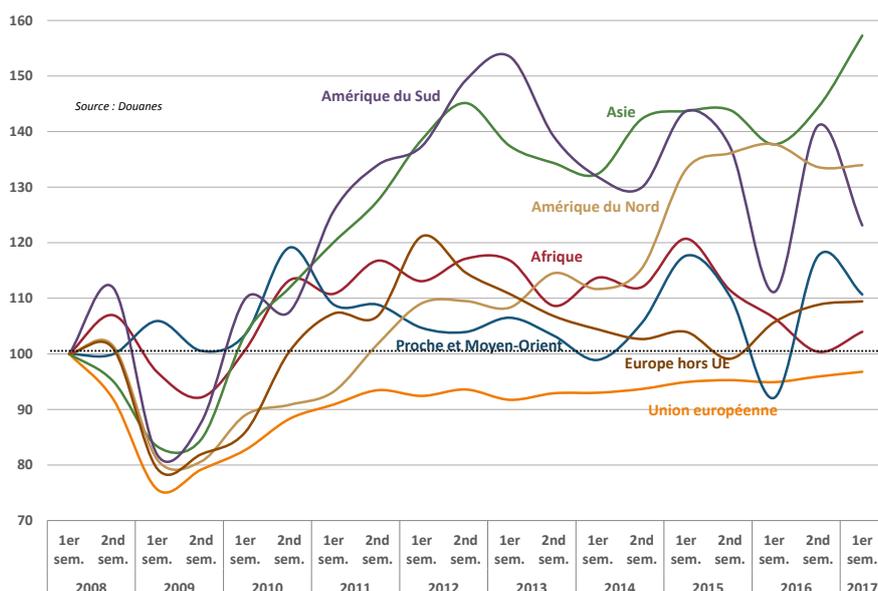
**Les achats augmentent dans le secteur énergétique, en provenance notamment du Qatar, de l'Iran et de l'Irak** (importations d'hydrocarbures naturels) et de l'Arabie Saoudite (produits pétroliers). **Les exportations reculent vers la plupart de nos partenaires, sauf vers l'Iran** : -7 % en Arabie Saoudite (à 2,3 Md€), -3 % vers le Qatar, -5 % aux Emirats Arabes Unis (à 1,7 Md€), -13,7 % vers l'Irak (à 0,1 Md€) et -2,5 % vers Koweït (à 0,2 Md€). Ces baisses s'expliquent la diminution des livraisons aéronautiques (Qatar et Arabie Saoudite), des machines et appareils de mesure (Emirats arabes unis, Koweït) ou encore de produits pharmaceutiques (Emirats et Irak). Seules les exportations vers l'Iran s'accroissent très nettement (+107,2 % à 0,8 Md€) en lien avec la hausse des ventes aéronautiques.

❖ *L'excédent avec l'Afrique continue de diminuer*

**L'excédent de la France vis-à-vis de l'Afrique se réduit de 20 % (à 1,5 Md€), après déjà une diminution de plus de 40 % au semestre précédent.** Il correspond néanmoins au premier excédent français sur le semestre, ex-aequo avec notre excédent vis-à-vis du Proche et Moyen Orient. Les importations augmentent de 8 % (à 11,3 Md€) sous l'effet de plus amples importations de produits agricoles (notamment depuis le Maroc), de produits métallurgiques (depuis le Niger en particulier), de véhicules automobiles (Maroc), d'hydrocarbures naturels (Libye) et de produits pétroliers raffinés (Algérie). Les ventes augmentent aussi mais moins fortement (+3,6 % à 12,8 Md€), tirées par les exportations de produits pharmaceutiques (en particulier vers le Nigeria et l'Éthiopie du fait de campagnes contre l'onchocercose).

**L'Amérique du Nord et l'Asie sont les zones les plus dynamiques pour les exportations françaises depuis la crise**

(Exportations de biens, base 100 au 1<sup>er</sup> semestre 2008)



**Synthèse des flux commerciaux de la France par grande région partenaire et contribution de chaque zone à l'évolution des échanges totaux**

Données estimées cvs-cjo		2 <sup>nd</sup> semestre 2016			1 <sup>er</sup> semestre 2017			
		Md€	Poids	Croissance semestrielle	Md€	Poids	Croissance semestrielle	Contribution à la croissance des échanges (pt de pourcentage)
<b>Ensemble CAF/FAB hors matériel militaire</b>	Export	223,9	100,0%	-0,5%	227,3	100,0%	1,5%	1,52%
	Import	259,3	100,0%	-0,5%	270,5	100,0%	4,3%	4,33%
	Solde	-35,4		-0,5%	-43,2		22,1%	
<b>Union européenne</b>	Export	133,3	59,6%	0,4%	134,5	59,2%	0,9%	0,53%
	Import	148,6	57,3%	0,4%	156,9	58,0%	5,6%	3,19%
	Solde	-15,3			-22,3			
Zone euro	Export	103,6	46,3%	0,2%	104,7	46,1%	1,1%	0,50%
	Import	122,2	47,1%	0,4%	126,9	46,9%	3,9%	1,82%
	Solde	-18,6			-22,2			
<b>Europe hors UE</b>	Export	16,2	7,2%	-4,7%	16,3	7,2%	0,6%	0,04%
	Import	18,6	7,2%	-1,4%	20,0	7,4%	7,2%	0,52%
	Solde	-2,4			-3,7			
<b>Afrique</b>	Export	12,4	5,5%	-7,7%	12,8	5,6%	3,6%	0,20%
	Import	10,4	4,0%	-7,3%	11,3	4,2%	8,0%	0,32%
	Solde	1,9			1,5			
Afrique du Nord	Export	6,9	3,1%	-2,5%	6,9	3,1%	0,9%	0,03%
	Import	6,6	2,5%	-6,2%	7,1	2,6%	8,7%	0,22%
	Solde	0,3			-0,2			
<b>Amériques</b>	Export	24,3	10,9%	1,3%	23,9	10,5%	-1,6%	-0,17%
	Import	24,4	9,4%	-4,1%	23,7	8,8%	-3,1%	-0,29%
	Solde	-0,2			0,2			
Amérique du Nord	Export	19,4	8,7%	2,2%	19,4	8,6%	0,3%	0,02%
	Import	21,2	8,2%	-3,0%	20,1	7,4%	-5,2%	-0,43%
	Solde	-1,8			-0,6			
Amérique du Sud	Export	4,3	1,9%	-4,5%	3,7	1,6%	-12,7%	-0,24%
	Import	2,9	1,1%	-5,2%	3,1	1,1%	6,2%	0,07%
	Solde	1,4			0,6			
<b>Proche et Moyen-Orient</b>	Export	7,8	3,5%	-6,2%	7,3	3,2%	-5,9%	-0,21%
	Import	4,7	1,8%	-11,2%	5,8	2,2%	23,8%	0,43%
	Solde	3,1			1,5			
<b>Asie</b>	Export	28,5	12,8%	0,1%	31,1	13,7%	8,9%	1,14%
	Import	44,2	17,1%	1,1%	46,5	17,2%	5,1%	0,87%
	Solde	-15,7			-15,4			
<b>Autres pays</b>	Export	1,0	0,5%	52,1%	1,4	0,6%	31,2%	0,14%
	Import	8,4	3,3%	9,6%	6,3	2,3%	-25,1%	-0,82%
	Solde	-7,4			-5,0			

Source : Douanes, DG Trésor

**POUR EN SAVOIR PLUS :**

Les échanges de biens de la France par pays et zone géographique <http://bit.ly/1QQJAnv>

Dossiers pays sur le site du ministère des affaires étrangères et du développement international <http://bit.ly/1mVSXrf>

Dossiers pays sur le site de la Direction générale du Trésor <http://bit.ly/2uCsvag>

## L'excédent aéronautique est en baisse

- ✓ **Le secteur aéronautique et spatial** enregistre un **excédent en baisse au 1<sup>er</sup> semestre 2017**, à 7,8 Md€ contre 8,7 Md€ au semestre précédent (-10,3%).
- ✓ Au 1<sup>er</sup> semestre 2017, le  **carnet de commandes d'Airbus se situe à un niveau inférieur à celui de Boeing**.
- ✓ **Les livraisons nettes d'Airbus au 1<sup>er</sup> semestre sont également inférieures à celles de Boeing, même si le nombre de livraisons augmente sur un an (entre les premiers semestres 2016 et 2017) pour Airbus alors qu'il diminue pour Boeing**.

### 1. L'excédent du secteur aéronautique et spatial se réduit

Au 1<sup>er</sup> semestre 2017, les exportations aéronautiques et spatiales diminuent de 10,7% à 26,4 Md€, après une hausse de 8,1% au semestre précédent. Cette baisse fait suite aux ventes exceptionnelles d'Airbus réalisées en fin d'année 2016. En parallèle, le secteur connaît également une **baisse marquée des importations** : -10,8% à 18,5 Md€ (après +11,1% au second semestre 2016).

En conséquence, **l'excédent du secteur diminue à 7,8 Md€** (après 8,7 Md€).

**Le poids du secteur dans les exportations françaises se réduit à 11,6%** (contre 13,2% au semestre précédent).

**Les ventes d'Airbus depuis la France, qui représentent près de la moitié des exportations aéronautiques et spatiales, affichent un niveau en baisse au 1<sup>er</sup> semestre 2017**. D'après les données des Douanes, Airbus a livré depuis la France 155 appareils, pour un montant total de 14 Md€ (contre 194 appareils livrés au second semestre 2016, dont 64 au mois de décembre, pour un montant de 16,8 Md€).

#### Répartition du processus de production et de la part industrielle entre pays européens dans l'assemblage d'Airbus

L'assemblage et la livraison des Airbus sont réalisés principalement sur les sites de Toulouse et Hambourg :

- tous les A321 sont assemblés et livrés depuis Hambourg ;
- tous les A330 sont livrés depuis Toulouse ;
- les A380 sont tous assemblés à Toulouse mais la finalisation des appareils s'effectue à Hambourg (aménagement intérieur

et peinture) et ils sont ensuite livrés directement depuis l'Allemagne ou rapatriés en France pour être livrés depuis Toulouse, selon la zone géographique des clients ;

- les A319 et A320 sont assemblés et livrés depuis les diverses chaînes d'assemblage d'Airbus, à Hambourg, Toulouse ou Tianjin.

**En termes de part industrielle, la part française varie entre 30 % et 50 % selon le type d'appareil et la motorisation choisie.** Notamment, même si aucune livraison n'est effectuée depuis le Royaume-Uni, la part britannique peut atteindre 30 % du prix de l'appareil – du fait de la conception des ailes et de la motorisation Rolls Royce le cas échéant – la part restante étant essentiellement allemande.

**Les chiffres issus des statistiques douanières françaises ne comptabilisent comme livraisons que les ventes vers l'étranger d'appareils neufs assemblés en France.** Leur montant comme leur nombre diffèrent donc des ventes totales de la société Airbus. En revanche, les chiffres globaux du commerce extérieur français en aéronautique incluent bien les exportations de produits semi-finis, ce qui explique que l'Allemagne soit le premier client de la France dans le secteur.

### 2. Les exportations baissent vers la plupart des grandes zones géographiques

**Les échanges intra-groupes liés au processus de production de l'industrie aéronautique et spatiale entre pays de l'Union européenne représentent traditionnellement près de la moitié des exportations françaises du secteur.**

En particulier, **près de la moitié des exports vers l'Allemagne correspond aux opérations réalisées par Airbus dans le cadre de la « fabrication coordonnée » entre les deux pays**, le reste étant essentiellement composé d'exportations d'appareils transitant par l'Allemagne pour livraison ultérieure vers d'autres Etats.

**Au 1<sup>er</sup> semestre 2017, l'Europe reste la première zone cliente, en partie du fait de ces échanges intra-groupe, et absorbe 37,5 % de nos exportations.** Ces dernières enregistrent cependant une forte baisse de 16,7 % au 1<sup>er</sup> semestre 2017). **L'excédent avec l'Europe disparaît, le solde devenant déficitaire de 1,5 Md€** (contre un excédent de 3,6 Md€ au semestre précédent).

**Elle est suivie par l'Asie (31,9 % de nos exportations).** Les exportations diminuent de 1,5 %, ainsi que le solde (en baisse de 3,4 % à 8 Md€), même si ce dernier reste encore à l'origine de l'essentiel de l'excédent du secteur. Les ventes baissent particulièrement à



### 3. Augmentation des livraisons globales d'Airbus par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2016 mais ralentissement des commandes

❖ *Airbus se rapproche de Boeing, même si l'avionneur américain reste en tête*

Airbus a livré au total (depuis tous ses sites de production et pas uniquement depuis la France) 306 appareils au premier semestre 2017, contre 298 au premier semestre 2016. Airbus est toutefois devancé par Boeing (qui enregistre 352 livraisons au premier semestre 2017 contre 375 livraisons à la même époque en 2016). En revanche, alors qu'Airbus a augmenté son nombre de livraisons, Boeing est en recul : cette tendance reflète les performances commerciales d'Airbus, qui a enregistré jusqu'en 2016 plus de ventes que son concurrent.

On notera que la gamme des A320 reste encore en tête en matière de succès commercial (239 livraisons au 1<sup>er</sup> semestre 2017, malgré une réduction des livraisons due à des retards de livraisons de certains moteurs), alors que, dans le contexte d'un fléchissement de l'appétit du marché pour les gros porteurs, le programme A380 peine à trouver de nouveaux clients (aucune vente signée en 2016).

Les soutiens étatiques pour financer les livraisons d'Airbus et Boeing, à travers l'intervention des agences de crédit-export, sont gelés depuis le deuxième trimestre 2016 dans un contexte de forte liquidité du marché bancaire et d'une confiance affichée des investisseurs dans la santé future du marché aéronautique.

**Le secteur aéronautique a connu une très forte expansion tirée par la baisse du cours du pétrole et une croissance de la demande qui dépasse la croissance économique mondiale.** La demande est désormais largement orientée vers les pays émergents (Chine, ASEAN, Moyen-Orient), avec une très forte demande sur les moyen-courriers (A320 et B737).

❖ *Un mois de janvier en forme de contrecoup du mois de décembre 2016 exceptionnel pour Airbus*

Pour atteindre son objectif de livraison de 670 appareils en 2016 annoncé par le PDG d'Airbus SAS, Airbus a doublé son rythme classique au mois de décembre avec la livraison de 111 avions (contre une moyenne de 50-60 avions livrés par mois). Cette accélération a eu pour contrecoup un fort ralentissement des livraisons au mois de janvier (25

avions) qui ont repris leur rythme normal dès le mois de février.

❖ *Un ralentissement des commandes*

Les commandes du premier semestre 2017 s'élèvent à 248 avions pour Airbus contre 381 annoncées par Boeing. Le carnet de commandes d'Airbus représente néanmoins toujours plus de 10 ans de production à son rythme actuel grâce aux succès commerciaux accumulés ces dernières années. L'obtention d'une commande importante en Iran pour Boeing début 2017, alors qu'Airbus l'avait obtenue dès 2016 explique en bonne partie l'écart important constaté sur le premier semestre 2017.

**L'avenir du programme A380 est en discussion, alors que les adaptations nécessaires en matière d'infrastructure aéroportuaire tardent à arriver.** L'A380, tout comme le Boeing 747, ont un marché potentiel plus étroit que les autres appareils : leur pertinence économique est fondée sur une croissance très forte de la fréquentation de ligne entre des mégapoles et hubs de différents continents, afin que les appareils puissent être utilisés dans des conditions optimales par les compagnies aériennes. Les stratégies de hubs laissaient présager une hausse de la demande sur les long-courriers. La décision d'investir dans une remotorisation de l'A380 n'a pas été prise par Airbus, faute de perspectives suffisantes à ce jour sur les ventes de cet appareil. Airbus a annoncé une baisse de la cadence de production pour accompagner la demande.

❖ *Les nouveaux programmes d'Airbus se poursuivent*

**L'A320 NEO**, version remotorisée du moyen-courrier d'Airbus, qui représente la majorité du carnet de commandes, a volé pour la première fois en septembre 2014. Le succès commercial de la gamme A320 s'accompagne d'une hausse de la production, avec l'ouverture de sa première usine sur le sol américain (en Alabama) et un objectif affiché de produire entre 40 et 50 appareils par an d'ici 2018.

**L'A350 a connu le début de sa vie opérationnelle en 2014, avec sa première livraison et son premier vol commercial** par la compagnie Qatar Airways. Au premier semestre 2017, le rythme de livraisons a poursuivi son accélération, malgré les difficultés liées à ce ramp up, puisque l'appareil a fait l'objet de 30 livraisons contre 12 en 2016 au même stade. Parallèlement, Airbus progresse dans la prochaine version de l'A350-100.

#### 4. Dans le secteur spatial, plusieurs lancements de satellites fabriqués en France et l'inauguration d'un nouveau site spatial

❖ *Un nouveau contrat commercial remporté par Thales sur un marché satellitaire toujours peu actif*

Thales Alenia Space (TAS) a remporté un contrat de satellite commercial de télécommunications au premier semestre 2017 (soit 20 % des commandes de satellites géostationnaires civils sur cette même période). Ce futur satellite à très haut débit (VHTS) viendra compléter le réseau Global Xpress de l'opérateur britannique Inmarsat. Le premier semestre 2017 a également vu le lancement des 20 premiers satellites de la constellation Iridium fabriqués par TAS et le lancement avec Arianespace du satellite condosat Hellas Sat 3 - Inmarsat S EAN également fabriqué par TAS.

Airbus Defence and Space (ADS) a inauguré avec son partenaire Onweb la première chaîne de fabrication en grande série de satellites à Toulouse le 27 juin. Cette chaîne ainsi que les autres installations industrielles du partenariat Airbus-

Onweb permettront la fabrication de la future constellation de 900 satellites destinée à rendre internet disponible partout sur la planète.

❖ *Un premier semestre en ligne avec ses objectifs pour Arianespace*

Au premier semestre 2017, Arianespace a procédé à sept lancements, tous réussis : quatre lancements Ariane 5, deux lancements Soyouz et un lancement Vega, dont six ont été effectués pour des opérateurs commerciaux. Un total de 11 satellites ont été placés en orbite, dont 10 satellites de télécommunications sur l'orbite géostationnaire (8 sur Ariane 5 et 2 sur Soyouz, soit 67 % des lancements de satellites commerciaux au premier semestre), et un, de type Sentinel en orbite basse destiné au programme européen Copernicus de surveillance du climat (lancement Vega).

Sur les 5 contrats de lancements de satellites commerciaux géostationnaires accessibles à Arianespace au premier semestre 2017, 2 ont été remportés par l'entreprise européenne : Horizons 3e pour Intelsat et SKY Perfect JSAT, et Eutelsat BB4A pour l'opérateur français éponyme.

# Une facture énergétique de nouveau en forte hausse

- ✓ **La facture énergétique augmente à nouveau au 1<sup>er</sup> semestre 2017 (+ 12,7 % après + 27,5 % au semestre précédent), passant de 17,7 Md€ à 20,0 Md€, malgré une augmentation des exportations par rapport au 2<sup>ème</sup> semestre 2016 (+14,8 %) supérieure à celle des importations (+13,3 %).**
- ✓ **Cette hausse est notamment imputable au renchérissement du prix du baril de Brent en € depuis le 2<sup>ème</sup> semestre 2016 après une évolution à la baisse amorcée en 2012.**
- ✓ **L'énergie continue de peser fortement sur notre balance commerciale, équivalant à 58 % de notre déficit total.**

## 1. A 20,0 Md€, la facture énergétique s'accroît de 2,2 Md€ (+12,7 %)

**A 20,0 Md€, la facture énergétique**, qui désigne le solde importations - exportations de produits énergétiques<sup>19</sup>, **augmente de 2,2 Md€ soit de 12,7 % par rapport au 2<sup>ème</sup> semestre 2016**. Elle interrompt au 2<sup>ème</sup> semestre 2016 un mouvement à la baisse amorcé en 2012.

Cette détérioration de la facture énergétique est liée au retour de la hausse du prix du baril de Brent en euros qui passe de 44,6€ le baril au 2<sup>ème</sup> semestre 2016 à 48,9 € le baril au 1<sup>er</sup> semestre 2017 (+9,5 %). Dans le même temps, **les importations énergétiques sont en hausse au 2<sup>ème</sup> semestre 2016 (+23,6 %) et au 1<sup>er</sup> semestre 2017 (+13,3 %)**.

**Au total, la facture énergétique continue de peser sur notre commerce extérieur : elle équivaut à 58,2 % du déficit total (CAF/FAB).**

**Malgré la mise en œuvre de l'accord de réduction de la production de l'OPEP, la reprise de la production américaine pèse sur les prix du pétrole.**

Après avoir brutalement chuté entre mi-2014 et janvier 2015, passant de 110 \$ à 50 \$, **les cours ont enregistré une nouvelle baisse de mi 2015 à janvier 2016, passant sous les 30 \$ – leur plus bas niveau en 11 ans – en raison notamment d'une offre qui est restée très élevée.**

**L'accord de réduction de la production de pétrole de 1,8 Mbj entre l'OPEP et onze pays non-OPEP (accord de Vienne), en vigueur depuis le**

**1<sup>er</sup> janvier 2017, a fait bondir le cours du Brent qui s'est stabilisé autour de 55 \$ le baril au 1<sup>er</sup> trimestre. La réunion ministérielle qui s'est tenue le 25 mai a abouti à une prolongation de neuf mois de cet accord, soit jusqu'en mars 2018.** Cette décision a toutefois été jugée insuffisante par les marchés pour rééquilibrer le marché pétrolier dans un contexte de hausse de la production américaine et de maintien des stocks à des niveaux élevés, ravivant les craintes d'un surplus d'offre. Le cours du Brent a ainsi reculé, passant sous la barre des 50 \$ début juin, et retrouve fin juin les niveaux observés en novembre 2016, avant la signature de l'accord de réduction de la production.

Ainsi, malgré **la prolongation de l'accord et un fort respect des quotas négociés<sup>20</sup>, l'offre de pétrole reste abondante et devrait accélérer d'ici 2018, dans le sillage de la production américaine.** Celle-ci bénéficie de la hausse des prix du pétrole, d'une forte réduction des coûts et d'une optimisation de la production en lien avec la chute passée des cours. La reprise continue de l'activité de forage depuis mi-2016 laisse penser que l'offre américaine, de schiste notamment, devrait continuer de progresser dans les mois à venir en raison du décalage entre activité de forage et production effective. L'AIE prévoit une nette accélération de la production américaine en 2018 et anticipe ainsi une hausse de la production non-OPEP supérieure à celle de la demande en 2018. De plus, la production en Libye et au Nigéria dispose d'un fort potentiel de rebond alors que ces deux pays sont exemptés de réduction de leur production par l'accord en raison de conflits et d'arrêts de production. La production libyenne et nigériane a d'ailleurs augmenté en mai et la Libye espère relever sa production à 1,1 Mbj d'ici août (contre 0,7 Mbj actuellement).

**La demande mondiale de pétrole serait dynamique mais poursuivrait son ralentissement en 2017**, en lien avec la remontée des prix du pétrole. **Le rééquilibrage du marché pétrolier semble difficile, alors que les stocks restent très élevés, bien au-dessus de leur moyenne des cinq dernières années.**

**Le rééquilibrage du marché pétrolier reste soumis à de nombreux aléas.** En premier lieu, la mise en application de l'accord de réduction de la production pourrait s'avérer difficile dans les prochains mois en raison de la hausse saisonnière de la demande prévue cet été. Par ailleurs, les aléas géopolitiques pesant sur la production restent importants, notamment en Syrie et dans le Kurdistan irakien, mais également en Libye et au Nigéria. L'ampleur du redémarrage de la production de pétrole non conventionnel aux États-Unis constitue une incertitude supplémentaire significative.

<sup>19</sup> Les produits énergétiques sont entendus comme ceux regroupés dans les rubriques DE (« hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets ») et C2 (« produits pétroliers raffinés et coke ») de la nomenclature agrégée (niveau A17).

<sup>20</sup> Les réductions de production effectives de l'OPEP atteignent plus de 90 % des réductions prévues par l'accord de Vienne.

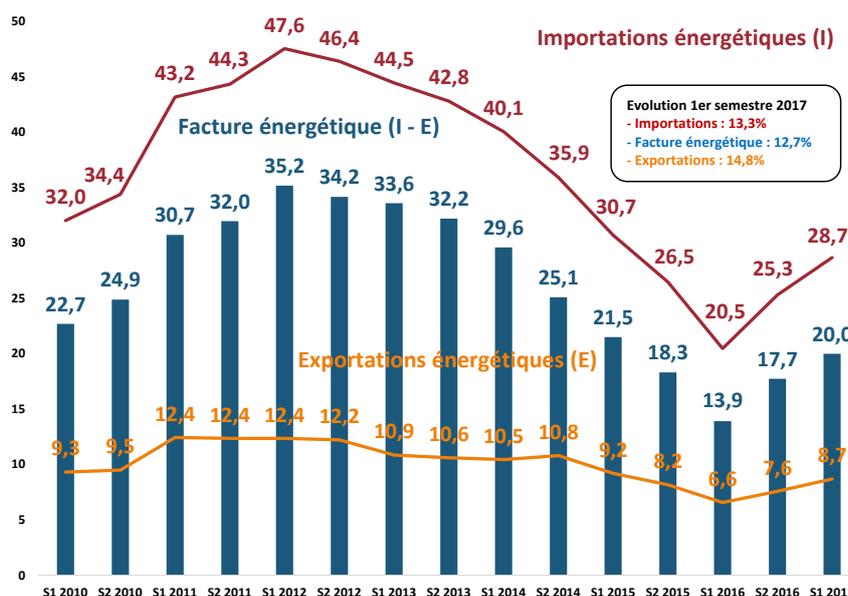
## 2. Nos échanges énergétiques restent déficitaires sur la quasi totalité des produits, la France demeurant toutefois exportatrice nette d'électricité et de déchets industriels

Les hydrocarbures naturels ainsi que les produits pétroliers et coke constituent le poste de dépense principal pour un montant de 25,1 Md€ au 1<sup>er</sup> semestre 2017. La France reste néanmoins excédentaire sur l'électricité, à 0,9 Md€ grâce à des exportations en hausse et des achats en baisse (en

lien avec la remise en route des centrales nucléaires). La France est également exportatrice nette de déchets industriels, principalement des restes de cuivre, fer, acier et cartons vers l'UE (excédent de 1,4 Md€).

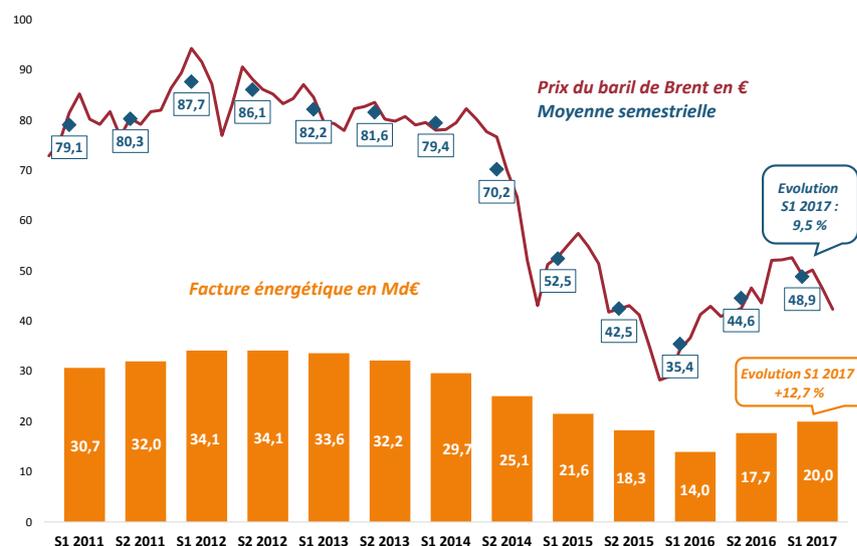
La facture énergétique repart à la hausse du fait d'une reprise des importations et de la hausse des prix

Source : Douanes, DG Trésor



A l'augmentation des prix s'est surajouté un contexte de ralentissement de l'activité des raffineries françaises

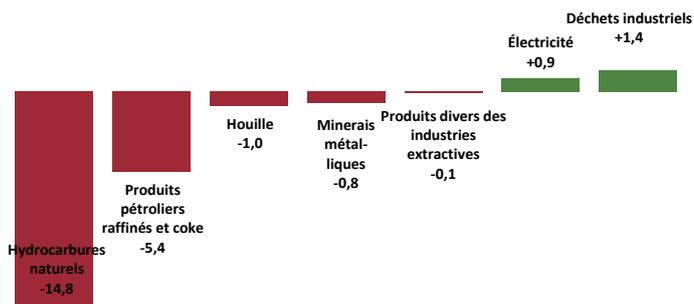
Source : Global Insight, Douanes



**Le pétrole et le gaz bruts  
représentent les trois-quarts du  
déficit énergétique, les produits  
raffinés le quart restant**

(données CVS, en Md€)

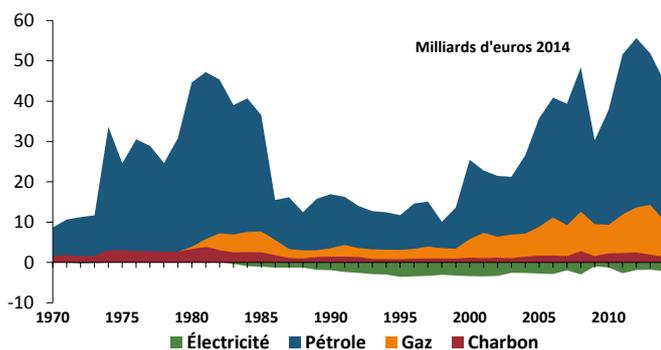
Source : Douanes



**Le pétrole reste sur longue période  
la principale composante de la  
facture énergétique, suivi par le gaz**

**N.B. : La facture de l'électricité apparaît  
en négatif, le secteur étant excédentaire**

Source : Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, base de données Pégase, d'après Douanes



**POUR EN SAVOIR PLUS :**

« La facture énergétique française comparée à celle des autres pays européens » <http://bit.ly/1rLbc4k> Direction générale des Douanes et droits indirects, *Etudes et éclairages* n°50, août 2014.

*Panorama énergie climat* (annuel) <http://bit.ly/2ui3t3c>

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Commissariat général au développement durable, juillet 2016.

Voir en particulier la fiche « **Importations, exportations, facture énergétique** »

*Bilan énergétique de la France métropolitaine en 2016 - Données provisoires* (annuel) <http://bit.ly/2uICKxC>

Ministère de la transition écologique et solidaire, Commissariat général au développement durable, mai 2017.

*Chiffres clés de l'énergie - Edition 2016* <http://bit.ly/2ICHoFS>

Ministère de la transition écologique et solidaire, Commissariat général au développement durable, février 2017.

*Perspectives énergétiques mondiales 2016* <http://bit.ly/2uGTfur>

Agence internationale de l'énergie.

## Poursuite en 2016 de la forte croissance des exportations de matériels de défense

- ✓ Les exportations de matériels de défense ont atteint en 2016 la valeur de **8,3 Mds€**, après 7,3 Mds€ en 2015 et 6,1 Mds€ en 2014.
- ✓ Ces exportations soutiennent environ **74 000 emplois directs en France**.
- ✓ L'année 2016 a été marquée par la signature de plusieurs contrats emblématiques : acquisition de 36 avions Rafale par l'Inde, contrat des sous-marins australiens, acquisition de 30 hélicoptères Caracal par le Koweït, ou encore vente d'un satellite de télécommunication à l'Égypte.

### 3. Des exportations de nouveau en forte croissance

#### ❖ Une contribution importante au solde commercial et à l'emploi en France

Les exportations de matériel de défense ont contribué à hauteur de **6,6 Mds€ au solde commercial de la France en 2016 et sont à l'origine de près de 75 000 emplois directs non délocalisables**<sup>21</sup>. L'industrie de défense représente environ 165 000 emplois, soit près de 4 % de l'emploi industriel français, pour la plupart à haute technicité et qui ne peuvent pas faire l'objet de délocalisations. Les exportations de matériel de défense se sont élevées à 8,3 Mds€ en 2016 (contre 7,3 Mds€ en 2015) et ces matériels ont ainsi contribué positivement au solde de la balance commerciale à hauteur de 6,6 Mds€. Ces exportations soutiennent à elles seules près de 75 000 emplois directs et le haut niveau d'exportations des années récentes permet d'envisager la création de 30 000 à 40 000 emplois supplémentaires au cours des dix prochaines années<sup>22</sup>. Plus généralement, la base industrielle et technologique de défense (BITD), composée des entreprises qui contribuent au développement, à la production ou au maintien en condition opérationnelle des systèmes

d'armes, est structurée autour d'une dizaine de grands groupes de taille mondiale (Airbus, Naval Group, Safran, Thales, Dassault, MBDA, Nexter, etc.) et de 4 000 PME qui constituent la *supply chain*, dont environ 350 à 400 sont considérées comme stratégiques<sup>23</sup>.

L'ensemble des entreprises de la BITD ont exporté en 2016 pour près de 94 Mds€ (matériels civils et militaires confondus), soit 21 % du total des exportations françaises, et sont à l'origine de 576 000 emplois directs et 447 000 indirects. A chaque million d'euros exportés par les entreprises de la BITD (marchandises civiles et militaires) correspond environ 10,9 emplois directs et indirects en France.

#### ❖ Des livraisons en forte hausse depuis quelques années

Les livraisons de matériels de défense en 2016, à 8,3 Mds€, s'inscrivent en augmentation de 14,3 % par rapport à 2015, année pourtant déjà marquée par un niveau particulièrement élevé.

Au total, le montant des prises de commande a atteint 14 Mds€ en 2016, un niveau du même ordre de grandeur qu'en 2015 (17 Mds€).

Sur la période 2011-2016, les exportations se sont élevées à 6,4 Mds€ en moyenne annuelle, avec une croissance annuelle de 6 % en moyenne. Cette croissance a été particulièrement soutenue depuis 2014 (+7,1 %) et tout particulièrement en 2015 (+18,6 %).

La part des grandes entreprises dans la livraison en valeur de matériels de défense est relativement stable, autour de 82 %. Les PME constituent en revanche près de 60 % du nombre des entreprises exportatrices dans ce secteur.

En 2016, les livraisons de matériels de défense se sont principalement orientées vers l'Asie et le Moyen-Orient. Ces deux dernières zones ont concentré environ 75 % des importations mondiales d'armement au cours des cinq dernières années.

<sup>21</sup> Ecodef, mai 2017, « Les entreprises de défense connaissent une croissance soutenue de leurs exportations », Oudot, J.M. & Montalban E.

<sup>22</sup> Rapport au Parlement 2017 sur les exportations d'armement de la France, Ministère des Armées.

<sup>23</sup> Le chiffre d'affaires de la BITD se concentre essentiellement dans quelques régions : l'Île-de-France avec 37,5 % du chiffre

d'affaires national de la BITD, suivi de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Grand Sud-Ouest qui sont également des grandes régions de production d'armement, de même que la Bretagne, le Centre-Val de Loire et l'Auvergne-Rhône-Alpes, dans une moindre mesure.

L'Inde, en particulier, constitue l'un des principaux importateurs mondiaux de matériels militaires (15 % du total mondial), bien qu'il cherche désormais à développer une industrie locale en matière d'armement.

Sur la période 2012-2016, les prises de commande se répartissent ainsi entre le Proche et Moyen-Orient (47,4 %) et l'Asie (34,1 %), suivi par l'Europe (6,9 %)<sup>24</sup>.

#### 4. Une année 2016 marquée par des prises de commande de grande ampleur

##### ❖ *Acquisition de 36 Rafale par l'Inde*

Au terme de plusieurs années de discussions et de négociations, le gouvernement indien a formalisé en septembre 2016 l'achat pour près de 8 Mds€ de 36 avions de combat multi-rôle Rafale (consortium Dassault – Thales – Safran), de leur armement (MBDA) ainsi que des services de formation et de soutien. La livraison des premiers appareils est prévue à partir de fin 2019.

Cette commande s'inscrit dans la continuité d'un partenariat de plus de cinquante ans entre la France et l'Inde dans le domaine de l'aéronautique. Elle constitue le plus gros contrat jamais remporté par la France dans l'aéronautique militaire et se place dans le prolongement des contrats récemment signés avec l'Égypte et le Qatar (pour 24 appareils chacun). Il s'agit donc à ce jour de 84 avions Rafale qui ont été vendus à l'export.

Ce contrat exceptionnel, qui permet de répondre aux besoins de modernisation par l'armée indienne de sa flotte d'avions de combat, témoigne de l'excellence reconnue au plan international de la haute technologie française et du savoir-faire de ses industriels de la défense, au premier rang desquels

Dassault Aviation, Thales, Safran, MBDA mais aussi l'ensemble des 500 sous-traitants et PME impliqués.

##### ❖ *Sous-marins australiens*

En avril 2016, le gouvernement australien a retenu DCNS comme partenaire industriel pour la conception et la construction de la plate-forme de 12 sous-marins à capacité océanique.

Ce programme d'exportation, exceptionnel par son ampleur et par sa durée (de l'ordre de cinquante ans), dont le budget total est estimé à 34 Mds€, comprend une phase initiale de préparation et de conception des futurs navires, qui se déroulera en partie à Cherbourg. L'admission au service actif du premier sous-marin est prévue à l'orée de la décennie 2030.

##### ❖ *Vente de 36 hélicoptères Caracal au Koweït*

L'émirat du Koweït a conclu un accord d'acquisition de 36 hélicoptères de transport de type Caracal (H225M) pour un montant de 1,1 Mds€ auprès d'Airbus Helicopters. L'accord prévoit également la formation des équipages et des mécaniciens ainsi que la maintenance en conditions opérationnelles des appareils pendant une période de deux années. Ces appareils, destinés à l'armée et à la garde nationale seront utilisés pour des missions de recherche et de sauvetage, de transport de troupes et d'appui au sol.

##### ❖ *Satellite égyptien*

La République d'Égypte a signé avec la France le 18 avril un accord intergouvernemental prévoyant l'acquisition d'un satellite de télécommunications à usage gouvernemental fabriqué conjointement par les deux ensembleurs français du secteur spatial, Airbus Defence & Space et Thales Alenia Space. Airbus fournira la plateforme du satellite tandis que Thales sera en charge de la fabrication de la charge utile.

<sup>24</sup> Rapport au Parlement 2017 sur les exportations d'armement de la France, Ministère des Armées.

# 1<sup>er</sup> semestre 2017 : poursuite des négociations commerciales bilatérales, avec la conclusion politique de l'accord UE-Japon, dans le nouveau contexte de la gouvernance commerciale multilatérale.

✓ Au plan multilatéral, le 1<sup>er</sup> semestre 2017 a été dominé par les discussions sur le commerce et le protectionnisme au sein du G7, de l'OCDE et du G20. Par ailleurs, ont été lancés les travaux de préparation de la prochaine conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), prévue en décembre 2017 en Argentine.

✓ Au niveau bilatéral, après quatre ans de négociation, un accord politique de principe sur l'essentiel des dispositions de l'accord UE-Japon a été annoncé à l'occasion du sommet UE-Japon du 6 juillet, qui s'est tenu la veille du sommet du G20 d'Hambourg.

Par ailleurs, l'accord de libre-échange UE-Canada (AECG/CETA) signé le 30 octobre 2016 a été approuvé par le Parlement européen le 15 février 2017 et a été ratifié par le Canada le 16 mai 2017. Ces ratifications ouvrent la voie à la mise en application provisoire de l'accord, prévue pour le 21 septembre 2017, toutefois il n'entrera en vigueur définitivement qu'à l'issue des ratifications nationales par les Etats-membres.

Les négociations avec le Mercosur et le Mexique se poursuivent ainsi que celles avec les Philippines et l'Indonésie ou encore avec la Tunisie. Enfin, des négociations avec le Chili, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont en cours de préparation, pour un lancement prévu au 2<sup>ème</sup> semestre 2017.

Ce semestre a aussi été marqué par les discussions au Conseil sur une modernisation de l'union douanière UE-Turquie, ainsi que sur une proposition de la Commission européenne de nouvelle méthodologie anti-dumping.

Enfin, les négociations entre l'UE et le Royaume-Uni dans le cadre de la sortie de ce dernier de l'UE ont été lancées le 19 juin.

## 1. Au niveau multilatéral, nouveau contexte de la gouvernance commerciale multilatérale et préparation de la 11<sup>ème</sup> conférence ministérielle de l'OMC

L'élection de Donald Trump comme Président des Etats-Unis a constitué un changement majeur pour l'agenda commercial multilatéral. Ses prises de position lors de la campagne électorale hostiles aux accords de commerce ont entraîné une réorientation de la politique commerciale américaine, dont les contours restent à ce jour incertains en ce qui concerne la relation avec l'Union européenne.

❖ *À la suite de la réunion ministérielle de l'OCDE et le G7 de Taormina, le Sommet des chefs d'Etat du G20 a permis de parvenir à un compromis sur les sujets commerciaux.*

Malgré les divergences de vues initiales entre les pays membres, le G7 est parvenu à s'entendre lors du sommet de Taormine sur une approche commune des sujets commerciaux : i) le G7 a réaffirmé sa condamnation du protectionnisme et son engagement à maintenir les marchés ouverts ; ii) le G7 a souscrit à un agenda de renforcement des règles et de lutte contre les pratiques commerciales déloyales notamment pour lutter contre les surcapacités ; iii) le groupe a reconnu le rôle de l'OMC malgré la volonté des Etats-Unis de mener une politique commerciale principalement centrée sur les négociations bilatérales.

Le Sommet des chefs d'Etat du G20 qui s'est tenu à Hambourg les 7 et 8 juillet a permis de parvenir à un compromis sur les sujets commerciaux en réaffirmant l'engagement des pays du G20 à lutter contre le protectionnisme et les pratiques commerciales déloyales et à favoriser des conditions de concurrence équitable (« *level playing field* ») en matière de commerce et d'investissement. Les membres du G20 se sont également engagés à travailler conjointement

pour renforcer les règles de l'OMC, notamment sur le règlement des différends.

**En ce qui concerne les surcapacités dans le secteur de l'acier, les travaux du G20 au sein du forum mondial sur les surcapacités acier ont très peu progressé au premier semestre 2017 compte tenu des fortes réticences de la Chine. Le sommet de Hambourg a permis de renouveler l'engagement des membres du G20, y compris de la Chine, à prendre des mesures pour réduire les surcapacités. Un rapport faisant des recommandations concrètes devra être préparé au 2<sup>nd</sup> semestre (novembre 2017) et les travaux se poursuivront en 2018.**

*❖ A l'OMC, les discussions se poursuivent sur l'agenda post-Nairobi et la préparation de la 11<sup>ème</sup> conférence ministérielle*

La prochaine conférence ministérielle de l'OMC se tiendra fin 2017 en Argentine, 2 ans après celle de Nairobi de décembre 2015.

## **2. Au niveau bilatéral, à signaler en particulier la conclusion politique de l'accord commercial UE-Japon et la mise en application provisoire de l'accord UE-Canada (AECG/CETA)**

*❖ Accord de principe UE-Japon*

Après quatre ans de négociation, **un accord politique de principe sur l'essentiel des dispositions de l'accord UE-Japon a été annoncé à l'occasion du sommet UE-Japon du 6 juillet**. Cette annonce a permis d'envoyer un signal fort en faveur d'un commerce international fondé sur les règles et une ouverture commerciale réciproque à la veille du sommet du G20 d'Hambourg. Un accord avec le Japon serait par ailleurs de nature à renforcer nos relations commerciales avec notre principal allié en Asie et d'offrir des relais de croissance pour les entreprises européennes, notamment dans le secteur agricole.

L'accord trouvé entre l'UE et le Japon doit permettre de démontrer les bénéfices d'une ouverture commerciale régulée, fondée sur le respect des règles du commerce international et la réciprocité dans les échanges. En particulier, **l'ouverture accrue du marché japonais aux exportations européennes ouvre des perspectives nouvelles à l'exportation pour nos filières agricoles, pour le bœuf, la viande de porc, le fromage et les vins et spiritueux, ainsi que pour les produits agricoles transformés**. L'accord conclu avec

le Japon doit également permettre une plus grande réciprocité dans l'accès aux marchés publics, au niveau national mais également au niveau local. **En matière de développement durable**, l'accord comportera un chapitre dédié au développement durable qui renfermera les grands principes, ainsi que des dispositions sur les normes sociales et environnementales notamment **l'engagement à des parties à répondre aux objectifs de l'Accord de Paris**.

Dans le cadre de l'accord, **l'Union européenne a accepté la levée des droits de douane sur les véhicules automobiles et les composants. Les tarifs sur les véhicules seront supprimés en 7 ans**. En contrepartie de ces concessions tarifaires et de manière à garantir une ouverture réciproque des marchés dans l'automobile entre l'UE et le Japon, ce dernier s'est engagé sur un processus de levée des obstacles réglementaire à l'entrée de son marché, notamment en alignant les réglementations japonaises sur les standards internationaux (UNECE). Ce point est très important, en particulier pour les équipementiers européens, qui sont des fournisseurs importants de l'industrie automobile japonaise. Si le Japon ne respecte pas ses engagements en matière non-tarifaire, alors l'UE pourrait rétablir des droits de douane sur les véhicules importés du Japon pendant 10 ans.

**Cet accord devra être finalisé dans les mois qui viennent**. La question du règlement des différends investisseurs/Etat devra être traitée avant la conclusion finale de l'accord. La France restera particulièrement vigilante dans la phase finale des négociations de manière à ce que l'accord atteigne le niveau d'ambition attendu, notamment en matière de levée des barrières non-tarifaires, de règles d'origine et de protection des indications géographiques

*❖ L'AECG/CETA : un accord majeur qui entrera en application provisoire le 21 septembre*

Après une première conclusion des négociations à l'été 2014 puis une reprise des discussions qui ont abouti en février 2016 avec l'inclusion de la nouvelle approche européenne sur la protection des investissements et le règlement des différends investisseur-Etat, confirmant ainsi les principales propositions de réforme défendues par la France, l'accord commercial avec le Canada (AECG-CETA / Accord économique et commercial global – Comprehensive economic and trade agreement) a quant à lui été signé lors du Sommet UE-Canada qui s'est tenu le 30 octobre 2016. Un instrument interprétatif commun UE-Canada qui engage les Parties a par ailleurs été déposé. Il apporte

des garanties juridiques sur la protection des services publics, sur la capacité à utiliser des critères sociaux et environnementaux dans les marchés publics, sur le maintien du droit à réguler des Etats et sur la possibilité pour chaque Etat d'établir son propre niveau d'exigence en matière environnementale.

Les négociations ont fait l'objet d'une attention particulière de la part du gouvernement français pour garantir un accord équilibré, moderne et respectueux du droit à réguler des Etats.

L'AECG/CETA a été approuvé par le Parlement européen le 15 février 2017 et ratifié par le Canada le 16 mai 2017. La date pour l'entrée en application provisoire de l'accord a été fixée au 21 septembre 2017.

S'agissant d'un accord mixte, l'entrée en vigueur complète de l'accord ne sera acquise qu'après l'achèvement de toutes les procédures nationales de ratification, dans les 28 Etats-membres de l'UE, qui impliqueront la saisine des 43 parlements nationaux et régionaux concernés. L'application du CETA se décompose donc en deux étapes : 1/ une application provisoire portant sur les dispositions relevant de la compétence exclusive de l'UE ; 2/ une entrée en vigueur définitive couvrant l'ensemble de l'accord y compris les dispositions touchant à certaines compétences des Etats membres, en particulier les dispositions relatives au règlement des différends entre investisseurs et Etats.

Au niveau français, en vue de la procédure de ratification de l'accord de libre-échange entre l'UE et afin d'évaluer sur des bases objectives l'impact du CETA sur la santé et l'environnement, le Président de la République a annoncé la nomination une commission d'experts et de scientifiques indépendants qui a été mise en place le 6 juillet par le Premier ministre. Cette Commission rendra son rapport pour le 7 septembre.

### 3. Autres évolutions à signaler dans les négociations d'accords commerciaux entre l'Union européenne (UE) et ses partenaires

❖ *Amérique latine : poursuite des négociations avec le Mercosur, modernisation de l'accord avec le Mexique et lancement des négociations avec le Chili*

Les discussions sur un accord de libre-échange entre l'UE et le **Mercosur** ont débuté en 1999 et été interrompues à plusieurs reprises. **Ces discussions ont été relancées en novembre 2015**, dans un contexte

politique d'ouverture et de réformes du côté du Mercosur, dont l'ensemble des pays membres était favorable à un accord, et se poursuivent. **Après un échange d'offres en mai 2016, les derniers cycles de négociation ont eu lieu en mars 2017 à Buenos Aires et début juillet à Bruxelles.** La France soutient cette négociation, en particulier pour ouvrir les marchés industriels et de services, et est également extrêmement vigilante à ce que les **sensibilités agricoles** soient correctement prises en compte.

**L'UE et le Mexique ont conclu en 1997 un accord de libre-échange**, entré en vigueur en 2000 pour sa partie concernant les échanges de biens, en 2001 s'agissant des services. Cet accord a favorisé le développement des échanges et permis un rattrapage des parts de marché que l'UE avait perdues au Mexique au profit des Etats-Unis et du Canada, à la suite de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en 1994. Il a notamment permis à l'UE de devenir le 3<sup>ème</sup> partenaire commercial du Mexique et le 2<sup>ème</sup> investisseur étranger sur son territoire. Les deux parties ont néanmoins convenu **de moderniser cet accord pour atteindre un niveau plus élevé d'intégration commerciale, dans un contexte où l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) doit faire l'objet d'une renégociation prochaine.** Le mandat de négociation de la Commission a été adopté par le Conseil en mai 2016 et le dernier cycle de négociations a eu lieu en juin 2017. Les **principaux intérêts offensifs** pour la France se concentrent dans le **domaine non-tarifaire**, notamment dans les secteurs des services, des marchés publics, de l'investissement, de la propriété intellectuelle, notamment la reconnaissance et la protection des indications géographiques et des normes sanitaires et phytosanitaires.

**L'UE et le Chili ont conclu un accord d'association comportant un volet commercial en 2002** qui est entré en vigueur en février 2003. L'UE et le Chili ont convenu d'ouvrir des négociations pour moderniser cet accord y compris son volet commercial, notamment sur les aspects non-tarifaires (accès au marchés publics, au marché des services, barrières non-tarifaires...). **Les discussions sur le mandat de négociation ont débuté au Conseil en juin 2017.**

❖ *Asie : dans la zone **ASEAN**, les accords avec Singapour et le Vietnam sont en cours d'examen juridique et les négociations commerciales se poursuivent avec les Philippines et l'Indonésie ; Corée, lancement d'une évaluation de la mise en œuvre de l'accord de libre échange UE-Corée*

*Les accords finalisés avec Singapour et le Vietnam sont en*

*cours d'examen juridique*

L'accord conclu en octobre 2014 avec Singapour est en cours de toilettage juridique en vue de sa signature de même que l'accord conclu en août 2015 avec le Vietnam.

La procédure de conclusion juridique de ces accords (signature, ratification) n'a pas été engagée par l'UE, la Commission européenne ayant saisi, en juillet 2015, la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) pour une demande d'avis afin de déterminer la répartition des compétences entre l'UE et ses Etats membres pour conclure l'accord UE-Singapour.

**Avis 2/15 de la Cour de Justice de l'UE sur l'Accord de libre-échange UE-Singapour**

À la suite de la finalisation des négociations de l'accord commercial UE-Singapour, la Commission a saisi en juillet 2015 la CJUE d'une demande d'avis portant sur la répartition des compétences entre l'Union et ses Etats membres. Ainsi, la Cour devait préciser si l'accord relevait soit uniquement de la compétence de l'Union, et qu'ainsi il ne devait être signé et conclu que par l'Union (décision du Conseil après approbation du Parlement européen), soit s'il était un accord mixte relevant de la compétence et qu'ainsi il devait être signé et ratifié par l'UE et par les Etats membres.

L'avis de la Cour a été publié le 16 mai 2017. La CJUE a confirmé la mixité de l'accord au titre des dispositions relatives aux investissements autres que directs, et au règlement des différends investisseur Etat, qui relèvent donc d'une compétence partagée entre l'UE et les Etats-membres.

L'entrée en vigueur définitive de l'accord commercial UE-Singapour nécessite donc sa ratification par tous les Etats membres. Il peut faire l'objet d'une application provisoire pour les seules dispositions relevant de la compétence exclusive de l'Union.

*Les négociations avec les Philippines et l'Indonésie qui ont débuté en 2016 et se poursuivent*

Ces négociations ont été lancées avec comme modèle de référence l'accord conclu avec le Vietnam.

L'Indonésie est un marché important pour la France dans la zone ASEAN. En effet, les enjeux pour la France dans cette négociation sont nombreux : réduction de droits de douane pour des produits agricoles et industriels, meilleure prévisibilité de l'environnement des affaires et conditions d'accès au marché facilité pour les biens et services, protection des investissements, reconnaissance du système phytosanitaire français, prise en compte des sensibilités particulières de la France liées à certaines productions agricoles d'outre-mer.

S'agissant des Philippines, les intérêts de la France dans cette négociation portent sur la réduction des droits de douane, la levée des conditions restrictives d'accès au marché et à l'investissement. Par ailleurs, la France veillera à ce que ses intérêts concernant certaines productions agricoles d'outre-mer ne soient pas affectées.

*La Commission européenne a lancé une évaluation de la mise en œuvre de l'accord de libre échange entre l'UE et la Corée*

L'accord de libre-échange entre l'UE et la Corée est appliqué de manière provisoire depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011 et est entré en vigueur formellement le 13 décembre 2015. La Commission européenne mène une évaluation de la mise en œuvre de l'accord, dont le rapport final sera présenté au 2<sup>nd</sup> semestre 2017.

**❖ Océanie : préparation de l'ouverture des négociations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande**

Les discussions préalables à l'ouverture des négociations d'un accord commercial entre l'UE et l'Australie et la Nouvelle-Zélande et l'exercice de « *scoping* » permettant aux parties de définir le périmètre du futur accord, ont été finalisées au printemps 2017. Les discussions sur le mandat de négociation qui sera confié à la Commission européenne devraient débiter au Conseil au deuxième semestre 2017.

**4. Plusieurs chantiers législatifs structurants se poursuivent au niveau européen, pour assurer une concurrence équitable dans le commerce international et un commerce socialement responsable : l'agenda « Europe qui protège »**

Au Conseil européen de juin dernier, le Président français a souligné la nécessité de réguler la mondialisation afin de mettre fin aux pratiques de concurrence déloyale, qui fragilisent nos entreprises et minent la confiance des citoyens et mettre en place une « Europe qui protège ».

**❖ Défense commerciale : modernisation des instruments européens de défense commerciale et nouvelle méthodologie de calcul des droits anti-dumping**

**La réforme des instruments de défense commerciale (IDC) visant à modifier les règlements antidumping et antisubventions, initiées par une proposition de la Commission européenne en avril 2013, a finalement**

pu faire l'objet d'un accord du Conseil le 13 décembre 2016. Le point de divergence fondamental entre les Etats membres dans ce dossier, qui portait sur l'assouplissement de l'application de la règle du droit moindre (lesser duty rule - LDR), a pu être dépassé<sup>25</sup>. Cet accord est une avancée majeure vers un renforcement effectif des IDC, tant par une procédure optimisée que par des droits relevés. Les trilogues avec le Parlement européens ont démarré au printemps et devraient se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

**La France a été source de propositions et a joué un rôle moteur dans l'avancée de cette réforme** pour défendre un renforcement pérenne et transparent des instruments permettant de lutter plus efficacement contre les pratiques commerciales déloyales. Ce chantier permet notamment de démontrer les efforts déployés par l'Europe face à la crise de la sidérurgie et plus largement s'agissant de la protection des emplois industriels dans l'UE.

De plus, la Commission européenne a présenté le 9 novembre 2016 une proposition de modification du règlement anti-dumping européen, **établissant une nouvelle méthodologie de calcul des droits anti-dumping**, qui a été discutée au Conseil à partir de janvier 2017. L'objectif de cette réforme est d'adapter le système européen de défense commerciale aux nouvelles réalités du commerce mondial. La nouvelle méthodologie européenne doit être pertinente économiquement et permettre de protéger efficacement l'industrie européenne de pratiques commerciales déloyales.

**Une position du Conseil à l'unanimité a été adoptée lors du Conseil affaires étrangères en format Commerce au début du mois de mai 2017** et le Parlement européen a quant à lui pris position sur la proposition de la Commission début juillet. Les trilogues ont donc pu démarrer à la mi-juillet et se poursuivront dès le mois de septembre.

#### ❖ **Projet d'instrument européen de réciprocité dans l'ouverture des marchés publics**

La France souhaite également que les discussions en vue de la **mise en place d'un instrument européen de réciprocité dans l'ouverture des marchés publics** (*international procurement initiative*, IPI) puissent se poursuivre au cours de l'année 2017. Ce projet est essentiel pour rétablir la symétrie dans les niveaux d'ouverture des marchés publics et donner à la

Commission les moyens de négocier en bonne position avec les partenaires commerciaux.

#### ❖ **Contrôle des investissements dans les secteurs stratégiques :**

Conjointement avec l'Allemagne et l'Italie, la France a demandé en février 2017 à la Commission d'adresser des propositions au Conseil afin permettre aux Etats membres de mieux protéger les industries stratégiques européennes en cas d'investissements directs étrangers qui participent de la stratégie industrielle d'un Etat tiers ou qui sont subventionnés par des Etats tiers.

La Commissaire Malmström a répondu le 1<sup>er</sup> mars à cette initiative en reconnaissant le besoin de doter l'UE de politiques à même de répondre aux défis de la mondialisation et en indiquant que l'augmentation des investissements originaires de pays tiers bénéficiant de soutiens étatiques dans des secteurs clefs de l'économie européenne constituait un défi auquel l'UE devait apporter des solutions.

#### ❖ **Réflexion intra-européenne sur les chapitres développement durable des ALE**

La Commission européenne a lancé début juillet avec les Etats-Membres une réflexion pour améliorer l'efficacité et la mise en œuvre des chapitres développement durable des accords de libre-échange. Cette discussion entre la Commission, le Conseil et le Parlement européen devrait continuer jusqu'à la fin de l'année 2017. La France défend depuis 2013 une position ambitieuse en demandant que le chapitre développement durable des accords soit soumis au mécanisme de règlement des différends d'Etat à Etat des accords, au même titre que les autres chapitres.

#### ❖ **Publication du règlement UE relatif aux minerais de conflit**

Le règlement UE n°2017/821 du 17 mai 2017 relatif aux minerais de conflit a été publié au JOUE L130 du 19/05/2017 et sera applicable le 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour les opérateurs concernés.

Ce règlement vise à mettre en place un mécanisme européen dans le cadre du devoir de diligence relatif aux chaînes d'approvisionnement, pour les importateurs d'étain, de tantale et de tungstène, de leur minerais et d'or (3TG) originaires de zones de conflits et à haut risque.

<sup>25</sup> La Position commune dégagée par le Conseil consiste en une levée de la règle du droit moindre dans les cas où les matières premières et l'énergie utilisée dans le

processus de production font l'objet de distorsions induites par l'existence de restrictions aux exportations.

## 5. En 2017 sera lancée une modernisation de l'union douanière UE-Turquie

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1996, la Turquie est liée à l'UE par une union douanière, qui porte sur les produits industriels et les produits agricoles transformés. A ce titre, elle applique le tarif extérieur commun (TEC) et les produits couverts par l'union douanière circulent en franchise de droits de douane sous réserve d'avoir acquitté ceux exigibles sur les intrants tiers. En outre, la Turquie s'est engagée à aligner sa législation douanière et sa politique commerciale sur celle de l'UE.

Le 12 mai 2015, la Commissaire européenne au commerce, Mme Malmström, et le ministre turc de l'Économie, M. Zeybekci, s'étaient accordés sur la nécessité de moderniser l'union douanière UE-Turquie. Une consultation publique a été menée sur ce sujet par la Commission européenne du 9 mars au 16 juin 2016.

Le 23 décembre 2016, la Commission européenne a transmis aux Etats membres un projet de mandat de négociation à cette fin. S'inspirant des recommandations d'un rapport de la Banque mondiale de mars 2014, elle propose d'approfondir l'intégration économique et commerciale entre l'UE et la Turquie, en étendant le cadre de nos relations au secteur agricole, aux services et aux marchés publics. Elle propose également d'associer plus étroitement la Turquie à la politique commerciale de l'UE.

Ce projet de mandat est en cours de discussions au Conseil de l'UE.

## 6. Le 1<sup>er</sup> semestre 2017 a été marqué par la préparation et le lancement des négociations entre l'UE et le Royaume-Uni à la suite du référendum sur le *Brexit*

Le Royaume-Uni demeure membre de l'UE tant qu'il ne s'est pas retiré, avec l'ensemble de ses droits et devoirs. Durant cette période, aucune barrière nouvelle aux échanges et au commerce ne pourra être établie et il n'y aura pas de barrière pour les exportateurs français au Royaume-Uni.

Le Royaume-Uni est un partenaire commercial important pour la France, dont il constitue le 5<sup>ème</sup> marché à l'export, absorbant 8 % de nos exportations soit un peu plus 50 Md€ par an. 30 000 entreprises françaises exportent vers le marché britannique.

En moyenne, pour les entreprises françaises qui y exportent, le Royaume-Uni ne représente toutefois que 6 % de leur chiffre d'affaires total<sup>26</sup>.

Le Royaume-Uni a formellement notifié son intention de quitter l'UE sur la base de l'article 50 du Traité de fonctionnement de l'UE le 29 mars 2017, ouvrant la voie à une période de négociation de deux ans sur les conditions du retrait du Royaume-Uni de l'UE et les relations futures. Le 17 janvier 2017, T. May a indiqué vouloir négocier un accord de libre-échange avec l'UE. La négociation de cet accord devrait suivre la négociation de l'accord de retrait qui a formellement débuté le 19 juin.

### POUR EN SAVOIR PLUS :

Politique commerciale et investissements, sur le site de la Direction générale du Trésor <http://bit.ly/2kkcUuh>

Rapport 2016 sur la stratégie du commerce extérieur de la France et la politique commerciale européenne <http://bit.ly/2ugSQ08>

Document de réflexion de la Commission européenne sur la maîtrise de la mondialisation, mai 2017 <http://bit.ly/2vrFq0m>

<sup>26</sup> Source : DG Trésor, Douanes, base de données Orbis.

